

PRÉSIDENTE

Le Président Tebboune préside aujourd'hui une réunion du Conseil des ministres

P. 24

ALGÉRIE - UNION EUROPEENNE

Boukadoum souligne la nécessité de renforcer le dialogue et la concertation avec l'UE

P. 24

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Loi et circonscriptions électorales au menu

Le Premier ministre, Monsieur Abdelaziz Djerad, a présidé, Jeudi dernier, une réunion du Gouvernement qui s'est déroulée au Palais du Gouvernement. Conformément à l'ordre du jour, les membres du Gouvernement ont examiné deux (02) avant-projets d'ordonnances présentés par le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux ainsi que par le Ministre de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire.

P. 24

DKnews/APS



ALGÉRIE - MARCHES

" Pour la poursuite du changement et la lutte contre la corruption"

P. 3

RECONNAISSANCE PAR LA FRANCE DE L'ASSASSINAT DE ALI MENDJELI

L'Algérie prend acte avec satisfaction de l'annonce de Macron

P. 3

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Wahiba, Seloua et Manel, des "chevalières" face aux flammes

P. 8

FOOTBALL

LIGUE DES CHAMPIONS CRB - AL-HILAL (1-1)

Impuissant, le Chabab hypothèque ses chances pour les quarts

P. 21



LIVRE

Parution de l'ouvrage "La face cachée de Mammeri"

P. 16

JUSTICE

Assassinat de Ali Tounsi: Chouaib Oultache condamné à la prison à perpétuité

P. 24

SUCRE

12 idées pour en manger moins au quotidien

P.p 12-13

PRIÈRE DE L'ISTISQAA Accomplissement dans les mosquées du pays



La "Salat El-istisqa" (rogations pour la pluie) a été accomplie samedi à travers les mosquées du pays.

Suite à la faible pluviométrie, les fidèles ont invoqué la Clémence du Tout-Puissant pour avoir la pluie sur l'ensemble du territoire national.

A cette occasion, les Imams ont exhorté au bien, à la fraternité, à l'entraide et à la tolérance en tant qu'actes à même de rapprocher le fidèle de son Créateur et obtenir la réponse à ses invocations.

Le ministère des Affaires religieuses et des Waqfs avait appelé à accomplir "Salat El-istisqa" (prière pour la pluie) dans toutes les mosquées du pays, à 10h00 avec possibilité de la renouveler, le cas échéant, et ce en raison de la faible pluviosité, voire l'absence de chutes de pluie.

ORAN Le théâtre reprend ses activités après une année d'arrêt

Le Théâtre régional d'Oran "Abdelkader Alloula" a repris ses activités après près d'une année d'arrêt, avec un riche programme notamment en ce qui concerne les spectacles pour enfants, a-t-on appris jeudi auprès de son directeur, Mourad Senouci.

Le mardi dernier, le TRO a retrouvé son public lors de la représentation de la pièce de théâtre pour enfants "Plus petit que moi".

Tout un programme au profit du jeune public a été tracé, souligné le même responsable, déclarant "nous avons repris les spectacles pour enfants tous les samedis et mardis après-midi et un programme spécial pour les vacances du printemps a été mis en place, avec un spectacle par jour du 11 au 19 mars".

Par ailleurs, le TRO accueillera, samedi, deux troupes de musique andalouse, qui se produiront sur les planches dans le cadre du festival "Andalus" organisé par l'association "D'art D'art".

Les troupes se produiront sans public et la soirée sera filmée et diffusée sur le net, comme l'a prévu les organisateurs qui comptent diffuser également des concerts de troupes de Marseille, de Montpellier et de Paris.

ORAN Un mort et deux blessés dans un accident de la route à Bousfer

Une personne a trouvé la mort et deux autres ont été blessées dans un accident de la route survenu, vendredi, à l'entrée de la Plage Corales dans la commune de Bousfer (Oran), ont indiqué les services de la protection civile.

Selon la protection civile, l'accident est survenu suite à la collision de deux véhicules au niveau de l'entrée de la Plage de Corales dans la commune de Bousfer, faisant un mort sur place (24 ans) et deux blessés (25 et 28 ans).

Sitôt alertée, l'unité de la protection civile de Bousfer a prodigué les premiers soins aux blessés qui ont été transférés aux Urgences de l'Hôpital Medjeber Tami dans la commune d'Ain El Turk, alors que le corps de la victime a été transporté vers la morgue du même Hôpital, selon la même source.

Les services de la Gendarmerie nationale de Bousfer ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident, conclut la même source.

JUSTICE El Tarf : trois ans de prison ferme à l'encontre de 3 anciens présidents de l'APC d'El Chatt



Le tribunal correctionnel d'El Kala (El Tarf) a condamné la semaine écoulée, trois (3) anciens présidents de l'Assemblée populaire communale d'El Chatt à trois (3) ans de prison ferme chacun, assortis d'une amende de 600.000 DA chacun, a-t-on appris, vendredi, de sources judiciaires. Les trois présidents de cette collectivité locale, dont le dernier avait été suspendu il y a plus d'un an à titre conservatoire dans le cadre des poursuites judiciaires engagées contre lui, sont poursuivis pour des délits allant de "l'octroi de privilèges injustifiés, abus de fonction et passation de marchés publics contrairement à la réglementation en vigueur", a ajouté la même source.

L'enquête diligentée par les services compétents avait révélée l'implication des trois élus dans des affaires liées à "une mauvaise gestion des deniers publics", a-t-on encore signalé. Il convient de rappeler qu'au total, neuf (9) présidents d'APC de cette wilaya frontalière qui compte 24 communes, en sus d'autres élus, ont été poursuivis en justice dans des affaires de corruption.

TRAFIC DE BOISSONS ALCOOLISÉES À AÏN DEFLA Une personne arrêtée et près de 1200 unités saisies à Boumedfaâ

Les services de sécurité de Aïn Defla ont arrêté mercredi à Rouina (20 km à l'ouest du chef-lieu de wilaya) un individu s'adonnant au trafic illicite des boissons alcoolisées dont ils ont saisi 1 188 unités de différentes marques et formes, a-t-on appris jeudi de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya.

Exploitant des informations faisant état d'un individu envisageant d'introduire une importante quantité de boissons alcoolisées à Rouina en vue de la revendre, les éléments de la Police Judiciaire de la sûreté de wilaya ont mis en place un plan minutieux visant son arrestation en flagrant délit d'exécution de son activité blâmable, a-t-on indiqué. Après l'avoir identifié, les policiers l'ont surveillé de très près, l'arrêtant mercredi vers minuit à hauteur de la cité Ezziane de la ville, a-t-on fait savoir, signalant que la fouille minutieuse de la camionnette dont il était aux commandes leur a permis de mettre la main sur 1 188 bouteilles de boissons alcoolisées de différentes marques et formes soigneusement dissimulées sous des cagettes vides de fruits et légumes. Après accomplissement des procédures réglementaires en vigueur, le mis en cause âgé de 27 a été présenté jeudi devant les instances judiciaires du chef-lieu de wilaya lesquelles ont décidé de son placement au niveau de l'établissement pénitentiaire de la ville, a-t-on indiqué de même source.

EL BAYADH Six blessés dans un accident de la circulation

Six personnes ont été grièvement blessées dans un accident de la route, survenu jeudi dans la commune d'El Bayadh, a-t-on appris auprès des services de la protection civile.

L'accident s'est produit au niveau de la pénitente menant au marché hebdomadaire de bestiaux du chef-lieu de wilaya, suite à une collision

entre un camion à remorque et un véhicule utilitaire, a-t-on indiqué.

Les six blessés âgés entre 36 et 65 ans ont été évacués vers les urgences médico-chirurgicales de l'établissement public hospitalier "Mohammed Boudiaf" d'El Bayadh.

Les services de la sûreté compétents ont ouvert une enquête sur les circonstances de cet accident.



WILAYA D'ALGER Plus de 100 kg de drogue saisis et 11 suspects arrêtés



Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont saisi, dans deux opérations distinctes, près de 104 kg de drogue et arrêté 11 suspects, indique jeudi un communiqué des mêmes services.

La brigade de la police judiciaire relevant de la circonscription administrative de Draria a neutralisé une bande de malfaiteurs spécialisée dans le trafic de drogues à Alger. A l'issue des investigations, deux individus ont été arrêtés en possession d'une quantité de 4,951 kg de cannabis, note la même source. Après perquisition du domicile du principal suspect, les éléments de la police ont saisi 24,5 kg de drogue et une somme de 495.000 Da, avant d'arrêter les autres suspects impliqués dans la même affaire et de saisir 9 téléphones portables et deux véhicules, a-t-on ajouté. Par ailleurs, la brigade antistupéfiants de la Circonscription administrative Centre de la police judiciaire de la Sûreté de la wilaya d'Alger a démantelé une bande de malfaiteurs composée de 7 individus.

Les investigations qui ont duré plus de 3 mois, ont conduit à l'arrestation du principal suspect et de 6 autres individus, outre la saisie d'une quantité de 74 kg de cannabis et une somme d'argent dont 204 millions centimes, 90 dinars tunisiens et 179 yuan chinois.

Il s'agit également de la saisie de 4 véhicules, 3 faux permis de conduire, un (1) faux registre de commerce et 10 téléphones portables.

Les mis en cause impliqués dans les deux affaires ont été déferés devant le Parquet territorialement compétent, conclut le communiqué.

BISKRA Trois morts et un blessé par asphyxie dans un réseau d'assainissement à Foughala

Trois (3) personnes sont décédées et une (1) autre a été blessée jeudi par asphyxie dans un réseau d'assainissement dans la commune de Foughala (40 km à l'ouest de Biskra), a-t-on appris auprès de la direction de la Protection civile (DPC). Les trois (3) victimes travaillaient dans une entreprise chargée de la réalisation d'un projet de renouvellement des conduites principales d'assainissement au niveau de l'Avenue du 1er novembre 1954, relevant de cette collectivité locale, a indiqué la même source.

Elles ont été extraites par les éléments de ce corps constitué, a-t-on précisé, soulignant que cette asphyxie est due à une intoxication par des gaz brûlés.

Les dépouilles ont été acheminées par les éléments de la Protection civile vers la morgue de l'hôpital Mohamed Zebouchi de Tolga, a fait savoir la Protection civile, ajoutant que la quatrième personne, présentant des difficultés respiratoires, a été transportée vers le même établissement de santé pour bénéficier des soins médicaux nécessaires.

Une enquête a été ouverte par les services de sûreté territorialement compétents afin de déterminer les circonstances exactes de ce drame.

ALGÉRIE - MARCHES

Marches à Alger et dans certaines wilayas " pour la poursuite du changement et la lutte contre la corruption "

Des citoyens sont sortis vendredi à Alger et dans certaines wilayas du pays dans des marches pacifiques pour réitérer leurs revendications consistant en "la poursuite du changement" et la "lutte contre la corruption" et l'édification d'une Algérie nouvelle, tout en insistant sur "la préservation de l'unité nationale et de la cohésion sociale", ont constaté des journalistes de l'APS.

À Alger, les manifestants, moins nombreux que vendredi dernier, ont commencé à affluer vers l'esplanade de la Grande poste et la Place Maurice-Audin, en milieu de journée, pour être rejoints par d'autres avant de sillonner, en début d'après-midi, les principales artères de la capitale, sous un dispositif sécuritaire renforcé pour la circonstance.

Brandissant, pour la plupart, l'emblème national et les portraits de martyrs de la glorieuse Révolution de novembre 1954, ils ont arpenté les principales artères de la capitale dans un climat serein, scandant des chants patriotiques tout en exprimant leur attachement à l'unité nationale, à "la consolidation de l'Etat de droit" et à la préservation du caractère pacifique des marches.

Comme à l'accoutumée, les manifestants ont entonné "Djeich-chaab khaoua khaoua" (Armée et peuple sont frères) et "Édification d'une Algérie nouvelle", alors que sur les banderoles et pancartes exhibées, on pouvait également lire "Restitution des fonds détournés vers l'étranger".

Au cours de ces marches qui se sont déroulées dans une ambiance conviviale, des gestes de civisme ont été relevés, notamment la distribution de bouteilles d'eau, mais aussi et surtout de bavettes (masques) pour éviter la contamination au Covid-19 en cette période de pandémie.

Dans les autres wilayas du Centre, notam-



ment à Bejaia, Tizi-Ouzou et Bouira, des manifestants ont battu le pavé pour réitérer les slogans habituels du Hirak, à savoir "la poursuite du changement", avant de se disperser dans le calme.

Dans l'Est du pays, des marches pacifiques ont été organisées dans les wilayas de Constantine, Tébessa, Sétif, Oum El Bouaghi, Skikda et Annaba où les manifestants ont appelé au "changement pacifique" et à "la poursuite des réformes pour l'édification de l'Algérie nouvelle", tout en insistant

sur le caractère pacifique du mouvement populaire du Hirak.

Au Sud du pays, aucune manifestation n'a été enregistrée, à l'exception de la wilaya de Laghouat qui a vu des citoyens se rassembler après la prière du vendredi pour réclamer "plus de démocratie", un "changement radical" et l'instauration d'un "Etat de droit".

Même constat dans l'Ouest du pays où la plupart des wilayas n'ont pas connu de marches populaires.

En revanche, à Oran, des citoyens se sont rassemblés au centre-ville avant de se disperser dans le calme.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait rappelé lundi dernier, lors de l'entrevue périodique accordée à des médias nationaux, "la satisfaction de la plupart des revendications du Hirak authentique qui appellait à un changement institutionnel", affirmant ainsi "ne ressentir aucune inquiétude quant aux dernières marches dans certaines villes, pendant lesquelles le peuple algérien est sorti pour rappeler les mêmes revendications" exprimées depuis deux ans.

"Toutefois, une partie est sortie pour d'autres raisons qui ne sont pas toutes en phase avec les revendications du Hirak authentique", a-t-il fait observer, estimant à ce titre que "le slogan appelant à une gouvernance civile n'a pas changé depuis 15 ans".

HISTOIRE

Le chahid Larbi Ben M'hidi, l'artisan de la conscience révolutionnaire

Les participants au 3ème colloque international sur le chahid Larbi Ben M'hidi ont affirmé jeudi à l'université d'Oum El Bouaghi au terme de leurs travaux que ce héros de la guerre de libération nationale représente "un artisan de la conscience révolutionnaire et un inspirateur des générations actuelles et futures". "Le chahid a contribué à engendrer une conscience révolutionnaire à travers les diverses étapes de son parcours militant", a souligné Youcef Gacemi de l'université de Guelma dans une intervention, lors de la clôture de cette rencontre sur le thème "Mémoire et histoire, identité et appartenance", ouverte mercredi et présidée par le secrétaire général du ministère des Moudjahidines et Ayants-droit, Laid Rebika, dans le cadre de la commémoration du 64ème anniversaire de la mort du martyr.

Considérant que tout le parcours combattant du chahid est parsemé de "leçons d'engagement nationaliste", l'intervenant qui a intitulé sa communication "Larbi Ben M'hidi, un insurgé face à ses tortionnaires", a indiqué que le chahid "a commencé son parcours militant dès l'âge de 16 ans en intégrant les rangs des Scouts musulmans algériens (SMA) à Biskra, puis au Parti du peuple avant de participer aux manifestations du 8 mai 1945 dans la région de Biskra, à la fondation de l'Organisation secrète, la préparation de la révolution libératrice, son déclenchement puis la préparation du congrès de la Soummam et poursuivit le combat jusqu'à sa mort". "Parmi les leçons à retenir des martyrs de l'Algérie dont Ben M'hidi, c'est de s'en inspirer pour les relancer au travers de l'engagement de nouvelles révolutions du savoir et de l'édification", a ajouté l'universitaire Youcef Gacemi.

De son côté, l'écrivain et chercheur en histoire, Mohamed Arezki Ferad, a évoqué, dans sa communication, son "Rôle de l'histoire dans les rapports entre les générations", l'importance de l'histoire en tant que "soupape de sécurité du nationalisme", affirmant qu'"il ne peut y avoir de nationalisme, ni d'identité sans mémoire historique". Il a également considéré qu'en jetant un pont entre la jeunesse et l'histoire, l'on ressuscite chez eux le nationalisme, estimant que "l'attachement à nos traditions, nos coutumes et nos gloires s'inscrit dans le cadre de la résistance intellectuelle". Cette rencontre, de deux jours, a donné lieu à plusieurs communications d'universitaires sur la vie du chahid Ben M'hidi, ses positions, son parcours politique et ses actions militaires durant la guerre de libération.

La première journée du colloque a été consacrée aux communications de chercheurs en dehors du pays qui sont intervenus par visioconférence, dont la libanaise Djihane Hussein Fakhir et le tunisien Lahcène El Laouleb, président du Centre de recherches et études de l'union du Maghreb arabe dont les communications ont été consacrées respectivement au "Rôle de la presse libanaise dans le soutien à la Révolution algérienne et ses dirigeants, Ben M'hidi exemple" et "Les élites tunisiennes et la Révolution algérienne (1954/1962)".

La rencontre a été clôturée par l'adoption de recommandations préconisant, notamment, l'élargissement de la participation aux éditions futures à des compagnons du chahid, la réservation de la prochaine édition "aux études historiques algériennes, arabes et européennes" et "l'éloignement de l'histoire algérienne de l'exploitation politicienne nuisible à l'unité nationale et à sa cohésion".

APS

**RECONNAISSANCE DE L'ASSASSINAT DE ALI BOUMENDJEL
L'Algérie prend acte avec satisfaction de l'annonce de Macron**

L'Algérie a pris acte avec satisfaction la décision du Président français, Emmanuel Macron, le mardi 2 mars 2021, de rendre hommage au chahid Ali Boumendjel, en reconnaissant le parcours de lutte du défunt, arrêté en Algérie en 1957, placé en détention et torturé jusqu'à sa mort en martyr. En décidant d'honorer la famille du chahid et recevoir ses petits-enfants à l'Élysée, le Président français a pris une initiative louable qui intervient dans le cadre des bonnes intentions et d'une véritable volonté

d'intensifier le dialogue entre l'Algérie et la France concernant la période coloniale.

Chose maintes fois affirmée par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui a souligné le caractère sensible du dossier de la Mémoire dont le traitement exige un dialogue sans préjugés permettant d'explorer les meilleures voies pour relancer la coopération algéro-française dans le cadre des intérêts communs. Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune avait affirmé que le

traitement des questions mémorielles ne signifiait nullement faire disparaître l'histoire douloureuse dont les stigmates sont toujours visibles en Algérie.

La position du Président français a eu un écho favorable auprès des Algériens et sera suivie, selon le communiqué de la Présidence française, par d'autres démarches abondant dans le contexte de ce que le Président Macron a appelé "apaisement de la mémoire".

La position de M. Macron devra également ouvrir les

horizons d'un dialogue qui sera sans doute constructif et réalisera ce qui est escompté pour l'avenir.

Pour ce qui est du passé, sa place est certes importante en Algérie mais n'empêchera pas la construction d'un avenir en toute souveraineté et en collaboration avec ceux qui le désirent réellement. A travers telle initiative, l'Algérie et la France peuvent aller de l'avant dans des relations stables et sereines, dans une véritable réconciliation et dans une coopération multiforme.

Une "avancée en soi, mais en deçà des attentes du peuple" (universitaires)

La reconnaissance du président français, Emmanuel Macron, de la responsabilité de l'armée coloniale française dans la "torture puis l'assassinat" de l'avocat et dirigeant politique du nationalisme algérien, Ali Boumendjel, le 23 mars 1957, est une "avancée" et un "bon geste", mais qui reste "très insuffisant".

La reconnaissance après 64 ans de l'exécution d'Ali Boumendjel par l'armée coloniale française est "en soi une avancée, mais qui reste en deçà des attentes et des espoirs des algériens", a estimé l'historien Mohammed Ould Si Kaddour El-Korso, dans une déclaration à l'APS.

"Sauf ce à quoi nous assistons, ce sont des avancées à petits pas et à l'arrachée", a-t-il dit. L'historien considère que la déclaration faite à Alger par le candidat Macron avait marqué "positivement" les esprits. "Nous espérons que le président Macron allait prendre à bras le corps cette question de reconnaissance (...)", souligne-t-il. Pour Mohammed El-Korso, la France voulait, à travers la reconnaissance de l'assassinat de Ali Boumendjel, "soldier un problème interne à la République", car, ajoute l'historien, "les Algériens n'ont

jamais douté qu'il s'agissait là d'un assassinat commis, de mains de maître, par un professionnel de la question, appelé à l'époque le commandant O, en l'occurrence le général Aussaresses".

"Les assassinats, comme la torture, étaient codifiés, tout comme la corvée de bois et les exécutions", a-t-il affirmé.

"Au delà de cette reconnaissance, qui prolonge celle de l'assassinat de Maurice Audin, le peuple algérien attend plus : des excuses claires, franches, sincères et des réparations", a dit l'universitaire, ajoutant que la République française ne pourra pas "se dérober indéfiniment" à son devoir de mémoire, un "lourd passif" à régler, pour lui éviter "d'être soumise régulièrement à des stress et convulsions historiques".

Par ailleurs, l'affranchissement de la France de son "passé sanglant" en Algérie, permettra, selon l'historien, de créer un climat de confiance qui profiterait également à tous les pays du bassin méditerranéen, les pays du Maghreb, du Sahel et au-delà.

Pour l'enseignant au département de l'histoire à l'université Akli Mohand Oulhadj de Bouira, Mustapha Sadaoui,

cette reconnaissance de la France d'avoir "torturé puis assassiné" Ali Boumendjel, est un "bon geste", "louable", mais qui est "très insuffisant". "On les encourage à faire d'autres gestes semblables", poursuit-il. L'universitaire estime, néanmoins, que "réellement cela ne règle pas le problème".

"Le problème est très profond. Des villages ont été détruits, des populations placées à travers de milliers de camps de concentration, des exécutions sommaires...etc. Nos grands-mères et nos grands-parents nous ont raconté les atrocités qu'ils ont endurées pendant la guerre", conclut-il. Le président français, Emmanuel Macron, avait reconnu, mardi, "au nom de la France" que l'avocat et dirigeant politique du nationalisme algérien, Ali Boumendjel "a été torturé puis assassiné" par l'armée coloniale pendant la Guerre de libération nationale.

Une annonce favorablement accueillie par Alger qui voit une initiative louable s'inscrivant dans le cadre des "bonnes intentions" et de la volonté "réelle" d'intensifier le dialogue entre l'Algérie et la France concernant la période coloniale en Algérie.

MÉDIAS - RENCONTRE INESG

Ouverture des travaux d'une journée d'étude portant sur la guerre de l'information

Les travaux d'une journée d'étude portant sur la guerre de l'information "info-guerre" et la campagne de déstabilisation de l'Algérie via les réseaux sociaux, organisée par l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), ont débuté samedi à Alger avec la participation d'une panoplie d'experts et d'universitaires.



Le directeur général de l'institut, Abdelaziz Medjahed, qui a procédé à l'ouverture officielle des travaux de cette rencontre de deux jours, a affirmé l'importance de mettre la lumière sur la guerre de l'information dont l'Algérie, à l'instar de nombreux pays dans le monde, est ciblée depuis déjà longtemps, notamment ces derniers mois.

Il a dans ce sens, appelé les participants à dégager les recommandations à même de participer à la conception d'une stratégie de riposte.

Selon la note conceptuelle de cette rencontre scientifique "de nombreux pays sont menacés par l'info-guerre", qui a mobilisé de nombreux outils à l'instar des fake news, la manipulation via les réseaux sociaux numériques (RSN), la mobilisation de relais d'influence externe, l'utilisation massive des RSN pour contourner les médias traditionnels afin d'impacter une audience plus importante.

Et d'ajouter: "L'Algérie, depuis plusieurs mois, fait face à une véritable campagne de déstabilisation via les RSN, et le risque est

grand de voir cette entreprise réussir".

En effet, le paysage médiatique algérien, se retrouve aujourd'hui face à un dilemme: s'adapter aux nouvelles mutations technologiques, numériques et les nouvelles habitudes de consommation des Algériens ou reproduire les mêmes schémas d'analyses et grilles de lecture vieilles de plus de vingt ans, s'interroge-t-on dans la même note.

Afin de répondre à cette problématique, les participants aborderont dans leurs communications, des thé-

matiques d'actualité relatives, notamment à l'état des lieux du paysage médiatique algérien, aux stratégies médiatiques en temps de crise, aux principaux dangers de la cybersécurité en Algérie et aux enjeux de la communication institutionnelle dans la gestion de crise.

Il sera question, également, de traiter, durant les deux jours de cette rencontre, les cotés, théorique et conceptuel, de l'info-guerre, de la guerre de quatrième génération, du soft power, des guerres cybernétiques et la guerre économique.

ZAOUIAS ET ÉCOLES

CORANIQUES

Préservation du référentiel religieux national (Conseiller)

Le Conseiller du président de la République, chargé des zaouïas et associations religieuses, Aïssa Belakhdar, a souligné, vendredi depuis Ghardaïa, que "les zaouïas et les écoles coraniques ont toujours contribué à la préservation des spécificités nationales et civilisationnelles notamment, le référentiel religieux national basé sur les principes de fraternité, de respect mutuel et du vivre ensemble".

S'exprimant à l'APS en marge d'une visite dans la Zaouïa "El Houda wa Diya", M. Belakhdar a mis l'accent sur la nécessité de mettre en place des canaux de sensibilisation ayant pour objectif de faire connaître les rôles éducatifs, sociaux, économiques et historiques des zaouïas et écoles coraniques en Algérie, particulièrement dans la préservation de notre identité et de nos valeurs du vivre ensemble dans la diversité.

"Connues pour leur rayonnement religieux et spirituel dans notre pays, les zaouïas et écoles coraniques ont remplis depuis des siècles leurs missions d'enseignement spirituel authentique en conformité avec les valeurs identitaires de la nation algérienne inspirée du livre saint le Coran et la Sunna du messager d'Allah le prophète Mohamed (QSSSL) a-t-il précisé, ajoutant que "ces lieux religieux ont également forgé dans le combat mené contre les différentes forces coloniales, le patriotisme et l'unité nationale".

"La zaouïa a constamment donné l'exemple par son action en matière de conciliation et de propagation des valeurs de solidarité, d'entraide, de patriotisme et de confraternité entre les composantes du peuple algérien", a-t-il dit.

"Le président de la république M.

Abdelmadjid Tebboune œuvre pour faire de l'Algérie nouvelle un havre de paix, de coexistence et du vivre ensemble", a-t-il déclaré.

"Les écoles coraniques et Zaouïas de Ghardaïa constituent un modèle à suivre en Algérie pour promouvoir la culture du respect mutuel et du vivre ensemble dans la diversité des rites", a-t-il rappelé.

Cette visite dans la wilaya de Ghardaïa a pour objectif d'écouter la société civile, les membres des zaouïas et écoles coraniques pour trouver des moyens à même d'améliorer l'enseignement religieux et de le moderniser, a indiqué M. Belakhdar.

Accompagné du wali de Ghardaïa, Boualem Amrani et des élus locaux, le Conseiller du président de la République a assisté à une cérémonie religieuse qui s'est déroulée dans un climat de recueillement et de piété dans la zaouïa "El Houda wa Diya" et qui a été marquée par la déclamation de versets du saint coran.

Le Conseiller du président de la République chargé des zaouïas et associations religieuses visitera au cours de cette tournée de plusieurs jours des structures religieuses réparties à travers la wilaya de Ghardaïa.

DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS

L'Etat œuvre à redonner aux zones rurales un rôle pionnier économiquement (Merad)

Le chargé de mission à la Présidence de la République, Brahim Merad, a affirmé vendredi depuis la wilaya de Jijel, que "l'Etat œuvre actuellement à redonner un rôle pionnier, économiquement, aux zones rurales".

"L'Etat s'emploie actuellement à redonner un rôle pionnier, économiquement, aux zones rurales", à travers différents programmes de développement en cours de réalisation, a indiqué M. Merad, au 3e jour de sa visite dans les zones d'ombre de plusieurs communes de la wilaya de Jijel.

Les différents programmes en cours dans les zones d'ombre, notamment l'aménagement des routes et le raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz, permettront aux zones rurales de s'ériger en "producteurs et de participer à l'appui des budgets des com-

munes, à travers la création de micro-activités, grâce à l'accès de leurs habitants aux différentes formes d'aide mises en place par l'Etat, à même de garantir une vie décente à la population, a-t-il soutenu. Par ailleurs, M. Merad a mis l'accent sur l'attention particulière accordée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune aux zones d'ombre. Et d'ajouter: "Nous ne pouvons édifier une Algérie nouvelle, tandis que les habitants de plusieurs zones continuent de souffrir".

"Les zones rurales ont été marginalisées depuis plusieurs années. Toutefois, il n'est jamais trop tard pour y remédier. Pour preuve, la majorité des zones d'ombre sont devenues des chantiers à ciel ouvert", a-t-il souligné. En réponse aux préoccupations des citoyens, le même responsable a mis en

avant les efforts consentis localement dans la wilaya de Jijel pour désenclaver les zones d'ombre, "mais les ressources financières locales demeurent insuffisantes par rapport au grand nombre de ces zones", rassurant quant à la forte volonté qui anime les responsables locaux en vue de garantir les besoins fondamentaux de la population". Au troisième jour de sa visite à Jijel, le chargé de mission à la Présidence, Brahim Merad a donné le coup d'envoi du projet de raccordement à l'électricité au profit des régions de Ait Achour, Iyaaden (Ziama Mensouriah), Beni Sekfal (El Aouana), outre l'inauguration de plusieurs routes dans les communes d'Erraguene, Ziama Mansouriah et El Aouana, ainsi que les espaces de loisirs et une salle de soins dans la commune de Selma Benziada.

FORÊTS

Un plan d'action pour la promotion des produits non ligneux en cours de préparation (DGF)

La Direction générale des forêts (DGF) a annoncé jeudi dans un communiqué qu'elle était en passe d'élaborer un plan d'action pour la promotion des produits forestiers non ligneux en Algérie.

"La Direction générale des forêts facilite, avec l'appui de l'Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le processus d'élaboration de la stratégie et du plan d'action national pour la promotion des produits forestiers non ligneux en Algérie", note le document, ajoutant que le cadre stratégique développé, à cet effet, comprend trois orientations stratégiques et neuf objectifs.

La première orientation stratégique s'agit d'assurer une offre de produits forestiers non ligneux issus de sources légales et durables, la deuxième concerne le développement des chaînes de valeurs forestières basées sur les produits forestiers non ligneux, alors que la troisième

orientation stratégique concerne l'adaptation du cadre politique afin de créer un environnement favorable à la gestion durable de la ressource au développement des chaînes de valeurs forestières.

Ainsi, dans le cadre de l'opérationnalisation de ce cadre stratégique, un plan d'action sera élaboré pour chaque orientation stratégique, a indiqué le DGF, précisant que l'atelier d'élaboration du plan d'action se tiendra les 07 et 08 mars 2021 et se déroulera en séances plénières et en trois groupes de travail.

Chaque groupe de travail se focalisera sur une orientation stratégique, explique la DGF, ajoutant que ces groupes sont invités à donner une brève description de l'orientation stratégique et formuler un indicateur de l'orientation stratégique et un ou deux indicateurs pour chaque objectif. Ils seront également appelés à identifier les actions prioritaires pour atteindre chaque objectif tout

en renseignant sur les activités qui sont déjà en cours (dans quel cadre ? par qui ? où ? depuis quand ? comment ? et jusqu'à quand ?), les activités déjà prévues (dans quel cadre ? par qui ? où ? comment ?), ainsi que les activités nouvelles. Ils auront également la mission d'estimer les coûts de mise en oeuvre de ces actions prioritaires et renseigner sur les ressources déjà mobilisées et les ressources qui restent à mobiliser, identifier les résultats attendus de chaque action prioritaire, proposer l'institution la plus appropriée pour assurer la coordination de la mise en oeuvre, ainsi que les institutions partenaires, en tenant compte du champ de leurs compétences et des avantages comparatifs.

Le rapport de chaque groupe de travail sera présenté dans deux matrices, à savoir celle du plan d'action de l'orientation stratégique et une autre matrice d'actions prioritaires, ajoute le communiqué.

NÂAMA

Coup d'envoi des portes ouvertes sur les Forces aériennes

La manifestation "portes ouvertes sur les Forces aériennes" a débuté jeudi à l'école de spécialisation en chasse aérienne "Chahid Bourouis Mohamed" de Mecheria (Nâama) relevant de la deuxième Région militaire.

"Cette manifestation informative constitue une occasion pour les citoyens pour connaître les moyens mis en œuvre, le degré de professionnalisme et la compétence qui caractérisent l'Armée nationale populaire (ANP) de manière générale et les Forces aériennes en particulier", a souligné le commandant air de la deuxième Région militaire, le général major Douiaïssia Abdelkrim, à l'ouverture de cette manifestation au nom du commandant des Forces aériennes, le général major Laraba Mahmoud.

"C'est également une occasion pour mieux informer le public sur l'arme des forces aériennes et ses équipements, ainsi que ses missions et le matériel pédagogique et d'enseignement dont dispose les écoles de formation dans le domaine de l'aviation", a-t-il déclaré.

Le même responsable a indiqué que l'intérêt du



public, présent à ces portes ouvertes, permet de faire connaître les efforts considérables déployés dans la formation des militaires dans les différentes disciplines (aviation, techniques, domaines de navigation, météo et entretien, entre autres), en plus de mettre en exergue les efforts d'acquisition de matériel moderne et la participation des forces aériennes, en un temps record, à des ponts aériens pour répondre aux besoins du pays en matériel, équi-

pements et vaccins pour faire face à la crise sanitaire engendrée par la pandémie de la Covid-19.

Le général major Douiaïssia Abdelkrim a souligné, d'autre part, que cette manifestation de communication, qui s'inscrit dans le cadre du plan général de communication de l'ANP pour l'année 2021, approuvé par le Haut commandement de l'ANP pour la valorisation des relations Armée-Nation, suscite l'engouement des jeunes algériens pour ral-

lier l'ANP en général et les Forces aériennes en particulier.

Cette manifestation de deux jours, qui a vu la présence des autorités locales et qui a enregistré une affluente remarquable des citoyens à son premier jour, a été marquée par la projection de documentaires sur les Forces aériennes, en plus de la tenue d'une exposition comprenant plusieurs ailes mettant en exergue des modèles d'avion d'entraînement de dernière génération, ainsi que du matériel d'armement de défense aérienne, des avions de transport, des hélicoptères, des équipements de recherche et de sauvetage, des escadrons aériens, des ateliers de maintenance d'avions et autres.

Une aile est réservée à l'information sur les procédures permettant d'accéder aux écoles spécialisées relevant des Forces aériennes.

CONSTANTINE

1^{ères} journées de sensibilisation sur la promotion de la culture environnementale

Plusieurs activités de nettoyage et de reboisement ont été organisées, vendredi à Constantine, à l'ouverture de la première édition des journées de sensibilisation sur "la promotion de la culture environnementale dans la communauté et l'utilisation des déchets ménagers pour atteindre les objectifs de développement durable".

Organisée à l'initiative de l'association nationale pour la promotion de la culture environnementale et des énergies renouvelables, cette manifestation devant se poursuivre jusqu'à dimanche prochain, ciblera en particulier les élèves et les étudiants considérés comme le "maillon fort" de la stratégie nationale de promotion environnementale pour un développement durable, selon les organisateurs.

Le coup d'envoi de cette manifestation de sensibilisation, a eu lieu depuis la cité 700 logements à l'unité de voisinage UV20, dans la circonscription administrative Ali Mendjeli, et a impliqué une centaine d'enfants venus participer aux actions de sensibilisation sur l'environnement en compagnie de leurs parents.

Au terme des actions de nettoyage et de reboisement effectuées dans ce quartier, et auxquelles ont participé des éléments de la police urbaine, la direction locale de l'environnement et la Conservation des forêts, des bacs à ordures ménagères octroyés par l'Agence nationale des ordures AND, partie prenante de cette opération de sensibilisation, ont été installés dans les différents recoins de la cité.

"Ces actions visent à inciter et encourager les citoyens à respecter l'hygiène de l'environnement", a déclaré à l'APS la présidente locale de l'association organisatrice de l'évènement, Amel El Abed.

Selon la même source, les premières journées de sensibilisation sur "la promotion de la culture environnementale dans la communauté et l'utilisation des déchets ménagers pour atteindre les objectifs de développement durable", s'inscrivent dans le cadre du programme de l'association pour "réussir le projet national de tri et de valorisation des déchets ménagers lancé avec le concours du secteur de l'environnement".

Des ateliers de sensibilisation sur l'importance du tri et la valorisation des déchets ménagers et autres formations et apprentissages sur la transformation des déchets organiques en engrais naturels, ont été également organisés à cette occasion.

Plusieurs autres activités de terrain et des distractions sont prévues samedi à la forêt d'El Baarouia (El Khroub), où des opérations de nettoyage et de reboisement seront effectuées par les participants, a-t-on fait savoir.

La manifestation sera clôturée, dimanche, par l'organisation d'une conférence scientifique sur les dangers de la pollution et les techniques modernes de mobilisation et de sensibilisation sur le tri et le recyclage des déchets ménagers à l'Ecole nationale supérieure de biotechnologie (ENSB), a souligné Mme El Abed.

Cette première édition des journées de sensibilisation sur la promotion de la culture environnementale dans la communauté est organisée en collaboration avec l'Agence nationale des déchets (AND), la Conservation locale des forêts et l'Ecole nationale supérieure de biotechnologie (ENSB).

MÉDÉA

Périmètre irrigué de Beni-Slimane : le spectre de la sécheresse «risque d'hypothéquer» la saison agricole

Le spectre de la sécheresse "risque d'hypothéquer sérieusement" la saison céréalière 2021 et la production de pomme de terre d'arrière saison au niveau du périmètre irrigué de Beni-Slimane, est de Médéa, suite à la baisse du niveau du barrage d'irrigation de la commune, a déclaré à l'APS, le président de la chambre locale d'agriculture. "Le faible niveau de remplissage du barrage de Beni-Slimane, qui a atteint sa cote d'alerte, en raison du manque de pluviométrie, avec un stock d'à peine 8 millions de M3, soit moins du tiers de sa capacité de stockage théorique, qui est de 30 millions de M3, a aggravé une situation déjà

difficile pour les exploitants agricoles de la région dont les cultures sont menacées par la sécheresse", a expliqué le président de la chambre, Mustapha Zegoumi.

Ces deux facteurs conjugués risquent "d'anéantir" les efforts de dizaines d'exploitants agricoles qui ont investis beaucoup d'argent dans la culture de céréales et de pomme de terre d'arrière saison, faute d'une solution à l'épineux problème de manque d'eau, a-t-il signalé, précisant que seul un apport hydrique supplémentaire et d'appoint, assuré par ce barrage, est en mesure de sauver la saison agricole et éviter la ruine des exploitants qui activent au niveau du péri-

mètre irrigué de Beni-Slimane, qui s'étend sur 2000 hectares.

Selon Zegoumi, un apport hydrique de 4 millions de M3 "suffit" pour irriguer les 2000 hectares de céréales et de pomme de terre, comme alternative au manque de précipitations, nécessaires au développement naturel des cultures, affirmant qu'une demande a été introduite auprès du ministère des ressources en eau afin d'autoriser le pompage, à partir de ce barrage, de la quantité d'eau en question.

Face à cette situation, la chambre locale de l'agriculture multiplie les actions de sensibilisation auprès des exploitants agricoles de la

région, et des autres communes confrontés au même problème, afin d'adopter un planning d'irrigation d'appoint "plus économe en eau", en espaçant les journées d'irrigation et réduire les quantités d'eau réservées aux champs de culture, a fait savoir ce responsable.

Le but de ce travail de proximité, inversement la tendance actuelle en matière d'irrigation, au demeurant traditionnelle, qui mobilise beaucoup d'eau, pour des méthodes d'irrigation économes et adaptées à chaque type de culture, de sorte à pouvoir préserver les rares ressources hydriques qui existent dans la région et à réduire les pertes de production, a-t-il conclu.

TIZI-OUZOU

Formation sur la fabrication de fromages au profit de la femme rurale

Une formation sur les Techniques d'élevage bovin et la fabrication de fromages au profit des femmes rurales issues des wilayas du Centre et de ressortissantes de la République arabe sahraouie et démocratique (RASD), a été lancée, vendredi à Tizi-Ouzou, par l'association nationale Forum appui et promotion de la femme rurale, a-t-on constaté. Prévue initialement au centre de formation professionnelle de la commune de Sidi Naamane, cette formation organisée en collaboration avec la chambre d'agriculture de wilaya de Tizi-Ouzou et le Conseil national de la filière lait, a eu lieu finalement au niveau de l'Institut de formation professionnelle de Oued Fali. Pas moins de 45 femmes, dont une vingtaine issue de la wilaya de Tizi-Ouzou, cinq invitées d'honneur du Sahara Occidental et le reste venues d'une dizaine de wilayas du Centre du pays,

participent à cette formation de trois jours.

"Le but de cette initiative est d'accompagner la femme rurale à travers la formation afin de lui donner un outil pour créer sa propre activité génératrice de revenus, en exploitant les ressources disponibles dans son territoire", a indiqué à l'APS, la vice-présidente du Forum appui et promotion de la femme rurale, Dalila Aoues.

La participation des femmes sahraouies rentre dans le cadre de la solidarité qui lie l'Algérie à la RASD.

Ces dernières une fois formées vont à leur tour former leurs concitoyennes sahraouies aux techniques d'élevage bovin et de fabrication de fromages, a-t-on appris de même source.

A l'issue de cette formation, des diplômés validés par le secteur de la Formation professionnelle seront remis aux participantes,

a indiqué Mme Aoues, rappelant, à ce titre, qu'une convention a été signée entre son association et le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

Grâce à ce diplôme, les femmes formées pourront se rapprocher des organismes publics d'aide à la création d'emplois pour lancer leurs propres projets de micro-entreprise de fabrication de fromage artisanal ou unité d'élevage, a-t-elle souligné.

Les cinq femmes sahraouies présentes à Tizi-Ouzou dans le cadre de cette formation qui sera clôturée le 8 mars par une exposition des produits du terroir et une cérémonie de remises de diplômes, ont salué cette initiative et la "position inimmuable et honorable" de l'Algérie vis-à-vis de la question sahraouie.

La représentante de la direction de promotion de la femme sahraouie, Ouarda

Hamoudi a souligné que cette formation est une opportunité pour un échange d'expériences et de savoir-faire, que, elle et ses compatriotes présentes à cette session, vont à leur tour partager avec leurs concitoyennes.

"Elle est aussi une occasion pour rappeler qu'il y a un peuple (Sahraoui) qui lutte pour son indépendance", a-t-elle dit avant de dénoncer "la guerre que vit son peuple suite à la violation, le 13 novembre dernier, de l'accord de cessez-le-feu, signé en 1991 sous l'égide de l'ONU, par le colonialisme marocain". "Une guerre que le Makhzen, qui cherche toujours à gagner du temps après 29 ans de recherche d'une solution pacifique, met à profit pour dilapider les richesses du Sahara occidental notamment les ressources halieutiques et le phosphate", a-t-elle déploré.

MINES

Vers l'autosuffisance en fer à l'horizon 2025 (Arkab)

L'Algérie pourra renoncer à l'importation du fer en 2025, grâce au projet de Gara Djebilet (Tindouf), avec la possibilité de s'orienter vers l'exportation, a estimé le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab.

Dans une interview accordée à la revue "Echaab économie" dans son numéro du mois de mars, M.

Arkab a précisé que le projet de Gara Djebilet augmentera la cadence de sa production pour atteindre "12 millions de tonnes de fer/an, à partir de 2025", ce qui permettra à cette mine de couvrir "toute l'activité de transformation du fer en Algérie".

Selon le ministre, le Trésor public peut économiser près de 2 milliards de dollars/an, une fois l'importation de ce métal totalement arrêtée, avec possibilité "de s'orienter vers l'exportation".

Ce projet peut également générer 3.000 postes d'emploi, dont 1000 permanents, dès son entrée en phase de production.

Cette mine dispose d'une réserve de 3,5 milliards de tonnes de fer, a fait savoir M. Arkab.

Évoquant l'exploitation du marbre et du granit, le ministre a indiqué que l'Algérie peut "couvrir 200 % de ses besoins", grâce aux gisements dont elle regorge, sachant qu'elle "la plus grande partie de ces gisements n'est pas exploitée".

Il a fait savoir dans ce sens que la valeur ajoutée de l'exploitation de ces deux roches "est considérable" pour les investisseurs et l'économie nationale, à travers la contribution à la réduction de la facture de l'importation.

Concernant les métaux et les terres rares, il a fait état d'un audit des indicateurs sur les volumes des réserves qui font ressortir la présence de ces richesses aux quatre coins du pays, avec une plus grande concentration dans les régions du Sud du pays.

Cet audit devra permettre de définir les sites de ces matières rares, et ce, après la finalisation des études sur terrain et la vérification effective des réserves et de la faisabilité économique pour leur exploitation.

A ce propos, le ministre a souligné que le secteur des mines "requiert l'exactitude des données", appelant à cesser de communiquer des indicateurs non vérifiés et à recourir aux nouvelles technologies pour "une vision globale du secteur minier", notamment en ce qui concerne les types des métaux, leur profondeur et les surfaces de leur concentration.

Il a salué, par ailleurs, la contribution du ministère de la Défense nationale qui a mis à la disposition de l'Agence du service géologique de l'Algérie (ASGA), la technique "de levé géophysique aérien" qui permet de procéder à "un scan des surfaces minières".

COMMERCE INTRA-AFRICAIN

"Faire de la route transsaharienne un corridor de croissance économique"

La route transsaharienne est en mesure de constituer un moteur de croissance économique si elle est érigée comme corridor de commerce entre les pays membres du projet de l'infrastructure intra-africaine de 9.900 km, a estimé jeudi à Alger le président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Reda Tir.

Intervenant à l'occasion d'une Journée d'étude sur la route transsaharienne organisée par le CNESE et le Comité de liaison de la route transsaharienne (CLRT), M.

Tir a souligné l'intérêt de concrétiser le projet de la route transsaharienne notamment via la création d'un corridor économique entre les pays membres de ce projet, vecteur, a-t-il dit, d'intégration régionale et de développement commercial intra-africain. "Pour cette raison, les pays membres de la route transsaharienne sont appelés à lancer un débat pour promouvoir cette route stratégique en un corridor devenant un véritable moteur de croissance économique et de développement en Afrique", a plaidé M. Tir, notant l'opportunité offerte par la mise en œuvre de la zone de libre-échange africaine (Zlecaf) offrant "un nouveau souffle" pour la route transsaharienne.

En présence des secrétaires généraux de plusieurs départements ministériels et de représentants diplomatiques des pays membres du CLRT (Tunisie, Mali, Niger, Tchad et Nigéria), le président du CNESE a affirmé que l'ouverture vers un nombre encore plus important de pays africains permettra d'augmenter le volume des échanges et attirera davantage d'investissements.

Rappelant que "cette ambition est conforme aux objectifs de l'Union africaine et aux stratégies de soutien des partenaires internationaux de développement", M. Tir a estimé nécessaire pour les pays membres de la route transsaharienne, afin d'atteindre cet objectif, de prendre certaines mesures incluant l'établissement d'un accord stratégique définissant un mécanisme de collaboration et un système de gestion durable.



Il a également cité l'intérêt de créer un forum économique réunissant annuellement les dirigeants d'entreprises et responsables politiques des six pays membres afin d'échanger sur les problématiques d'ordre économique et commercial de la région, proposant aussi la création d'un conseil d'affaires mixte regroupant les chambres de commerce et d'industrie et des institutions similaires des pays membres dans le but de coordonner la concertation entre les adhérents des actions visant le développement des différents secteurs économiques de la région.

Pour sa part, le secrétaire général du CLRT, Mohamed Ayadi, a rappelé qu'en 2009, le comité avait lancé une étude sur les potentialités d'échanges commerciaux entre les pays membres, dont les recommandations "toujours d'actualité" ont porté sur l'instauration d'un système corridor et la création d'une instance commune chargée du soutien et de la promotion des échanges commerciaux entre les pays du CLRT.

"Le projet de la route transsaharienne est physiquement mûr pour la concrétisation des objectifs, à savoir, l'accélération des échanges entre les membres

pour une plus grande intégration régionale".

Un taux d'avancement de plus de 90%

M. Ayadi a également souligné le taux d'avancement, de plus de 90%, de la route transsaharienne soit 9.000 km bitumés sur 9900 km de linéaire total.

De plus, les six pays membres représentent 27% du PIB du continent et 25% de sa population.

De son côté, l'expert et Professeur Nacer Bourenane, a fait observer que la route transsaharienne est un projet considéré comme l'un des plus structurants du continent que le NEPAD a retenu comme projet phare.

"Ce projet est également essentiel car le continent se dirige dans toutes ses régions vers une approche en termes de corridor.

Il y a le corridor de Maputo (Mozambique), celui de Beira (Mozambique) et le plus récent reliant Addis-Abeba (Ethiopie) au port de Monbasa (Kenya) en passant par Nairobi", a énuméré M. Bourenane.

De plus, il a noté au plan mondial, une redistribution des chaînes de valeur rendant celles-ci plus "régionalisées et plus proches du

consommateur".

En outre, le membre du CNESE, Sofiane Mazari, a fait observer que la route transsaharienne relie six pays répartis dans trois des huit communautés économiques du continent.

Il a indiqué que les résultats attendus d'un corridor transsaharien résident dans l'accroissement des échanges commerciaux par voie terrestre et la réduction des coûts de transport, notant le manque de développement des échanges commerciaux intra-africains au vu du potentiel existant.

"En générant des économies d'échelle, les corridors compétitifs permettent aux pays concernés d'offrir des services de transport de grande capacité qui réduisent les coûts et les délais de transport, minimisant ainsi les coûts commerciaux globaux", a-t-il expliqué.

En outre, M.

Mazari a estimé qu'un corridor transsaharien offre une nouvelle perspective au Tchad, au Mali et au Niger leur permettant d'accéder aux ports tunisiens et aux ports algériens d'importante capacité, citant également la mise en service prochaine du port centre de Hamdania (wilaya de Tipaza).

ENERGIE

Redoubler d'efforts et mieux coordonner pour raccorder les exploitations agricoles

Les directions des services agricoles doivent redoubler d'efforts et renforcer la coordination avec les responsables de la Société de distribution de l'énergie et du gaz (SADEG) pour pouvoir passer à la phase de raccordement des exploitations agricoles en énergie électrique, a insisté, jeudi à Tlemcen, Mira Touami, directrice centrale au ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

Lors d'un regroupement régional des DSA et des responsables de la SADEG filiale de sonelgaz, elle a indiqué que l'opération de recensement des exploitations agricoles qui nécessitent un raccordement au

réseau électrique, lancée en juin dernier, a dénombré quelque 46.000 exploitations concernées au niveau national dont 8.000 à l'Ouest du pays, situées plus ou moins à dix kilomètres des réseaux électriques.

"Cette opération a accusé, toutefois, du retard à cause de mauvaises compréhensions des orientations du ministère de tutelle, d'où la nécessité d'organiser une telle rencontre qui permet d'harmoniser les concepts et les méthodes de travail", a souligné Mira Touami. Les responsables de la SADEG ont déjà anticipé dans l'élaboration des études techniques et n'attendent que les listes définitives des exploita-

tions à raccorder, ont fait savoir des responsables de wilayas de l'ouest de la société.

A ce sujet, les représentants du ministre de l'Agriculture, Mira Touami et Hawki Salah ont mis l'accent sur l'urgence d'arrêter les listes des exploitations agricoles suivant les critères de priorité dont celui de la disponibilité d'infrastructures au sein des exploitations comme les forages et les étales.

"Raccorder 46.000 exploitations agricoles n'est pas une mince affaire.

Pour cela, la priorisation est impérative pour pouvoir engager les travaux", a

déclaré Mira Touami, soulignant qu'un délai de quelques jours ont été accordés aux douze directeurs d'agriculture des wilayas de l'Ouest pour arrêter leur bilan final et entamer l'opération de raccordement, notamment des exploitations productives qui ont une plus-value agricole.

Cette rencontre, la troisième du genre après celle d'Alger et de Constantine, a permis aux responsables concernés de voir les lacunes qui entravent cette opération qui s'inscrit dans la feuille de route du secteur de l'agriculture 2020-2024.

Une dernière rencontre est prévue dimanche prochain à Timimoun.

PÉTROLE

Le baril de Brent franchit la barre de 68 dollars

Les prix du pétrole poursuivent leur redressement vendredi en franchissant la barre de 68 dollars, une hausse soutenue par l'augmentation moins importante que prévu de l'offre de l'Opep+ à partir d'avril.

Vers 10H50 GMT (11H50 à Alger), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai gagnait 2,07% à Londres par rapport à la clôture de la veille, à 68,12 dollars, peu après avoir atteint 68,50 dollars, un plus haut depuis le 8 janvier 2020.

Dans le même temps, le baril américain de WTI pour avril grimpeait de 1,82% à 64,99 dollars, après avoir passé temporairement la barre des 65 dollars sous laquelle il évoluait depuis près de 14 mois.

Les deux contrats de référence ont gagné plus de 30% depuis le 1er janvier.

Les analystes envisageaient des divergences entre les deux poids lourds de l'alliance, la Russie et l'Arabie saoudite, ainsi qu'une hausse de la production d'or noir plus prononcée.

Mais le deuxième sommet de l'année rassemblant les ministres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs alliés s'est déroulé sans heurts et a



débouché jeudi sur une ouverture modérée du robinet de brut à compter du mois prochain.

"La réunion a été fructueuse", a commenté vendredi le vice-Premier ministre russe Alexandre Novak en charge de l'Énergie et chef de file des dix alliés de l'Opep, des propos cités dans un communiqué mis en ligne par Moscou.

"Pour la troisième réu-

nion consécutive, l'Opep+ a fait preuve de prudence" dans sa politique de réduction de sa production d'or noir, ont souligné les analystes de Morgan Stanley, en prenant la décision "inattendue" de reconduire les quotas existants, exception faite de la Russie et du Kazakhstan qui pourront augmenter leur offre de 150.000 barils quotidiens.

Surtout, Ryad maintien-

dra son retrait volontaire et supplémentaire d'un million de barils par jour le mois prochain.

Le Brent et le WTI ont grimpé de près de 5% à la clôture jeudi.

De plus, "les stocks de pétrole devraient diminuer à un rythme rapide en avril, ce qui permettra de soutenir davantage les prix du pétrole", selon les analystes du marché pétrolier.

Les cours du pétrole terminent à leur plus haut en près de 2 ans

Les prix du pétrole ont atteint vendredi de nouveaux sommets de clôture en près de deux ans, portés par l'augmentation moins importante que prévu de l'offre des principaux pays exportateurs à partir d'avril.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai a gagné 3,9% à Londres, à 69,36 dollars, un plus haut à la clôture depuis avril 2019.

Le baril américain de WTI pour avril a grimpé de 3,5% à 66,09 dollars, un niveau de fin de séance plus atteint en 22 mois.

Les deux contrats de référence ont gagné près de 35% depuis le 1er janvier.

Les analystes envisageaient des dissensions à l'occasion la deuxième réu-

nion de l'année des ministres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs alliés de l'Opep+.

Ils craignaient notamment des divergences entre les deux poids lourds de l'alliance, la Russie et l'Arabie saoudite, ainsi qu'une hausse de la production d'or noir plus prononcée. Mais le sommet s'est déroulé sans heurts et a débouché jeudi sur une ouverture modérée du robinet de brut à compter du mois prochain.

"La réunion a été fructueuse", a commenté vendredi le vice-Premier ministre russe Alex andre Novak en charge de l'Énergie et chef de file des dix alliés du cartel, des propos cités dans un communiqué mis en ligne par

Moscou. "Pour la troisième réunion consécutive, l'Opep+ a fait preuve de prudence" dans sa politique de réduction de sa production d'or noir, ont souligné les analystes de Morgan Stanley, en prenant la décision "inattendue" de reconduire les quotas existants, exception faite de la Russie et du Kazakhstan qui pourront augmenter leur offre de 150.000 barils quotidiens.

Surtout, Ryad maintiendra son retrait volontaire et supplémentaire d'un million de barils par jour le mois prochain. De quoi provoquer une véritable "onde de choc sur le marché du pétrole", selon Eugen Weinberg, de Commerzbank. Le Brent et le WTI avaient déjà grimpé de près de 5% à la clôture jeudi.

CHINE

La réduction de la pauvreté mérite d'être reconnue (PNUD)

La méthode chinoise de lutte contre la pauvreté est appréciable et mérite d'être reconnue, a récemment déclaré l'administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Achim Steiner.

"Je pense que la voie empruntée par la Chine et les choix qu'elle a faits sont très précieux, tant en termes quantitatifs qu'en termes d'enseignements politiques tirés, et méritent en outre d'être reconnus pour la façon dont elle a fait de l'éradication de la pauvreté une

priorité nationale", a-t-il fait remarquer. Ces remarques ont été faites à l'occasion de la publication du rapport intitulé "Études chinoises sur la réduction de la pauvreté : une perspective de l'économie politique", rapport publié par New China Research (NCR), le groupe de réflexion de l'Agence de presse Chine Nouvelle.

"Nous avons observé un certain nombre de pays qui ont fait de l'éradication de la pauvreté une priorité, la Chine étant l'un d'entre eux", a expliqué M. Steiner, ajoutant que ce

sont des exemples qui nous donnent de l'espoir et du courage, car le leadership et les conceptions axées sur la pauvreté dans la politique nationale de développement non seulement comptent, mais donnent aussi des résultats.

Le chef du PNUD a par ailleurs salué l'approche de la Chine qui consiste à déployer les technologies numériques pour permettre aux pauvres de trouver une sortie plus rapide de la pauvreté, déclarant : "Nous restons désireux d'étudier ces expériences".

"Nous devons nous assurer que la numérisation sert les objectifs de développement d'un pays et pas seulement les acteurs du monde des technologies numériques et des logiciels qui apportent leur ingéniosité sur le marché", a poursuivi M.

Steiner, soulignant que l'avenir numérique pourrait rendre nos sociétés plus résilientes, moins inégales et plus durables.

Le PNUD continuera à aider les pays à s'attaquer au problème de l'extrême pauvreté, a-t-il conclu.

UE - ETATS-UNIS

Suspension des droits de douane entre l'UE et les Etats-Unis dans le cadre du litige entre Airbus et Boeing

L'Union européenne (UE) et les Etats-Unis sont convenus de suspendre les droits de douane appliqués dans le cadre du litige entre Airbus et Boeing, a déclaré vendredi la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, après s'être entretenue au téléphone avec le président américain Joe Biden.

Les deux dirigeants sont convenus de suspendre les droits de douane, tant sur les produits aéronautiques que non aéronautiques, pour une période initiale de quatre mois, a précisé Mme von der Leyen dans un communiqué.

"Nous nous sommes engagés à nous concentrer sur la résolution de nos différends en matière aéronautique", a-t-elle déclaré.

"C'est une excellente nouvelle pour les entreprises et les industries des deux côtés de l'Atlantique, et un signal très positif pour notre coopération économique dans les années à venir", a-t-elle dit.

CANADA

Un excédent commercial de 926 millions d'euros en janvier

Le Canada a dégagé en janvier un excédent commercial de 1,4 milliard de dollars canadiens (926 millions d'euros), grâce à des exportations en hausse notamment vers les Etats-Unis, son premier partenaire commercial, a indiqué vendredi l'institut de la statistique.

Cet excédent, le premier depuis mai 2019, est le plus élevé depuis juillet 2014.

Il s'agit d'un résultat inattendu car les analystes s'attendaient plutôt à un déficit commercial de 1,4 milliard de dollars.

Les importations (49,4 milliards) et exportations (47,4 milliards) du mois de décembre ont été révisées légèrement à la hausse.

En janvier, les exportations ont fortement progressé (+ 8,1%), pour atteindre 51,2 milliards de dollars, avec une hausse dans toutes les sections de produits.

Les exportations d'aéronefs et autres matériels et pièces de transport ont augmenté de 72,3% en janvier, "principalement en raison d'une croissance atypique des exportations d'aéronefs, qui ont plus que doublé".

Les exportations de produits énergétiques et de biens de consommation se sont inscrites aussi en hausse.

Les exportations vers les Etats-Unis ont augmenté de 11,3% et atteint 37,2 milliards de dollars tandis que les importations ont légèrement augmenté de 0,4% (à 31 milliards).

"Par conséquent, l'excédent commercial du Canada avec les Etats-Unis a plus que doublé pour passer de 2,5 milliards de dollars en décembre à 6,2 milliards de dollars en janvier", soit "l'excédent le plus élevé depuis septembre 2008", précise Statistique Canada.

Les importations ont augmenté de 0,9% (à 49,8 milliards de dollars) par rapport au mois précédent, après avoir diminué pendant deux mois consécutifs.

En outre, après une baisse de 16,8% en décembre, les importations de biens médicaux et de protection ont diminué de 3,2% (à 2,6 milliards), soit la plus faible valeur mensuelle depuis mars 2020 et le début de la pandémie.

Les importations de vaccins, dont ceux contre le Covid-19, ont elles augmenté de 21,4% entre décembre et janvier.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Wahiba, Seloua et Manel, des "chevalières" face aux flammes

Wahiba Dine, Seloua Saâdane et Manel Louami, trois femmes courageuses et volontaires, travaillant dans les rangs de la Protection civile de la wilaya d'El Tarf, sont un exemple concret du renforcement, d'année en année, de la présence des "chevalières du feu" dans ce secteur.

Aux côtés de leurs collègues hommes, les trois "soldats du feu", ont su faire preuve au quotidien, de leurs compétence et efficacité particulièrement en cette période de crise sanitaire, a indiqué à l'APS le directeur local de la Protection civile, le colonel Abdelaziz Melbous.

Bien qu'elles ne représentent qu'une faible part (5%) des effectifs, estimés à 938 agents, les trois femmes pompiers, universitaires de formation, "accomplissent avec ardeur leur mission et s'investissent avec la même passion, énergie et efficacité que leurs camarades de la gent masculine", souligne la même source.

Rencontrées lors de la célébration de la journée internationale de la Protection civile, lundi dernier, ces femmes sapeurs-pompiers ont déclaré qu'elles "partagent avec leurs collègues les mêmes responsabilités, avec professionnalisme et dextérité". "En tant que femme sapeur-pompier, je me suis attelée depuis le premier jour de mon recrutement il y a 11 ans, à exercer mon métier avec énergie et efficacité", affirme le capitaine Wahiba, dont le grade a été décerné au cours de cette jour-

née, confiant remplir ses missions avec "conscience et professionnalisme".

Ingénieure de formation, dans la spécialité biologie, cette mère de deux enfants qui a intégré la protection civile à l'issue d'une formation de 9 mois, à l'école nationale de Bordj El Bahri à Alger, a été encouragée au départ par son père, ensuite par ses collègues et son mari.

"Disponibilité, persévérance et sens de la responsabilité sont la clé de toute réussite", a humblement indiqué cette capitaine qui est aujourd'hui chef de bureau chargée de l'acquisition des produits parapharmaceutiques au niveau de l'unité principale de Ain El Assel.

Doter les agents d'intervention de moyens de protection sur le lieu de l'intervention pour éviter toute éventuel risque de contamination, était l'une de ses principales missions accomplies avec conscience et grande responsabilité.

Durant la période de pandémie de Covid-19, elle avait décidé de ne pas bénéficier des dispositions du président de la République en faveur des mères ayant des enfants en bas âge, préférant demeurer



sur le terrain aux côtés de ses collègues.

Deux médecins totalement engagées

L'intégration de deux femmes médecins généralistes, les premières dans ce corps constitué fortement sollicité au lendemain de l'apparition de cette pandémie dans cette wilaya frontalière, a été saluée pour tous.

Toutes deux originaires de la wilaya d'El Tarf, Seloua et Manel sont deux tennes qui ont voulu qu'elles deviennent médecins et sauver des vies en exerçant dans un corps au sein duquel elles n'ont jamais pensé intégrer un jour.

Après une courte expérience professionnelle, ces deux lieutenantes ont intégré les rangs des sapeurs-pompiers au mois d'avril 2020, en qualité de responsables de

l'infirmier. Ces "soldats de l'urgence" ont travaillé durement au cours de la crise sanitaire qui a exigé une disponibilité entière sur le terrain, notamment l'urgente mobilisation de l'ensemble des moyens de protection (combinaisons, gants et lunettes) pour protéger les agents d'intervention. "Sauver des vies humaines était un rêve d'enfance et le métier de pompiers n'a fait que confirmer davantage notre ambition", ont-elles confié. S'appropriant à s'envoler en justes noces, Seloua soutient tout comme sa collègue nouvellement mariée, que "ce travail périlleux n'est pas l'apanage des hommes, mais nécessite néanmoins un sérieux investissement dans le travail et un total engagement". Ces deux médecins ont assuré durant les derniers mois, entre autres, des sessions de formation au profit des agents chargés de la protection, de la désinfection des ambulances et du matériel, mais aussi concernant la conduite à tenir devant une femme au moment de l'accouchement en période de Covid 19. D'autres sessions consacrées au secourisme et à la sensibilisation des citoyens à l'importance du respect des mesures de lutte contre la Covid 19, ont été en outre confiées à ces femmes sapeurs-pompiers.

Warda Maâmeri, une femme de fer aux doigts de fée

Sur les hauteurs de la localité de Ain Smara (20 km au Sud-Ouest de Constantine) retentit le nom et la popularité de Warda Maâmeri, une ferronnière qui s'est frayée un chemin dans un métier d'hommes faisant d'elle une femme de fer aux doigts de fée.

Défiant la rudesse de cette profession, dès l'âge de 24 ans, Warda a appris de son oncle la ferronnerie et contribué au prolongement d'une tradition ancestrale, concrétisant de ce fait son rêve à rebours des préjugés, marquant la particularité à Constantine du choix de la femme pour une profession habituellement masculine.

Unique ferronnière d'art à Constantine, Warda se charge personnellement du transport de la matière première et de la préparation d'ouvrages de différents gabarits en utilisant des outils de choc et des instruments lourds, ainsi que l'élaboration de designs modernes et la confection de styles créatifs inspirés par des formes nouvelles adaptées à la demande des clients.

Façonnant le fer à sa disposition, Warda manie savamment les coups de marteau et d'étau sur le métal qui ont façonné ses ouvrages mais aussi sa personnalité bien trempée et l'ambition qu'elle porte.

"Pentes en forme de rinceaux, portes, grilles, vérandas, rampes ou objets d'art, la forme finale de l'ouvrage me fascine et me rappelle le façonnage minutieux de chaque pièce soumise à un traitement spécial, notamment le passage de l'adoucissement du fer au durcissement de la

confection pour forger un produit d'art", a-t-elle souligné.

Et de poursuivre : "De la ferronnerie populaire ou artisanale à la ferronnerie d'art ou celle du bâtiment, j'ai appris à me perfectionner et à donner vie à des objets d'ornements architecturaux en fer forgé", précisant que la plupart de ses ouvrages en ferronnerie ont été réalisés "dans un délai n'excédant pas trois jours".

Plus qu'un métier, une vocation

"Avant d'être envahie par la passion de ce métier, j'étais une fille ordinaire, puis je me suis laissée emporter par ce que je ressentais en découvrant le charme du forgeage, j'ai trouvé ma vocation, ce qui était le plus essentiel pour moi", confie-t-elle.

"C'est là où je suis née", ajoute Warda qui considère que "porter le fardeau de la responsabilité d'un atelier, concilier vie professionnelle et vie de famille, et supporter le regard de la société envers la question de la différence, en exerçant un métier majoritairement masculin, rendaient difficile la concrétisation de mon rêve".

Estimant qu'il faut ouvrir du caractère pour relever le défi, la ferronnière constantinoise, travaille toujours, à 34 ans, avec le même enchantement et se revoit encore la toute jeune femme enthousiaste qu'elle était au tout début de son parcours.

"Je me suis tant battue pour arriver jusque-là et aujourd'hui je cherche à acquérir plus d'autonomie et avoir un atelier propre à moi en vue de réaliser mes

objectifs et devenir auto-entrepreneuse", a-t-elle martelé.

Rencontré devant l'atelier de la ferronnière, Kamel.

A, un client parmi les plus anciens de Warda, a confié à l'APS avoir connu la jeune ferronnière dès le début de son parcours, il y a plus de 10 ans.

"En signe de reconnaissance pour son obstination et son dévouement, je lui confie toujours des commandes qu'elle réalise avec une touche de somptuosité à un coût raisonnable qui convient à toutes les bourses", a-t-il renchéri.

Selon son cousin, Abderrahmane Maâmeri, "les débuts de Warda dans ce métier majoritairement masculin, n'étaient pas si aisés, mais elle ne se préoccupait pas de l'avis des autres et se consacrait pleinement à son travail grâce aux encouragements des membres de la famille, notamment ceux de son défunt père".

"Warda, a-t-il dit, a surmonté toutes les difficultés rencontrées dans son environnement social et gagné une notoriété qui ne cesse de grandir".

Et de poursuivre : "J'ai travaillé comme apprenti chez ma cousine durant deux ans, au cours desquelles j'ai appris d'elle énormément de choses en peu de temps".

"Le regard des gens envers Warda a changé avec le temps, car les clients affluent désormais de toutes parts, que ce soit des habitants de la commune de Ain Smara, des entreprises industrielles, des associations et même des clients des wilayas limitrophes", a-t-il assuré.

Ouanid Houria: un savoir-faire idoine pour perpétuer le tapis de Selmana à Tissemsilt

Ouanid Houria, 43 ans, versée dans la confection des tapis traditionnels, s'attelle depuis des années à promouvoir et à préserver cet héritage ancestral dans la région de Laayoune, à Tissemsilt.

Au niveau de son atelier, ouvert au village de Selmana, cette dame prend en charge quatre femmes qui s'initient à la fabrication du tapis traditionnel, se distinguant par sa qualité du tissage et des produits utilisés, répondant aux goûts et aux attentes des acquéreurs.

Le tapis de la région de Selmana est réputé par sa couleur blanche, comme celui fabriqué par les artisans de la localité de Ksar Chellal, dont le produit jouit d'une réputation internationale.

Les tapis de Mme Ouanid Houria sont tissés à la main "à l'ancienne".

Elle utilise des outils ancestraux et des broches comme "Kholala", "Kardach", "L'mensedj", et autres peignes.

Ses travaux sont composés de dessins et formes diverses transmis par la mémoire collective, nécessitant tout un savoir-faire et une précision dans le détail.

"J'ai appris le tissage des tapis avec ma grand-mère, Hadj Khadra, qui m'a initiée aux secrets de cet art traditionnel", explique l'artisanne, précisant que son atelier a été mis en place avec les microcrédits

octroyés par l'ANGEM.

Mme Ouanid a pu faire connaître ses produits et assuré leur promotion, durant ces cinq dernières années, en prenant part à 35 salons et expositions à dimension nationale et régionale et autres semaines culturelles.

"Ces événements m'ont permis de vendre mes tapis et nouer des professionnels et une clientèle des wilayas avoisinantes comme Djelfa, Tiaret et Aïn Defla", a-t-elle assuré.

En 2017, un de ses tapis a été estampillé par le centre régional d'estampillage de Tipasa.

L'opération a permis de promouvoir davantage les travaux de cette dame, rappelle-t-on.

Malgré ces succès, Mme Ouanid ne s'est pas empêchée d'évoquer les problèmes que rencontre ce créneau comme les difficultés en matière d'approvisionnement en matières premières (la laine), l'inexistence des outils traditionnels utilisés dans le tissage ou encore, l'absence d'espaces de commercialisation des tapis dans les principales villes de la wilaya comme Tissemsilt, Theniet El Had et Bordj Bounaama ou au niveau des espaces touristiques comme le parc naturel de Theniet El Had ou la station thermique de Sidi Slimane.

Outre ces initiatives, l'artisanne de Selmana compte ouvrir au chef-lieu de wilaya un espace pour commercialiser ses produits, "pour conquérir de nouveaux clients et renforcer davantage la réputation du tapis de Selmana et le distinguer des produits des autres régions du pays", précise-t-elle.

Cibler les zones d'ombre

Par ailleurs, avec la col-

CORONAVIRUS - ENFANTS

L'année de confinement pourrait mettre en péril la santé mentale des enfants (UNICEF)

Depuis le début de la pandémie de Covid-19, au moins un enfant sur sept, soit 332 millions d'enfants dans le monde, a été soumis à une politique nationale de confinement obligatoire ou recommandé pendant au moins neuf mois, une situation qui met en péril sa santé mentale et son bien-être, affirme l'UNICEF.

Alors que la plupart des enfants dans le monde ont vécu sous une forme ou une autre de confinement intermittent au cours de l'année dernière, une nouvelle analyse publiée jeudi par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, qui utilise les données de l'Oxford Covid-19 Government Response Tracker, fournit un tour d'horizon de certaines des conditions de confinement les plus longues à l'échelle mondiale.

Selon l'analyse, 139 millions d'enfants dans le monde sont soumis à des mesures nationales de confinement obligatoire pendant au moins neuf mois depuis que la Covid-19 a été qualifiée de pandémie le 11 mars 2020.

De telles politiques, qui impliquent que ces enfants n'ont pas le droit de sortir de chez eux, sauf quelques exceptions, concernent des pays tels que le Nigeria, le Paraguay ou le Pérou par exemple. Sur les 332 millions d'enfants concernés,



les 193 millions d'enfants restants sous soumis à des politiques nationales de confinement recommandé depuis la même période.

"Avec les mesures de confinement nationales et les restrictions en matière de déplacements liées à la pandémie, l'année passée a été éprouvante pour chacun

d'entre nous, en particulier pour les enfants", indique Henrietta Fore, Directrice générale de l'UNICEF.

"Quand on vit chaque jour séparé de ses amis et de ses proches, et que l'on est parfois enfermé à la maison avec son agresseur, les effets sont dévastateurs.

De nombreux enfants se

sentent effrayés, seuls, anxieux et inquiets pour leur avenir.

Cette pandémie doit nous permettre de mieux aborder la santé mentale de l'enfant et de l'adolescent, et cela commence par accorder à ce problème l'attention qu'il mérite", a-t-elle ajouté.

AFGHANISTAN

14 morts dans une mine d'or ensevelie par une avalanche

Au moins 14 personnes sont mortes jeudi quand une avalanche a enseveli la mine d'or dans laquelle elles travaillaient dans la province de Badakhshan, dans le nord-est de l'Afghanistan, ont indiqué vendredi les autorités provinciales.

"Malheureusement, 14 personnes ont été tuées à cause d'une avalanche dans le district de Raghistan", a déclaré Farid Nekfar, chef du service des catastrophes naturelles de la province de Badakhshan.

"Jusqu'ici, 12 corps ont été récupérés (...) Nous tentons de trouver les deux autres morts", a-t-il ajouté, précisant que la situation était compliquée par le fait que la zone est sous le contrôle des talibans.

Un membre du Conseil provincial de Badakhshan, Ahmad Jawed Raghbi, a indiqué que les victimes travaillaient dans une mine d'or quand l'avalanche est survenue.

Selon Abdul Rahman, un habitant du district voisin de Khwahan qui a perdu deux oncles dans la catastrophe, une trentaine de personnes se trouvaient dans la mine au moment de l'avalanche et les rescapés ont été secourus par les villageois.

Les catastrophes naturelles, comme les avalanches ou inondations, frappent souvent les régions montagneuses d'Afghanistan à la fin de l'hiver, quand la neige commence à fondre. Le phénomène est aggravé par la déforestation.

GRÈCE

Des centaines de personnes quittent leurs maisons après un séisme

Des centaines de personnes dans des villages du centre de la Grèce ont dû passer une deuxième nuit consécutive, celle de jeudi à vendredi, dans des tentes ou dans leurs voitures, après le nouveau fort séisme qui a frappé la région de Larissa, sans toutefois faire de victimes jusqu'ici.

"Heureusement nous n'avons pas eu de victimes jusqu'ici", a indiqué Chryssoula Katsioulis, employée à la mairie d'Elassona, une commune près des villages de Damasi, Mesochori, Amouri, Domeniko et Tyrnavos touchés par les séismes.

Le tremblement de terre de jeudi soir a provoqué une nouvelle vague de panique dans ces villages situés à près de 250 kilomètres au nord d'Athènes et où "de nouvelles tentes sont en train d'être dressées" pour répondre aux besoins des habitants, selon Chryssoula Katsioulis.

"Nous avons tous eu très peur, des gens sont sortis à nouveau dans la rue jeudi soir et de nombreuses personnes ont passé la nuit dans leurs voitures", a-t-elle indiqué.

D'une magnitude de 5,6 selon l'USGS et 5,9 selon l'Observatoire d'Athènes, le séisme de jeudi soir s'est produit au lendemain de celui de 6,3 qui avait fait onze blessés.

Plus de 300 maisons, surtout vieilles, des hôpitaux, écoles et églises ont été endommagés et des centaines de tentes sont dressées dans le stade de Damasi.

Le préfet de la Thessalie, Konstantinos Agorastos, a indiqué vendredi à la télévision publique Ert qu'il n'y avait pas eu de nouveaux éboulements après le deuxième séisme, mais que "l'état des édifices endommagés mercredi a été aggravé".

"Les gens ont peur de rentrer chez eux ou d'aller dans des hôtels", a-t-il déclaré à Larisa avec des responsables de la protection civile et des maires de la région.

Un responsable du bureau de presse des pompiers a indiqué que "des rochers sont tombés à Kalabaka près des Météores", un site géologique classé au patrimoine mondial de l'Unesco, comprenant une vingtaine de monastères orthodoxes, à 90 kilomètres au nord-ouest de l'épicentre.

La secousse tellurique de jeudi s'est produite à 5 kilomètres au nord de l'épicentre de celle de mercredi qui était à 16 kilomètres d'Elassona, a précisé aux médias le sismologue grec Efthymis Lekkas, estimant qu'il ne s'agit pas d'une réplique mais d'un nouveau séisme principal. Plusieurs répliques entre 4,1 et 5,7 ont été enregistrées après les deux séismes ressentis dans la région.

AP3

POLOGNE

Six morts dans l'accident d'un autocar ukrainien

Six personnes ont été tuées et une quarantaine blessées dans l'accident d'un autocar ukrainien sur une autoroute de Pologne dans la nuit de vendredi à samedi, ont annoncé les secouristes.

L'accident est survenu vers minuit, sur l'autoroute A4 près de Jaroslaw, à proximité de la frontière polono-ukrainienne. L'autocar a heurté, pour des

raisons encore inconnues, les barrières de sécurité avant de tomber dans le fossé et se coucher sur un côté, selon la police.

"Le bilan de l'accident est de six morts" et une quarantaine de blessés parmi les 57 passagers et chauffeurs de ce bus à étage, a indiqué à la chaîne de télévision TVN24 Marcin Betleja, porte-parole des pompiers de Rzeszow. Huit

des blessés se trouvaient dans un état grave, ont indiqué les services médicaux. Les médecins ont souligné que nombre de passagers, tous ukrainiens, n'avaient pas bouclé leurs ceintures pour le voyage.

Selon les médias, il s'agit d'un bus assurant la ligne régulière entre Poznan (ouest de la Pologne) et Kherson, dans le sud de l'Ukraine.

NOUVELLE ZÉLANDE

Séisme de magnitude 6,1 au large du nord

Un séisme de magnitude 6,1 a été ressenti samedi au large de l'île du Nord en Nouvelle-Zélande, a annoncé le service de surveillance sismique GeoNet NZ.

Plus grande réplique à ce jour du tremblement de terre de magnitude 7,2 survenu la veille, cette

secousse est survenue à 13h16 heure locale (0h16 GMT), à 140km à l'est de Te Araroa, avec son hypocentre localisé à une profondeur de 33km.

Elle a provoqué une alerte au tsunami pour les parties orientales de l'île du Nord, levée par la suite.

La série de séismes de

vendredi matin a été suivie par un certain nombre de répliques, dont la plupart sont d'une magnitude oscillant entre 4 et 5.

Ce jour-là, trois fortes secousses avaient été ressenties au large du nord de la Nouvelle-Zélande.

La plus puissante, de magnitude 8,1, a été ressen-

tie près des îles Kermadec à 8h28 heure locale (19h28 GMT). Selon GeoNet NZ, il est "très probable" qu'il y ait davantage de répliques allant jusqu'à une magnitude 7,9 dans le mois à venir, évaluant à 90% la probabilité de nouveaux séismes dans les 30 jours à venir.

ANGLETERRE

La police s'impatiente face au racisme dans le foot

La police britannique a demandé vendredi aux instances du football professionnel une meilleure coopération pour lutter contre le racisme en ligne et dans les stades.

Plusieurs joueurs comme Anthony Martial et Marcus Rashford à Manchester United, ou Reece James, à Chelsea, ont été la cible d'insultes et d'attaques racistes sur les réseaux sociaux ces dernières semaines.

Selon la BBC, le chef adjoint de la police Mark Roberts, en charge de la sécurité dans le football britannique, craint une recrudescence des propos et actes haineux lorsque les supporters pourront de nouveau aller au stade, une fois les mesures sanitaires levées.

"Avant le confinement, nous observions déjà une hausse (des actes à caractère raciste)", a expliqué Mark Roberts à la BBC, demandant aux clubs de "se préparer" dès à présent.

"Il est arrivé que la police essaie de contacter un joueur et se soit heurtée à un mur au niveau du club", a-t-il ajouté.

"Et le joueur se pose ouvertement la question: +Que fait la police? Pourquoi ne me contacte-t-elle pas?+."

Il souhaiterait dorénavant voir les quatre divisions professionnelles (Premier League, Championship, League One et League Two) réaliser un suivi hebdomadaire des actes racistes.

Et chaque club disposerait d'un officier de liaison au sein de la police les

jours de match pour mieux les gérer.

Mark Roberts a par ailleurs dénoncé l'inaction des responsables des géants des réseaux sociaux (Facebook, Twitter...).

Mais Twitter a déjà fait savoir il y a deux semaines qu'il n'entendait pas censurer les commentaires venant de comptes anonymes: "Nous pensons que tout le monde a le droit de partager son avis sans avoir besoin de présenter une pièce d'identité."

L'usage de pseudonymes est un outil vital pour s'exprimer dans des régimes oppressifs.

Son rôle est tout aussi critique dans les sociétés démocratiques", avait répondu le réseau social.

PRIX DES MÉDICAMENTS Le ministère fixe la liste des pays comparateurs au niveau régional et international

Le ministère de l'Industrie pharmaceutique a fixé, par décision ministérielle, la liste des pays comparateurs au niveau régional et international dans la procédure de fixation des prix des médicaments au niveau national. Dans une note adressée aux opérateurs pharmaceutiques, le ministère a indiqué qu'en application des dispositions de l'article 5 de l'arrêté du 26 décembre 2020 fixant la procédure de fixation des prix des médicaments par le comité économique intersectoriel des médicaments, la liste des pays comparateurs au niveau régional et international a été fixée par une décision ministérielle. Au niveau régional, le ministère a fixé la Tunisie et le Maroc comme pays comparateurs, tandis qu'au niveau international la liste des pays est composée de la Jordanie, la Turquie, l'Arabie-Saoudite, la Grèce, la France, la Belgique, le Royaume-Uni, l'Espagne et le pays d'origine du médicament. L'article 5 de l'arrêté fixant la procédure de fixation des prix des médicaments stipule que la proposition du prix du médicament est examinée, sur la base d'un ou plusieurs des paramètres, à savoir : le taux d'intégration, la comparaison du prix des médicaments de la même classe thérapeutique commercialisés au niveau national, la comparaison du prix des médicaments de la même classe thérapeutique commercialisés au niveau régional et international, ainsi que les volumes de ventes envisagées en Algérie. Elle doit également se référer, selon le même texte, aux études économiques et/ou pharmaco-économiques, les volumes de ventes réalisés en Algérie, en cas de renouvellement de la décision d'enregistrement, ainsi que les volumes de ventes réalisés dans les pays comparateurs. Soulignant que la liste des pays comparateurs au niveau régional et international est fixée par décision du ministre chargé de l'industrie pharmaceutique, le texte a expliqué que le taux de change usité au cours des travaux du comité économique s'effectue sur la base du cours vendeur du dinar en vigueur le premier jour ouvrable du mois précédent celui du jour de fixation du prix du médicament, tel qu'il est fixé par la Banque d'Algérie.

La procédure de fixation du prix des médicaments par le comité économique intersectoriel des médicaments est appliquée aux prix de cession sortie usine (PCSU) des médicaments fabriqués localement et aux prix Free on board (FOB) des médicaments importés, soumis à l'enregistrement, au renouvellement quinquennal et lors de toutes variations de prix à la hausse ou à la baisse par le comité, précise l'arrêté, ajoutant que la procédure de fixation du PCSU des médicaments fabriqués localement tient compte du taux d'intégration.

ANNABA Des équipements médicaux pour une meilleure prise en charge de la femme enceinte (DSP)

Six (6) polycliniques de la wilaya d'Annaba ont été dotées d'équipements médicaux importants et qualitatifs, dans le cadre d'un programme visant une meilleure prise en charge de la santé de la femme enceinte, a-t-on appris jeudi du directeur local de la santé et de la population (DSP).

Il s'agit de 12 appareils réservés au suivi de la santé de la mère et l'enfant, dont six (6) échographes pour le contrôle du développement du bébé et 6 autres appareils de pointe consacrés au dépistage et au diagnostic prénatal, ainsi que 14 tables de consultation", a précisé Mohamed Nacer Daâmache. Ces équipements médicaux, visant l'amélioration des conditions de prise en charge de la mère et de l'enfant dans les structures sanitaires de proximité, seront répartis sur les polycliniques des communes de Annaba, El Hadjar, Sidi Amar et El Boumi, a fait savoir la même source. Afin d'atteindre les objectifs escomptés pour améliorer la prise en charge de la santé maternelle et infantile, une opération de numérisation des programmes de diagnostic et de suivi est en cours à travers les établissements publics de santé, dans le cadre dudit programme, et ce grâce à une application créée pour assurer la coordination entre les différents services de santé, tout en contribuant à garantir un suivi, en temps opportun, de la santé de la femme enceinte et de son bébé, a expliqué M. Daâmache. Pour rappel, sur les 22.267 naissances enregistrées dans la wilaya de Annaba l'année précédente, cinq cas de mortalité maternelle ont été recensés, ce qui représente 23 cas pour 100.000 habitants à Annaba, contre 59 cas décès pour 100.000 habitants à l'échelle nationale, selon les statistiques communiquées par les services de la DSP.

BILAN CORONAVIRUS

156 nouveaux cas, 122 guérisons et 3 décès (Fourar)

Cent cinquante-six (156) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 122 guérisons et 3 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé samedi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés de coronavirus s'élève ainsi à 114.104 dont 156 nouveaux cas durant les dernières 24 heures, soit 0,4 cas pour 100.000 habitants, celui des décès à 3010 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 78.946 cas, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19.

Par ailleurs, 21 patients sont actuellement en soins intensifs, a également fait savoir Dr Djamel Fourar. En outre, 27 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 17 wilayas n'ont enregistré aucun cas, alors que 4 autres ont enregistré 10 cas et plus.

Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigi-



lance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

CORONAVIRUS - VARIANT

Six nouveaux cas du variant britannique découverts en Algérie (IPA)

Six (6) nouveaux cas du variant britannique du coronavirus (Covid-19) ont été détectés en Algérie, a annoncé jeudi l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) dans un communiqué publié sur sa page Facebook.

"Dans la continuité des activités de séquençage des virus SARS-CoV-2 mises en place par l'Institut Pasteur d'Algérie dans le contexte de surveillance des variants circulant actuellement dans le

monde, et suite à la confirmation le 25 février dernier de deux cas porteurs du variant britannique à Alger, six autres cas porteurs de ce même variant ont été détectés ce jour 04 mars 2021, au niveau des laboratoires de l'IPA", indique le communiqué.

"Il s'agit de quatre sujets contacts, détectés dans le cadre des enquêtes épidémiologiques autour de l'un des deux premiers cas et de deux nouveaux cas,

actuellement en isolement au niveau de l'EHS d'El-Kettar et de l'EPH de Rouiba", a précisé l'IPA.

Deux premiers cas du variant britannique du Covid-19 ont été détectés, le 25 février dernier, en Algérie chez un membre du personnel de santé de l'EHS de Psychiatrie de Chéraga (isolé actuellement) et chez un immigré venant de France pour l'enterrement de son père, rappelle-t-on.

CORONAVIRUS - RAMADHAN

Les décisions d'autoriser ou d'annuler les Tarawih relèvent "exclusivement" des autorités concernées (ministère)

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, a indiqué, jeudi, que les décisions relatives à l'autorisation ou l'annulation de la prière surrogatoire des Tarawih durant le mois de Ramadhan de cette année relèvent "exclusivement" des prérogatives des autorités concernées en relation avec la commission ministérielle

de la Fetwa. "Des déclarations récentes ont été reprises par certains organes de presse, affirmant l'annulation de la prière Tarawih durant le mois sacré du Ramadhan 2021 en laissant supposer qu'elles émanent du comité scientifique de suivi et de l'évolution de la pandémie de la Covid-19", indique le ministère dans un communiqué.

Il a précisé que "ces déclarations ont été données par une personne qui ne fait plus partie du comité scientifique et que ces propos n'engagent par conséquent qu'elle-même", rappelant à ce propos que "des décisions de cette nature relèvent exclusivement des prérogatives des autorités concernées en relation avec la commission ministérielle de la

Fetwa". Pour sa part, le comité scientifique eu a fait savoir "qu'il est consulté sur les aspects liés aux mesures de prévention et de protection contre la propagation de la pandémie du coronavirus Covid-19 et les protocoles sanitaires à mettre en oeuvre dans ce cadre et n'indique n'avoir émis aucun avis sur cette question", conclut le communiqué.

OBÉSITÉ

Des spécialistes mettent en garde contre la prévalence croissante de l'obésité au sein de la société

Des spécialistes en diabétologie, en nutrition et en psychologie ont mis en garde, jeudi à Alger, contre la prévalence croissante de l'obésité au sein de la société, cette maladie étant devenue une menace pour la santé publique.

Les personnes obèses sont exposées à plusieurs maladies graves, à l'instar des maladies cardiovasculaires, de l'hypertension artérielle (HTA), du diabète et du cancer, a souligné Pr Rachid Malek, chef de service de médecine interne au CHU de Sétif, à l'occasion de la Journée mondiale de la lutte contre l'obésité célébrée le 4 mars.

Aujourd'hui, le monde souffre de trois pandémies que sont le diabète qui vient en tête, suivie de l'obésité puis de la Covid-19, a-t-il précisé. Les personnes obèses sont les plus exposées à contracter le coronavirus pouvant causer la mort, a-t-il ajouté, précisant que les obèses et diabétiques figurent

en tête des cas contaminés au coronavirus ayant été hospitalisés. Pour sa part, le directeur de la prévention et de la promotion de la santé au ministère de la Santé, Djamel Fourar a souligné que la prise en charge de l'obésité exigeait la conjugaison des efforts de tous les secteurs, chacun dans sa spécialité, rappelant les chiffres alarmants de l'enquête réalisée par l'Institut national de santé publique (INSP) en 2017 qui indique qu'un algérien sur deux et une algérienne sur trois souffrent de surpoids. Le ministère a mis en place une stratégie nationale de lutte contre ce phénomène, a-t-elle rappelé.

De son côté, Pr Nassima Foudala, chef de service d'endocrinologie au CHU Lamine Debaghine (ex-Maillot) a mis l'accent sur l'impératif d'une lutte effective contre l'obésité, vu ses menaces sur la santé et le Trésor public. Pr Bensmina, chef de service de diabétologie à l'Etablissement Hospitalo-uni-

versitaire (EHU) de Douéra a déploré, quant à elle, la situation sanitaire de certaines catégories d'âge chez les enfants dont le taux de surcharge pondérale a atteint un degré alarmant. Pour prévenir cette maladie dangereuse, les spécialistes ont souligné la nécessité d'encourager la pratique du sport, la sensibilisation à une alimentation équilibrée et la lutte contre le tabagisme, en impliquant tous les acteurs de la société dans la prévention de cette maladie. De son côté, le président de l'Association de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement (Apoce), Mustapha Zebdi a déploré l'absence d'informations détaillées sur les ingrédients des produits alimentaires commercialisés, ainsi que leur taux de sucre et de sel, ce qui a fait augmenter le nombre des malades chroniques ses dernières années.

PANDEMIE DE CORONAVIRUS

BILAN DANS LE MONDE

Au moins 2.581.034 personnes mortes dans le monde

La pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) a fait au moins 2.581.034 morts dans le monde, depuis l'apparition de la maladie fin décembre 2019, selon un nouveau bilan établi par des médias à partir de sources officielles samedi.

Plus de 116.031.470 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie.

Les chiffres se fondent sur les bilans communiqués quotidiennement par les autorités sanitaires de chaque pays et excluent les révisions réalisées a posteriori par des organismes statistiques, comme en Russie, en Espagne et au Royaume-Uni.

Sur la journée de vendredi, 10.685 nouveaux décès et 450.657 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont les Etats-Unis avec 2.530 nouveaux morts, le Brésil (1.800) et le Mexique (712).

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 522.879 décès pour 28.895.047



cas recensés, selon le compte de l'université Johns Hopkins. Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 262.770 morts et 10.869.227 cas, le Mexique avec 189.578 morts (2.119.305 cas), l'Inde avec 157.656 morts (11.192.088 cas), et le Royaume-Uni avec 124.261 morts

(4.207.304 cas). Parmi les pays les plus durement touchés, la République tchèque est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 201 décès pour 100.000 habitants, suivi par la Belgique (192), la Slovaquie (187), le Royaume-Uni (183) et le Monténégro

(167). L'Europe totalisait samedi à 11H00 GMT 871.426 décès pour 38.427.275 cas, l'Amérique latine et les Caraïbes 693.735 décès (21.875.286 cas), les Etats-Unis et le Canada 545.063 décès (29.775.553 cas), l'Asie 259.009 décès (16.308.187 cas), le Moyen-Orient 105.582 décès (5.662.330 cas), l'Afrique 105.268 décès (3.950.208 cas), et l'Océanie 951 décès (32.637 cas). Depuis le début de la pandémie, le nombre de tests réalisés a fortement augmenté et les techniques de dépistage et de traçage se sont améliorées, entraînant une hausse des contaminations déclarées.

Le nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du total réel de contaminations, une part importante des cas les moins graves ou asymptomatiques restant toujours non détectée.

AFRIQUE

Onze pays africains signalent la présence du variante 501Y.V2 du COVID-19 (CDC Afrique)

Le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique) ont révélé vendredi que onze pays africains avaient jusqu'à présent signalé la présence du variant 501Y.V2 du COVID-19, variant identifié pour la première fois en Afrique du Sud.

Selon la même source, les onze pays africains qui ont signalé la présence du variant 501Y.V2 seraient le Botswana, les

Comores, la République démocratique du Congo, la Gambie, le Ghana, le Kenya, le Malawi, le Mozambique, le Rwanda, l'Afrique du Sud et la Zambie.

Le CDC Afrique, l'agence de santé spécialisée de l'Union africaine (UA), qui compte 55 membres, a aussi souligné que le nombre de pays ayant signalé la présence du variant 501Y.V1 (qui a été identifié pour la première fois au Royaume-Uni) était

passé à 13. Les 13 pays africains qui ont signalé la présence du variant 501Y.V1 sont l'Algérie, la République démocratique du Congo, le Gabon, la Gambie, le Ghana, le Kenya, la Libye, le Maroc, le Nigeria, le Rwanda, le Sénégal, l'Afrique du Sud et la Tunisie. Selon les derniers chiffres du CDC Afrique, le nombre de cas confirmés de COVID-19 en Afrique a atteint 3.937.028 vendredi matin.

TUNISIE

24 décès supplémentaires et 713 nouveaux cas en 24 heures

La Tunisie a enregistré au cours de ces dernières 24 heures, 24 décès supplémentaires et 713 nouvelles contaminations par le nouveau coronavirus (Covid-19), a annoncé, vendredi soir, le ministère tunisien de la Santé. Dans son bulletin quotidien sur la situation épidémiologique dans le pays, le ministère a indiqué que le nombre de décès totalisés depuis l'apparition du virus en Tunisie s'est élevé à 8.130 morts alors que le nombre de contaminations dénombrées au cours de la même période a atteint 236.336 cas dont 201.500 cas de guérison après le établissement de 516 per-

sonnes. En outre, le ministère de la Santé a recensé le 4 mars courant, 1.082 hospitalisations, 268 admissions en soins intensifs et 104 placements sous respiration artificielle et ce dans des établissements de santé des secteurs public et privé. Vendredi, le Comité scientifique pour la lutte contre le nouveau coronavirus en Tunisie a décidé d'alléger les heures du couvre-feu nocturne, en vigueur depuis plusieurs mois, et de l'instaurer de 22H00 à 05H00 du matin à partir du 8 mars courant, selon Nissaf Ben Alaya, porte-parole du ministère tunisien de la Santé.

SUÈDE

Introduction d'un certificat de vaccination contre le COVID-19 d'ici le mois de juin

La Suède est en train de développer un certificat de vaccination numérique contre le COVID-19 qui servira pour les voyages internationaux. L'objectif est de mettre le système en place d'ici le 1er juin, a annoncé vendredi le gouvernement suédois. "La Suède est un moteur du développement des certificats de vaccination numériques. Nous disposons désormais d'un modèle simple, sûr et polyvalent. J'estime que ces certificats de vaccination seront en place d'ici l'été", a déclaré Anders Ygeman, ministre du Développement numérique,

lors d'une conférence de presse. Le ministre suédois a ajouté qu'il s'attendait à ce que des agences de voyage et des pays exigent à l'avenir une preuve de vaccination valable au niveau international. "Aujourd'hui, beaucoup exigent une preuve de tests du COVID-19 et à mesure que le vaccin arrive, il est logique qu'ils exigent des certificats de vaccination", a-t-il noté. Par ailleurs, a indiqué M. Ygeman, le certificat pourrait également être utilisé pour accéder à certains événements ou services en Suède, et des dispositions

devront être prises pour garantir que ceux qui ne peuvent pas être vaccinés ne seront pas victimes de discrimination.

Selon l'Agence de santé publique, à la date de jeudi, la Suède avait administré des vaccins anti-COVID-19 à 568.000 personnes, dont 285.000 ont déjà reçu deux doses. La Suède a enregistré près de 685.000 cas de COVID-19 depuis le début de la pandémie, soit 4.800 de plus que la veille, tandis que le nombre de décès a augmenté de 26 pour atteindre un total de 13.003.

SUISSE

Le gouvernement suisse mise sur le dépistage massif avec des tests gratuits

Le gouvernement suisse souhaite offrir à chaque personne cinq autotests de Covid-19, dans le cadre d'une stratégie de dépistage massif afin d'accompagner le redémarrage de la vie économique et sociale, selon la presse locale. Le 1er mars, la Suisse, qui ne s'est jamais confinée, a entamé un lent processus d'assouplissement des mesures de restrictions, en ouvrant les magasins,

musées, salles de lecture des bibliothèques, installations de sport et de loisirs en extérieur, et les espaces extérieurs des zoos et des jardins botaniques. Dès lors, le Conseil fédéral (gouvernement) entend lancer une campagne de dépistage massif, dont le montant devrait dépasser le milliard de francs (904 millions d'euros), a-t-il indiqué dans un communiqué. Il souhaite ainsi offrir à

chaque personne qui le souhaite cinq autotests par mois, dès que ces derniers seront "suffisamment fiables". Pour favoriser la multiplication des tests, il propose en outre que la Confédération prenne en charge le coût de tous les types de dépistages réalisés dans les pharmacies et centres de dépistage, y compris pour les personnes non symptomatiques.

VIRUS - VACCINS L'OMS exhorte les gens à ne pas gâcher l'espoir créé par les vaccins

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a exhorté vendredi les gens à ne pas gâcher l'espoir créé par les vaccins, en relâchant leurs efforts face à la pandémie, qui fait toujours rage dans de nombreux pays. Cette mise en garde arrive alors que le système Covax, créé pour distribuer plus équitablement les vaccins anti-Covid, a enfin permis cette semaine de commencer à immuniser dans des pays qui en étaient privés jusque-là. Environ vingt millions de doses ont ainsi pu être envoyées dans vingt pays. La semaine prochaine 31 pays vont s'ajouter à la liste avec 14,4 millions de doses.

"C'est un progrès encourageant, mais le volume de doses distribuées à travers Covax reste relativement faible", a souligné le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus.

Il a aussi souligné que les volumes de livraison prévus par Covax d'ici fin mai ne représentent que 2 à 3% des populations des pays récipiendaires, "lors que d'autres s'acheminent rapidement vers la vaccination de toute leur population dans les prochains mois".

Une critique envers les pays riches, qui sous la pression de leur population, amassent les vaccins, créant de la pénurie pour les moins fortunés. Un nationalisme vaccinal qu'il n'a de cesse de dénoncer. Le docteur Michael Ryan, responsable du programme de gestion d'urgence de l'OMS, a mis en garde contre toute tentation de baisser la garde trop tôt. "Je suis vraiment très inquiet qu'on pense que le plus dur est derrière nous."

Ce n'est pas le cas", a-t-il lancé lors d'une conférence de presse à Genève.

"Les pays vont replonger dans une troisième ou quatrième vague si nous ne faisons pas attention", a-t-il martelé.

FRANCE

Les personnes âgées vaccinées vont pouvoir sortir des maisons de retraite

Le gouvernement français va permettre aux personnes âgées vaccinées de sortir des maisons de retraite, alors que 80% d'entre elles ont reçu une première dose de vaccin.

Les résidents des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) "vont pouvoir sortir s'ils sont vaccinés", a déclaré vendredi le ministre de la Santé, Olivier Véran, qui veut leur "rendre progressivement la liberté".

Le Conseil d'Etat, la plus haute juridiction administrative du pays, avait suspendu l'interdiction de sortie de ces résidents, en vigueur depuis plusieurs mois, jugée désormais "disproportionnée". Le gouvernement souhaite inciter les personnels des maisons de retraite à se faire vacciner aussi, alors que 43% seulement d'entre eux ont reçu au moins une dose de sérum, selon Santé publique France. Cherchant à éviter un confinement national, très coûteux sur le plan économique, le gouvernement français opte pour des mesures ciblées sur certaines zones géographiques plus touchées. Ainsi près d'1,5 million d'habitants du Pas-de-Calais, département du nord de la France, vont être confinés chez eux à partir de samedi, pour quatre week-ends consécutifs, comme le sont déjà les habitants d'une partie du littoral de la Côte d'Azur près de Nice (sud-est) ou de l'agglomération de Dunkerque (nord). La situation épidémiologique est "toujours préoccupante", prévient Santé publique France (SpF), relevant une nouvelle hausse des cas détectés durant la dernière semaine de février, à 149.307. Les nouvelles hospitalisations étaient aussi en légère hausse, à 9.613, tout comme les admissions en réanimation, à 1.871. Au total, les autorités ont officiellement recensés 87.835 morts depuis le début de l'épidémie. Mais si le contexte général reste dégradé, SpF note aussi une "amélioration de l'ensemble des indicateurs chez les personnes de 75 ans et plus, en cohérence avec l'augmentation de la couverture vaccinale". Quelques 3,2 millions de personnes ont reçu une première dose de vaccin et près d'1,8 million, une seconde, sur environ 7 millions de doses disponibles en France pour une population de 67 millions d'habitants, selon le ministre de la Santé.

SUCRE

12 IDÉES POUR EN MANGER MOINS AU QUOTIDIEN

Consommer moins de sucre au quotidien, c'est plus facile à dire qu'à faire ! Voici 9 astuces (faciles) pour lever le pied sur le sucre sans bouleverser toutes ses habitudes...

Ce n'est pas un scoop : les Français consomment trop de sucre au quotidien. En moyenne, un Français consomme ainsi 95 grammes de sucre par jour, soit 35 kilos par an : c'est au-dessus de la moyenne mondiale (qui est de 20 kilos par an) et largement supérieur aux recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) - qui préconise un maximum de 25 grammes de sucre par jour, soit 6 cuillères à café !

Manger moins de sucre : pour quoi faire ? Primo, une consommation excessive de sucre au quotidien a un impact direct sur la santé : l'excès de sucre augmente ainsi les risques de développer une maladie cardiovasculaire, un accident vasculaire cérébral (AVC), un diabète de type 2, des caries dentaires, une obésité, une dépression, des troubles de l'humeur ou encore un cancer. Lever le pied sur le sucre permet donc de vivre plus longtemps et en meilleure santé.

ARRÊTER LE SUCRE = MIEUX DORMIR, MINCIR, VIVRE PLUS LONGTEMPS...

Deuzio, réduire sa consommation de sucre entraîne des améliorations visibles dès 2-3 semaines : on se sent moins fatigué (car, quand la glycémie augmente brutalement, l'énergie joue au yo-yo), on perd du poids (jusqu'à 5 kilos car les aliments sucrés sont généralement très caloriques !), on dort mieux (car le sucre perturbe le sommeil en bouleversant le mécanisme de la mélatonine), on a une plus belle peau et moins de boutons (car les pics de glycémie ont un impact sur l'élasticité cutanée)... Bref, que du bon !

Manger moins de sucre : comment faire ? Le secret d'une "détox anti-sucre" réussie, c'est d'aller progressivement - car il existe une véritable addiction au sucre ! On commence par cesser de mettre du sucre dans le café, puis on s'intéresse aux alternatives sucrées, puis on teste des recettes sans sucre... En cas de besoin, on peut se faire accompagner par un(e) diététicien(ne)-nutritionniste !

1/12 - Soignez votre sommeil

Le savez-vous ? La fatigue provoque des fringales et développe l'envie de consommer des aliments sucrés. L'augmentation de la glycémie peut entraîner la libération d'adrénaline et de cortisol, soit deux hormones du stress qui nuisent au sommeil. Pour pallier les insomnies, trouvez le rythme qui vous convient, tout en gardant en tête qu'il est idéal de dormir huit heures par nuit. Veillez également à installer un environnement propice au sommeil, sans bruit, sans écrans, ni lumière.

2/12 - Bvitez les édulcorants

Un des faux pas pour se désintoxiquer du sucre reste de le remplacer par des édulcorants, des sucreries ou des « light ». Attention, ces produits restent en réalité contre-produits ! Vous leurrez votre cerveau et il ne va pas vous le rendre bien. Lorsque vous ingérez un édulcorant au goût sucré, toutes les réactions physiologiques de digestion du sucre se créent dans votre or-



ganisme. La production de l'hormone insuline laisse entrer le sucre dans le sang... alors qu'il n'y en a pas ! Finalement, le « light » n'est qu'un rêve édulcoré et agit comme les autres drogues sur le cerveau. Plus vous en consommez, plus votre corps en réclame.

3/12 - Diminuez vos habitudes sucrées étape par étape

Il y a deux écoles : arrêter le sucre du jour au lendemain ou diminuer progressivement sa consommation. Si la première proposition se révèle ardue, elle reste efficace et les résultats visibles rapidement. Pour les moins téméraires, choisissez la deuxième option et commencez par ne rajouter qu'un seul carré de sucre dans votre café ou votre thé au lieu de deux par exemple. Au bout de quelques jours, optez pour la moitié d'un, pour finalement parvenir à n'effectuer qu'un léger saupoudrage dans votre yaourt nature ! Moins le corps reçoit de sucre, moins il va en demander. Cependant, se réhabituer à de nouveaux goûts prend du temps. S'il vous paraît inconcevable de ne pas finir votre repas par une note sucrée, autorisez-vous quelques morceaux de chocolat noir à plus de 70 %, afin de mettre en avant le goût du cacao et non de la confiserie !

4/12 - Ajoutez des épices en cuisine

Dans un yaourt, dans un bol de fromage blanc ou encore dans un petit-suisse, on remplace le traditionnel sucre blanc par une épice. On y gagne du goût tout en économisant des calories ! Au choix : du cacao, de la cannelle, de l'anis, de l'extrait de vanille, de la cardamome, du zeste d'orange ou de citron... On n'hésite pas à découvrir de nouvelles saveurs !

5/12 - En dessert ou en encas, pensez aux fruits !

DES FRUITS À PROFUSION. Riches en vitamines et en minéraux, les fruits sont généralement peu sucrés. On privilégie la fraise,

la rhubarbe et la framboise (4 grammes de sucre pour 100 grammes), la groseille et le melon (6 g / 100 g), la nectarine et la pastèque (7 g / 100 g). En automne et en hiver, on se tourne plutôt vers le pamplemousse (6 g / 100 g) ou encore le citron (2 g / 100 g). Attention, les smoothies composés de fruits sont en revanche très riches en sucre. Et pour cause : lorsqu'ils passent de l'état solide à l'état liquide, les fruits voient leur index glycémique (c'est-à-dire : leur impact sur la glycémie, donc le taux de sucre dans le sang) augmenter de façon significative.

6/12 - Tournez-vous vers des alternatives naturelles

Le sucre blanc peut être avantageusement remplacé par des alternatives qui, si elles sont parfois aussi caloriques, sont au moins meilleures pour la santé : le miel ou le sirop d'érable (plein de vitamines et d'oligo-éléments), le sirop d'agave (doté d'un index glycémique bas) ou encore le sucre de coco, le rapadura ou le xylitol - à acheter en magasin bio !

7/12 - Identifiez les sucres cachés

Attention aux "sucres cachés" qui se dissimulent en particulier dans les aliments industriels hyper-transformés : les céréales du petit-déjeuner, les crèmes dessert, les biscuits des enfants, les plats préparés, les sauces en bocal, le fast-food... On évite autant que possible et on se fie plutôt aux produits peu transformés.

8/12 - Cuisinez à la maison

Le meilleur moyen de réduire sa consommation de sucre, c'est encore de préparer soi-même ses repas, pour espérer les sucres cachés de l'industrie agro-alimentaire. On peut ainsi contrôler la quantité de sucre que l'on met dans sa pâte à gâteau, dans ses crêpes, dans ses compotes... Et si on n'a pas le temps de cuisiner, on adopte le réflexe batch cooking qui consiste à anticiper

un maximum de préparations durant le week-end (peler les légumes, cuire la viande...).

9/12 - Prenez le temps de lire les étiquettes

Au supermarché, on prend le temps de jeter un œil à la composition nutritionnelle des aliments. Ainsi, sur l'étiquette, les ingrédients sont classés par ordre décroissant d'importance : si le sucre (ou ses dérivés : saccharose, fructose, glucose, sirop de glucose, sirop de glucose-fructose, dextrose...) est en tête de liste, on n'achète pas !

10/12 - So fier à l'indice glycémique

L'indice glycémique (ou index glycémique ou IG) reflète la capacité d'un aliment à augmenter la glycémie, c'est-à-dire le taux de sucre dans le sang. Plus il est faible, mieux c'est ! Ainsi, pour réduire sa consommation de sucre, on préférera le pain de seigle (IG 45) au pain de mie (IG 75) et la compote de pomme (IG 35) à la confiture (IG 65).

11/12 - Contrôlez vos envies de sucre

Une soudaine envie de sucre ? Vite, on sort l'arme secrète : l'huile essentielle de cannelle. Celle-ci contient des molécules qui agissent sur le système limbique (la zone du cerveau notamment responsable du plaisir) et bloquent la sensation de faim et l'envie de sucrer. On en dépose 1 à 2 gouttes sur une écorce d'orange et on respire calmement le parfum.

12/12 - Créez la liste de vos envies

Pour éviter de craquer face à une envie de sucre impérieuse et persistante, on établit en amont une liste de recettes ainsi que des « sacs » sans sucre dans lesquels on peut piocher lorsqu'on a une p'tite fringale : une poignée d'amandes, un ou deux carrés de chocolat noir, une mousses aux fruits, un gâteau à la cannelle, un granola allégé en sucre...

Diabète : le sucre, cet ennemi caché

Manger trop de sucres peut gravement nuire à notre santé. Nous le savons tous. Lorsque nous souffrons de diabète, il est très important de faire attention à sa consommation de sucre.

Une consommation excessive de sucres ne peut pas, à elle seule, provoquer le diabète. Mais, une fois la maladie installée, il est très important de diminuer nettement la part de tous les sucres dits rapides dans son alimentation. Sucre blanc, blond ou roux, même combat, et qu'il provienne de la betterave (94 % de notre consommation) ou de la canne à sucre (5 %), c'est du pareil au même, toujours du saccharose ! De plus, le sucre ne se limite pas à celui qu'on ajoute dans son café ou sur les gâteaux. « Tous les glucides doivent être contingents, car ils font grimper la glycémie, précise le Dr Laurence Bessière, microbiologiste et nutritionniste. Cependant, il est surtout important d'éviter les sucres rapides entre les repas, un petit morceau de chocolat à la fin du déjeuner sera moins gênant qu'un milieu de l'après-midi. » Les boissons sucrées, principales responsables de l'augmentation de notre poids, méritent presque le bannissement. Il est prouvé que, consommées à l'adolescence, elles font le lit du diabète. Attention, la limonade ou les sodas ne sont pas seuls visés : un jus d'orange sans sucre ajouté contient presque autant de sucre que le Coca-Cola ! Les boissons light augmenteraient également le risque de diabète, selon des chercheurs de l'Inserm (février 2013).

QUELS SONT LES MEILLEURS SUCRES POUR LES DIABÉTIQUES ?
Les sucres, encore appelés glucides ou hydrates de carbone, se rencontrent sous de nombreux aspects dans notre alimentation : dans les bonbons, glaces, pâtisseries, chocolats ; dans l'alcool ; dans les fruits (fructoses) ; dans les féculents (pâtes, nouilles, riz, pommes de terre...) ; dans les légumineuses (lentilles, haricots blancs, pois chiches...). D'une manière générale, pour faire fuir le diabète, il est conseillé de limiter les deux premières catégories, que l'on appelle les sucres rapides. Si l'on pense empêcher de sucrer son yaourt ou son thé, le miel (composé de fructose et de glucose) constitue l'option « la moins pire ». « Chez le non-diabétique, le fructose (sucre de miel) à petites doses diminue plutôt la glycémie, acquiesce le Dr Jean-Nicolas Lecerf, nutritionniste. Les aliments qui en contiennent apportent d'autres nutriments bienfaiteurs (antioxydants). Mais chez le diabétique, le fructose se transforme en triglycérides dans le foie, c'est pourquoi il vaut mieux ne pas en abuser et se méfier notamment des produits pour diabétiques qui en contiennent. »

9 SIGNES QUI MONTRENT QUE VOUS MANGEZ TROP DE SUCRE

Parce que nous en commençons depuis l'enfance et qu'il est présent dans la plupart des aliments que nous consommons, le sucre crée une dépendance tant physique que psychique.

Tout le monde connaît désormais les dégâts causés par un excès de sucre. Mais attention, tous les sucres ne se valent pas. On peut diviser ceux-ci en deux groupes.

Les sucres lents des céréales, ceux des féculents (pâtes, riz, pain) ou encore ceux des légumineuses. Consommés en quantité raisonnable, ceux-ci sont indispensables à notre bon équilibre nutritionnel.

Les sucres dits rapides eux, proviennent des bonbons, des sodas, du chocolat, des pâtisseries, du petit carré blanc qu'on ajoute dans son café. Lorsque ceux-ci sont absorbés en excès et trop fréquemment, ils peuvent nuire à notre santé. L'hyperglycémie qu'ils provoquent peut avoir des effets délétères et conduire par la suite à un surpoids, du diabète de type 2, des maladies cardio-vasculaires. Ou encore à des atteintes aux nerfs, aux yeux, ou aux reins.

À l'inverse, selon l'OMS il existe des données fiables montrant qu'un apport en sucres libres inférieur à 10% de la ration énergétique totale réduit le risque de surpoids, d'obésité et de carie dentaire. Quant à l'addiction au sucre, elle fait l'objet de débats au sein de la communauté scientifique. Certains affirment qu'elle n'existe pas. Pourtant, il existe des expériences célèbres qui démontrent le contraire.

En 2007, Serge Ahmed, chercheur au CNRS a mené une étude sur les rats. En leur présentant de la cocaïne et du sucre, 90 des 100 rongeurs testés ont préféré le sucre à la cocaïne.

Les signes de l'addiction se sont clairement manifestés : consommation croissante, problèmes pour s'en passer, ou rechutes récurrentes. Conclusion si vous vous jetez sur le chocolat à la



moins contrariété, ou que les bonbons calment vos angoisses, il y a des risques que vous soyez "accro". Pour repérer une dépendance au sucre, certains signes doivent vous alerter.

ATTENTION AUX SUCRES CACHÉS

Le problème, c'est que la plupart des sucres consommés sont "cachés" dans des aliments transformés qui ne sont généralement pas considérés comme sucrés. Par exemple, une cuillère à soupe de ketchup contient environ 4 grammes (à peu près une cuillère à café) de sucres libres et une canette de soda en contient jusqu'à 40 grammes (environ 10 cuillères à café).

L'Agence de l'alimentation (ANSM) recommande aux adultes de ne pas consommer plus de 100 g de sucres totaux par jour (hors lactose et galactose) et pas plus d'une boisson sucrée (en privilégiant les jus de fruit).

4/9 - Ma peau est plus grasse et des boutons apparaissent fréquemment

Plus on consomme de sucre, plus le taux d'insuline augmente. Ce qui stimule la sécrétion de sébum. Avec à la clef, une peau plus grasse, des boutons, ou des imperfections et le teint brouillé.

5/9 - J'ai des sautes d'humeur

Bonbons ou chocolat en excès provoquent des variations de glycémie, autrement dit de la teneur du sang en glucose. A force de monter et de descendre, ces montages russes provoquent irritabilité et humeur changeante.

6/9 - J'ai tout le temps envie de sucre

Plus on mange sucré, plus on a envie de recommencer. C'est en cela que l'effet du sucre se rapproche de celui d'une drogue.

7/9 - Je souffre de déséquilibres hormonaux

Syndrome prémenstruel prononcé, symptômes gênants de la ménopause, troubles de la thyroïde, puberté précoce, il existe de nombreuses manifestations d'un déséquilibre hormonal. Or une alimentation riche en sucre favorise ce type de problème.

8/9 - J'ai souvent très soif

Un excès de sucre dans le sang conduit à une plus grande production d'urine pour éliminer ce trop-plein. Résultat, plus on urine plus on a soif.

9/9 - Me sens toujours fatigué

Sur le moment, le sucre apporte un coup de fouet. Mais par la suite, cette énergie chute et on se sent en manque d'énergie. Résultat, on a de plus en plus de mal à se sentir tonique.

1/9 - Je prends du poids

Si le sucre consommé n'est pas brûlé par l'organisme (en faisant un effort physique par exemple) il pénètre dans les cellules et est mis en réserve sous forme de graisse. Ce qui induit des kilos supplémentaires.

2/9 - J'ai souvent des migraines

Quand on a la main lourde sur le chocolat, on se heurte à un pic de glycémie. Autrement dit une augmentation brutale du taux de sucre dans le sang. Ce qui peut provoquer de nombreux désordres dont des migraines prononcées.

3/9 - J'ai souvent des caries

Les petits gâteaux en excès induisent la production de bactéries dans la bouche. Ces dernières transforment les sucres en substances qui attaquent l'émail dentaire. Ce qui augmente le risque de caries.

LES BOISSONS LIGHT MAUVAISES POUR LE COEUR

Les boissons sucrées artificiellement avec des édulcorants ne sont pas l'alternative saine aux boissons sucrées traditionnelles. Leur consommation régulière provoque autant de troubles cardiovasculaires.

Les boissons "light" contenant des édulcorants ne sont pas meilleures pour la santé que les boissons sucrées traditionnelles, selon une étude publiée dans le Journal of the American College of Cardiology. Dans cette étude, les chercheurs ont examiné les données de la cohorte française NutriNet-Santé pour étudier la relation entre le risque de maladie cardiovasculaire et la consommation de boissons sucrées et artificiellement édulcorées. Ils ont suivi 104 760 personnes et leur ont demandé de répondre tous les 6 mois à des questionnaires nutritionnels comportant notamment des questions sur leur consommation

de boissons sucrées ou édulcorées.

De 2009 à 2019, les chercheurs ont observé tous les accidents cardiovasculaires : AVC, accidents ischémiques transitoires, infarctus du myocarde, syndromes coronariens aigus et angiotendrites. Ils en ont conclu que par rapport aux non-consommateurs, les plus grands consommateurs de boissons sucrées et de boissons light présentaient des risques plus élevés de première maladie cardiovasculaire.

UN RISQUE AUGMENTÉ À PARTIR DE DEUX VERRES

Une étude précédente publiée dans la Jama Internal Medicine avait été menée auprès de 451 743 adultes de 10 pays européens (Royaume-Uni, Danemark, France, Allemagne, Grèce, Italie, Pays-Bas, Norvège, Espagne et Suède) ayant participé à l'enquête européenne sur les enquêtes



prospectives sur le cancer et la nutrition (EPIC). La fréquence de consommation des boissons gazeuses et non gazeuses, sucrées, light, isotoniques et de srops à l'eau avait été relevée chez chacun des participants au cours d'entretiens réalisés en 1992 et 2000. 41 693

décès ont été enregistrés au cours de la période de suivi. Les conclusions montraient que les participants qui buvaient deux verres ou plus par jour de sodas avec ou sans édulcorants présentaient un risque de mortalité, toutes causes confondues, de 17% par rapport à ceux qui en buvaient moins d'un verre par mois. Le risque de décès était, quant à lui, accru de 26% pour ceux qui buvaient plus de deux verres de boissons gazeuses avec édulcorants. Un taux étonnamment supérieur au risque observé pour deux verres de boissons sucrées par jour qui était lui de 8%. Ces études ne sont pas les premières à pointer les risques liés à la consommation régulière de boissons light. En 2013, une équipe de l'Inserm avait suggéré que cette habitude de consommation augmentait aussi le risque de diabète de type 2.

SÉNÉGAL

L'ONU appelle à "la retenue" et "au calme" après les troubles

Le Représentant spécial du Secrétaire général et chef du bureau des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Mohamed Ibn Chambas, a invité vendredi à Dakar tous les acteurs politiques sénégalais "à la retenue et au calme" à la suite des actes de violences, de pillage et de destruction de biens lors des manifestations contre l'arrestation du député de l'opposition Ousmane Sonko.

Dans un communiqué, M. Chambas a déploré "les actes de violences qui ont eu lieu au cours des deux derniers jours dans plusieurs localités au Sénégal, et qui ont occasionné la mort d'une personne et de nombreux blessés".

Le Représentant spécial a exhorté "les autorités à prendre les mesures nécessaires pour apaiser la situation, et assurer le droit constitutionnel de manifester pacifiquement". De même, il a appelé "les forces de l'ordre à veiller à la sécurité des manifestants et des biens avec professionnalisme et dans le respect des lois".

Ce vendredi, M. Sonko a fait face au juge d'instruction. Mais le député a gardé le silence, la comparution a été reportée à lundi. Le gouvernement sénégalais a condamné "fermement" jeudi soir les actes de violence, ayant entraîné la mort d'un jeune dans le sud du pays, les pillages et la destruction de biens, suite à l'arrestation du député de l'opposition Ousmane Sonko.

Les manifestations ont débuté mercredi suite à la convocation du député de l'opposition et leader du parti politique PASTEF, Ousmane Sonko, arrivé troisième à la dernière élection présidentielle sénégalaise. M. Sonko est poursuivi par la justice de son pays suite à une plainte d'une jeune sénégalaise qui l'accuse de "viols répétés et menaces de mort".

Les hostilités ont commencé lorsque l'opposant, en partant pour répondre au juge, a décidé d'emprunter une avenue très fréquentée. Les forces de sécurité ont été déployées en grand nombre tout au long du cortège de l'opposant qui a été finalement arrêté et gardé à vue pour "trouble à l'ordre public et participation à une manifestation non autorisée".

CONGO

Coup d'envoi de la campagne pour la présidentielle du 21 mars

Le Congo-Brazzaville a donné ce vendredi le coup d'envoi de la campagne pour l'élection présidentielle du 21 mars, au cours de laquelle le président Denis Sassou Nguesso, 77 ans dont 36 au pouvoir, brigue un quatrième mandat. Originaire d'Oyo dans le centre-nord du pays, le président Sassou Nguesso a choisi de lancer sa campagne dans la capitale économique et pétrolière Pointe-Noire (sud) où il est arrivé à la mi-journée. Au total un peu plus de 2,5 millions d'électeurs doivent départager sept candidats, dont le président sortant et son principal rival, Guy-Parfait Kolélas.

Les questions économiques préoccupent les électeurs dans ce pays pétrolier qui anticipe un recul de 9% de son PIB avec la Covid-19 et la baisse des prix du brut.

Dans son éditorial vendredi, le quotidien Les Dépêches de Brazzaville (pro-gouvernemental) a souhaité que la campagne ne soit pas marquée par des "violences physiques, verbales ou autres". M. Kolélas était arrivé deuxième en mars 2016 lors de la réélection de M. Sassou Nguesso. Les résultats contestés du scrutin avaient allumé les feux d'une violente rébellion dans la région du Pool entre Brazzaville et Pointe Noire. Les violences avaient, alors, déplacé 140.000 civils, de source humanitaire.

A Brazzaville et Pointe-Noire, capitale économique, des panneaux géants, des banderoles et autres affiches, essentiellement à l'effigie du président Sassou Nguesso, étaient déjà visibles sur les principales artères.

Les forces de sécurité sont invitées à voter dès le 17 mars, "dans les bureaux ordinaires et non dans des casernes comme certains le pensent" a déclaré jeudi à la presse Henri Bouka, le président de la Commission électorale. Ancien officier, le président Sassou Nguesso a pris le pouvoir en 1979. Il a été battu lors des premières élections pluralistes de 1992 par Pascal Lissouba.

Son principal rival Guy-Parfait Kolélas est l'un de ses anciens ministres, tout comme l'autre challenger Mathias Dzon, devenu lui aussi opposant. M. Kolélas a reçu récemment le soutien du Rassemblement pour la démocratie et le développement (RDD) du feu président Jacques Joachim Yhomby Opango (1977-1979).

APS

MALI

Réunion demain à Lomé du groupe de soutien à la transition au Mali

Le Togo va accueillir lundi prochain la deuxième réunion du Groupe de soutien à la transition au Mali (GST-Mali) composé des pays membres du G5 Sahel et de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), a indiqué samedi une source officielle à Lomé.

La réunion "fera le suivi-évaluation de la mise en œuvre des conclusions de la réunion inaugurale (et) fera le point sur l'état d'avancement des réformes politiques et institutionnelles", indique une note signée mercredi du ministère des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Togolais de l'extérieur.

Elle fera également le point sur l'évolution de la préparation des élections générales, la situation économique ainsi que l'analyse de la situation sur les questions humanitaires, de défense et de sécurité au Mali, ajoute le document.

Le GST-Mali a pour principale mission de soutenir le gouvernement de transition et le peuple malien dans la



mise en œuvre de la Charte de la transition et de sa feuille de route, adoptées à la suite des négociations menées sous l'égide de la CE-

DEAO, rappelle-t-on. Coprésidé par l'Uni on africaine, les Nations Unies et la CEDEAO, le GST-Mali a tenu sa réunion inaugurale l'année der-

nière à Bamako, au Mali, consacrée à la réflexion sur les priorités de la transition en matière de réformes politiques et institutionnelles.

NIGER

Troubles post-électorales: internet rétabli après dix jours de coupure

Internet a été rétabli vendredi soir au Niger après dix jours de coupure à la suite des troubles qui ont éclaté après la proclamation des résultats de la présidentielle du 21 février, rapportent samedi des médias.

Quelques heures avant le rétablissement d'internet, Ali Idrissa, responsable du Réseau nigérien pour la transparence et l'analyse budgétaire (Rotab), avait déclaré à la presse que l'avocat du Rotab venait de déposer une "plainte" en justice contre cette coupure.

Pour sa part, l'Association des jeunes avocats du Niger (AJAN) a

également annoncé avoir introduit une plainte similaire auprès du tribunal de commerce de Niamey.

Dans la capitale, internet a été rétabli peu après 23h30 locales (22h30 GMT), selon des correspondants de presse sur place.

Une des compagnies de téléphonie a aussitôt envoyé des messages à ses clients indiquant que la coupure était "indépendante de sa volonté". D'après leur syndicat, l'absence d'internet a fait subir aux trois compagnies privées de téléphonie des pertes quotidiennes de l'ordre de 80 millions de FCFA (plus de 120.000 euros). Les probl-

es qui ont suivi la proclamation des résultats de la présidentielle le 23 février ont fait deux morts, entraîné des pillages de commerces, des destructions d'infrastructures et de résidences privées, et ont conduit à l'interpellation de 468 personnes, selon le ministre de l'Intérieur Alkache Alhada. La victoire de M. Mohamed Bazoum, dauphin du président sortant Mahamadou Issoufou, avec 55,7% des voix, est contestée par l'opposant et ancien chef d'Etat Mahamadou Ousmane. Celui-ci s'est proclamé vainqueur, revendiquant 50,3% des voix.

CÔTE D'IVOIRE

Début des élections législatives

Les électeurs ivoiriens ont commencé à voter samedi pour élire 255 parlementaires lors des élections législatives dont la campagne s'est déroulée "dans le calme", rapportent des médias locaux.

Les 22.000 bureaux ont ouvert à 08H00 (GMT et locales) pour l'élection de 255 députés dans 205 circonscriptions, selon des correspondants de presse sur place.

Pour la première fois depuis dix ans, l'ensemble des principaux acteurs politiques participeront à ces législatives, alors que l'opposition avait boycotté la présidentielle du 31 octobre 2020, marquée avant et après le scrutin par des violences ayant fait 87

morts et près de 500 blessés. La campagne pour ces élections législatives s'est déroulée dans le calme, ce dont s'est réjouie la Commission électorale indépendante (CEI).

"De l'avis quasi unanime des différentes parties prenantes au processus, la campagne s'est déroulée sur l'ensemble du territoire national de manière paisible, malgré quelques incidents, au demeurant mineurs et marginaux", a indiqué vendredi la CEI.

Ce scrutin marque le grand retour dans le jeu électoral du Front populaire ivoirien (FPI) de l'ex-président Laurent Gbagbo.

Le FPI boycottait tous les scrutins depuis l'arrestation de M. Gbagbo

en avril 2011 à Abidjan et son transfèrement à la Cour pénale internationale (CPI) à La Haye, après des violences post-électorales ayant fait quelque 3.000 morts.

Pour son retour, le FPI, force motrice d'une coalition appelée Ensemble pour la démocratie et la souveraineté (EDS), a passé une alliance électorale avec son rival historique, le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) de l'ex-président Henri Konan Bédié.

Le PDCI, ancien parti unique, a été créé par le "père de l'indépendance" Félix Houphouët-Boigny, dont Laurent Gbagbo était le principal opposant.

Le PDCI et le FPI, qui avaient boycotté la présidentielle, ne reconnais-

sent toujours pas la réélection d'Alassane Ouattara à un troisième mandat.

Mais ils veulent aujourd'hui la majorité à l'Assemblée pour empêcher "la consolidation d'un pouvoir absolu" de M. Ouattara et de son parti, le Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP).

Le RHDP s'affiche comme le "seul" à pouvoir présenter des candidats dans toutes les circonscriptions, promettant "une vague orange", la couleur du parti, pour poursuivre "les réformes" du chef de l'Etat. Aux dernières législatives, en décembre 2016, le RHDP alors allié au PDCI, avait remporté la majorité absolue avec 167 sièges.

YÉMEN

Au moins 90 morts dans des combats entre Houthis et loyalistes à Marib

De violents combats ont tué au moins 90 personnes au cours des dernières 24 heures dans la région pétrolière stratégique de Marib, dans le nord du Yémen, que les éléments du mouvement "Ansarullah" (Houthis) tentent d'arracher depuis un mois aux forces loyalistes, selon des sources militaires gouvernementales.

Les Houthis ont lancé début février une nouvelle offensive pour s'emparer de Marib, dernier bastion dans le nord des forces gouvernementales, appuyées par une coalition militaire dirigée par l'Arabie saoudite.

Au moins 90 combattants, dont 32 parmi les forces gouvernementales et les tribus loyalistes, ont été tués lors d'affrontements avec les Houthis et les raids de la coalition de vendredi à samedi, ont indiqué des sources militaires, citées par l'AFP.

Selon elles, des affrontements particulièrement violents ont éclaté sur six fronts, les forces gouvernementales ayant pu contrer les attaques des Houthis qui n'ont réussi

à avancer que sur le front de Kassara, au nord-ouest de la ville de Marib. Les combats ont également fait des dizaines de blessés, ont ajouté ces sources.

L'aviation saoudienne a mené plusieurs frappes contre des cibles des Houthis sur plusieurs fronts, tuant au moins 58 personnes et blessant des dizaines d'autres, selon ces sources.

En plus de six ans de guerre, les Houthis ont réussi à prendre le contrôle d'une grande partie du nord du Yémen, dont la capitale historique Sanaa.

En parallèle à leurs assauts sur Marib, les Houthis ont multiplié les attaques visant le royaume voisin. Vendredi,



des éclats d'obus de drones lancés par les Houthis et interceptés par les Saoudiens ont blessé deux civils, dont "un enfant de dix ans" dans le sud-ouest du royaume, selon l'agence de presse officielle SPA. Les Etats-Unis ont exhorté les Houthis à la désescalade, alors que l'ONU craint à Marib et dans tout le Yémen une aggravation de la

crise humanitaire, déjà la pire au monde selon elle. Lors d'une réunion virtuelle des donateurs lundi, elle n'a récolté que 1,7 milliard de dollars, sur les 3,85 milliards espérés pour financer l'aide humanitaire. Une "peine de mort" pour une population qui n'est qu'à "un pas" d'une famine majeure, selon les responsables ouisiens.

PÉROU

Un ex-footballeur candidat à la présidentielle

L'ancien joueur de foot professionnel George Forsyth, en tête dans les sondages pour l'élection présidentielle du 11 avril au Pérou, a obtenu vendredi l'autorisation de se présenter au scrutin après une première décision contraire.

Le Jury national des élections (JNE), l'autorité électorale, a annulé une décision de l'organe électoral de Lima qui avait interdit à George Forsyth de se porter candidat pour une omission dans sa déclaration de patrimoine.

"Ils ne voulaient même pas qu'un nouveau parti, avec des jeunes, des gens d'expérience, postule, ou ose postuler", a déclaré l'ex-sportif en saluant la décision du JNE. Forsyth, né dans la capi-

tale vénézuélienne Caracas il y a 38 ans, est devenu célèbre en étant le gardien de but du club Alianza Lima.

Ce fils d'un diplomate péruvien et d'une Miss Chili a été élu en 2019 maire de La Victoria, un district de la province de la capitale.

Il fait la course en tête dans les sondages mais sa cote a chuté: il recueillait 18% d'intentions de vote en décembre et désormais seulement 11%, un point devant l'ex-député Yonhy Lescano, selon l'institut Ipsos. Tous deux sont de centre droit.

Derrière eux se trouvent deux femmes: la candidate à deux élections présidentielles Keiko Fujimori (droite

populiste) et Veronika Mendoza (gauche), déjà candidate une fois au scrutin. Le JNE a également autorisé les candidatures de deux autres personnes auparavant empêchées de se présenter, notamment l'entrepreneur ultra-conservateur Rafael Lopez Aliaga, qui aime se faire appeler le "Bolsonaro péruvien", en référence au président brésilien d'extrême droite.

Il recueille 3% des intentions de vote. Les Péruviens éliront le 11 avril parmi 18 candidats le successeur du président par intérim Francisco Sagasti, qui ne se représente pas. Le Congrès sera par ailleurs renouvelé, après plusieurs crises politiques depuis 2016.

EQUATEUR

Le ministre de l'Intérieur démissionne après les violentes émeutes

Le ministre équatorien de l'Intérieur, Patricio Pazmiño, a démissionné vendredi après deux semaines après les émeutes dans quatre prisons du pays qui ont fait 79 morts et dont la violence a choqué le pays.

"C'est une décision personnelle de soumettre ma démission irrévocable", a dé-

claré M. Pazmiño dans une lettre adressée au président Lenin Moreno et publiée sur son compte Twitter. Patricio Pazmiño, à la tête du ministère depuis novembre, a ajouté sans plus de précision s'être "interrogé" sur sa gestion à la tête du ministère. Il indique également être contraint de démissionner

après avoir été diagnostiqué "pour la deuxième fois" porteur du Covid-19, ce qui l'expose "à un risque énorme et à l'impossibilité de continuer" à exercer ses fonctions.

L'Assemblée nationale avait réclamé lundi le limogeage du ministre de l'Intérieur, du commandant de la police et du directeur en

charge de la gestion des prisons, près de deux semaines après les violentes émeutes qui ont éclaté dans quatre prisons du pays, faisant 79 morts parmi les détenus.

Le président Moreno a qualifié de "barbarie" cette "extermination entre bandes criminelles".

MEXIQUE

Nouveaux assassinats politiques avant les élections

Deux candidats à des postes de maires ont été assassinés le même jour au Mexique théâtre d'une forte vague de violences politiques que le gouvernement dit vouloir enrayer avant les élections prévues en juin.

Yuriel Gonzalez, qui aspirait à être élu maire de Nuevo Casas Grandes, une municipalité de l'Etat de Chihuahua, a été tué jeudi soir, a indiqué vendredi Alejandro Dominguez, un membre du Parti Révolutionnaire Institutionnel (PRI). Dominguez a appelé les autorités à mener "une enquête rapide" pour retrouver les auteurs de cet assassinat.

Celui-ci est survenu quelques heures après la mort dans des circonstances similaires d'un autre candidat du PRI à un poste de maire, Jose Melquiades Vazquez, abattu dans l'Etat de Veracruz, connu pour la violence de cartels rivaux.

Des dizaines de responsables politiques ont été assassinés au cours des six derniers mois au Mexique avant les élections parlementaires et régionales

de juin. La violence au Mexique qui précède des scrutins, surtout au niveau local, est généralement le fait des cartels impliqués dans le trafic de drogue qui opèrent dans la région.

"Le crime organisé essaie d'influer sur le cours de ces élections", avait déclaré jeudi le ministre de la sécurité, Rosa Icela Rodriguez.

Elle avait fait état de 73 cas de violence politique, dont 64 homicides, principalement dans les Etats de Guerrero, d'Oaxaca (sud), de Veracruz (est), de Baja California (nord), de Jalisco (ouest), de Guanajuato et de Morelos (centre).

Ces assassinats interviennent au moment où le gouvernement présente justement un plan visant à renforcer la protection des candidats menacés.

"Nous nous efforçons d'arrêter ces crimes face à ces organisations criminelles qui cherchent (...) à accroître leur influence politique", avait poursuivi le ministre au cours de la conférence de presse matinale du président Andres

Manuel Lopez Obrador, à la tête du parti de gauche Morena. La violence contre les responsables politiques prend le plus souvent la forme d'homicides, d'enlèvements, de menaces à l'encontre des membres de leur famille, d'incendies de maisons et d'extorsions de fonds.

Quelque 94 millions de Mexicains sont appelés à élire 500 députés à la chambre basse fédérale, 15 des 32 gouverneurs, les députés de 30 congrès dans les Etats et des milliers de maires et autres responsables locaux.

Selon le cabinet de conseil Etellekt, 153 hommes politiques ont été assassinés pendant la campagne électorale de 2018, dont 48 étaient candidats à des fonctions électives.

Ce cabinet souligne que 90% de ces crimes restent impunis. Depuis décembre 2006, date à laquelle le gouvernement a déclenché une offensive contre la drogue, le Mexique a enregistré plus de 300.000 morts violentes, selon des données officielles.

ETATS UNIS

Un deuxième législateur américain poursuit Trump pour l'assaut du Capitole

Le représentant démocrate Eric Swalwell, l'un des neuf responsables du procès en destitution, a déposé vendredi une plainte devant la justice, accusant l'ancien président Donald Trump d'avoir encouragé l'émeute meurtrière du Capitole le 6 janvier.

Les 65 pages du procès civil accusent l'ancien président, son fils aîné Donald Trump Jr, l'avocat Rudy Giuliani et le représentant républicain Mo Brooks d'avoir conspiré pour bloquer la victoire électorale du président Joe Biden, d'avoir incité à l'émeute du Capitole, d'avoir aidé et encouragé des voies de fait, d'avoir commis des crimes fondés sur des préjugés, ainsi que d'avoir infligé intentionnellement une détresse émotionnelle.

"Les événements horribles du 6 janvier ont été une conséquence directe et prévisible des actes illégaux", indique la plainte, ajoutant: "En tant que tels, les défendeurs sont responsables des blessures et des destructions qui ont suivi".

Il s'agit du deuxième procès intenté par un membre du Congrès en exercice pour reprocher à M. Trump d'avoir incité à l'émeute.

Le président du Comité de la Chambre des représentants sur la sécurité intérieure, Bennie Thompson, ainsi que le groupe de défense des droits civils, la National Association for the Advancement of Colored People, ont déposé leur propre plainte contre MM.

Trump et Giuliani le mois dernier, les accusant d'avoir conspiré pour empêcher le Congrès de confirmer la victoire de M. Biden. L'émeute a interrompu le décompte des votes électoraux au Congrès en passe d'entériner la victoire de Biden le 6 janvier, tout en faisant cinq victimes, dont un policier du Capitole.

Le Pentagone envisage de maintenir la Garde nationale au Capitole

Le Pentagone examine une demande de la police du Congrès de prolonger de deux mois la mission de protection confiée à la Garde Nationale américaine après l'attaque du 6 janvier, a indiqué vendredi son porte-parole, John Kirby.

"Nous avons reçu une requête formelle de la police du Capitole pour une poursuite de l'assistance de la Garde nationale au complexe du Capitole", a déclaré M. Kirby au cours d'un point presse, précisant que la prolongation porterait sur "les deux prochains mois".

Il n'a pas précisé si cette demande correspondait à des risques spécifiques mais la cheffe par intérim de la police du Capitole, Yogananda Pittman, avait fait état le mois dernier de menaces de groupes extrémistes pour empêcher le président Joe Biden de prononcer son discours de rentrée devant les élus du Congrès.

La date de ce discours annuel du président américain devant les élus des deux chambres du Congrès réunies, une obligation constitutionnelle lors de laquelle il fixe le cap de son action, n'a pas été annoncée.

Le Capitole est sous haute sécurité depuis le 6 janvier, lorsque des milliers de partisans de Donald Trump se sont rassemblés aux pieds du siège du Congrès américain après un discours de Donald Trump, alors encore président, qui leur avait demandé d'empêcher les élus de certifier la victoire électorale de Joe Biden.

Plusieurs centaines d'entre eux avaient violemment attaqué le bâtiment, semant le chaos. Cinq personnes, dont un policier du Capitole, sont mortes. Plus de 300 personnes sont actuellement poursuivies à des degrés divers pour leur participation à cette attaque.

Depuis, des barrières ont été érigées pour protéger les abords du Capitole et quelque 5.000 soldats de la Garde nationale restent mobilisés en soutien de la police, mais leur mission devait s'achever le 12 mars. Questionné sur le sérieux de la menace pesant sur le Capitole, alors que des rumeurs d'attaques devant avoir lieu jeudi n'ont pas été suivies d'effet, le porte-parole du Capitole a souligné que "les choses ont changé depuis le 6 janvier".

Le ministre de la Défense, Lloyd Austin, "considère que nos élus méritent un environnement de travail sûr", a-t-il précisé, ajoutant que le Pentagone devrait prendre une décision rapidement.

LIVRE - PARUTION

Parution de l'ouvrage "La face cachée de Mammeri"

Dans son dernier ouvrage intitulé "La face cachée de Mammeri", l'anthropologue Tassadit Yacine révèle l'engagement politique de l'universitaire et écrivain Mouloud Mammeri, ses activités avant et pendant la guerre de libération nationale et ses déboires avec les autorités coloniales.

Publié aux récentes éditions Koukou, cet ouvrage de 129 pages est un recueil de textes de Tassadit Yacine, présentés et rassemblés par Hafid Adnani.

L'ouvrage revient sur un dossier paru dans la revue *Awal* en 1990 intitulé "Hommage à Mouloud Mammeri" dans lequel Tassadit Yacine remonte le parcours de l'écrivain, dans un entretien, pour montrer ses positions et actions avant et pendant la guerre de libération.

Quand la guerre de libération avait éclaté, Mouloud Mammeri alors professeur de lettres dans un lycée d'Alger a "participé par la plume à ce combat contre l'asservissement (...) reconnu comme écrivain, en danger, recherché, et sa maison plastiquée, il est exfiltré du territoire algérien pour se réfugier au Maroc".

Tassadit Yacine revient sur cette période avec des textes appuyés par des entretiens avec l'écrivain et Tahar Oussedik, membre du Front de libération nationale, par des lettres, écrites sous pseudonyme par Mouloud Mammeri, adressées à l'Organisation des Nations unies (ONU) pour soutenir la cause algériennes, et par des contributions publiées dans les colonnes du journal "L'espoir".

Dans un entretien réalisé par Tassadit Yacine en 1988, Tahar Oussedik, responsable d'une zone du nord d'Alger, expliquait sa relation avec Mouloud Mammeri, et le groupe des "libéraux" qu'il avait formé, dans le travail militant.

Il raconte également qu'il avait donné le nom de l'écrivain sous la torture et que ce dernier s'était déjà réfugié chez des amis.

Cette disparition va donner lieu à l'"Affaire Mammeri" médiatisée et rendue publique par les membres du Comité national des écrivains qui saisit les membres du gouvernement français et demande des explications sur le sort de l'auteur de "La colline oubliée".

Dans une autre interview accordée par Tassadit Yacine à Hafid Adnani en 2017, l'anthropologue rend hommage au fondateur de la revue "Awal" et révèle avec sincérité les contours de son message inmanquablement traversé par les thèmes de "la réappropriation et de la domination".

Ecrivain, anthropologue et linguiste, Mouloud Mammeri (1917- 1989), a laissé un legs considérable dédié à la réhabilitation et la promotion de la culture et la langue amazighes.

Il est l'auteur de "La colline oubliée" (1952), "Le sommeil du juste" (1955), "L'opium et le bâton" (1965) et de "La traversée" (1982) en plus de nombreux recueils de nouvelles et ouvrage de traduction et de critique littéraire.

Il a également mené de nombreux travaux de recherche et dirigé le Centre de recherches anthropologiques, préhistoriques et ethnographiques. Né en 1949, Tassadit Yacine est anthropologue et spécialiste du "monde berbère", elle est aujourd'hui directrice des études à l'École des hautes études en sciences sociales et membre du laboratoire d'anthropologie sociale du collège de France.

Elle a longtemps travaillé avec Mouloud Mammeri sur la revue "Awal" en plus d'avoir de nombreuses publications à son actif dont "Poésie berbère et identité" (1987), "Aït Manguellat chante..." (1989), "Cherif Kheddoum ou l'amour de l'art" (1995), "Jean Amrouche l'éternel exilé" (2003) ou encore "Pierre Bourdieu, esquisses algériennes" (2008).

Hafid Adnani qui a recueillis et présenté les textes de cet ouvrage est agrégé en mathématique, cadre de l'éducation en France et membre de l'Association "Tamusni" pour la promotion de la culture berbère et le dialogue avec les autres langues et cultures.

APS

INFO-GUERRE
Nécessité de l'amélioration des contenus médiatiques de la presse algérienne

L'amélioration des contenus médiatiques de la presse algérienne, notamment publique, en vue de faire face à la propagande, la désinformation et les fake-news, est désormais incontournable dans un monde mondialisé et dominé par les nouvelles technologies d'information et le numérique, ont estimé samedi des participants à une journée d'information sur la guerre d'information.

Dans une communication intitulée "radioscopie du paysage médiatique algérien" animée lors d'une journée d'étude sur la guerre de l'information organisée par l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), le journaliste Mustapha Ait Moughoub a considéré que, pour faire face aux flux médiatiques extérieurs, souvent destinés à saper le moral des Algériens et porter atteinte à la crédibilité des institutions les plus névralgiques de l'Etat, qu'il fallait "réhabiliter le modèle médiatique national et améliorer son efficacité".

Faisant état d'incapacité du modèle médiatique national à "disqualifier", auprès d'une partie de son opinion publique, les contenus informatifs universifs, l'intervenant, il a souligné que la "bataille de production de contenus nationaux prime sur les velléités de contrôle, qui s'avèrent d'ailleurs inutiles

avec la généralisation de l'accès à l'internet".

Abondant dans le même sens, le chercheur Ahmed Kateb a plaidé pour un retour à un service public médiatique "fort, efficace et efficace, afin de rétablir la confiance entre le peuple et les médias publics".

Pour ce faire, M. Kateb a insisté, dans son intervention intitulée "Les médias en temps de crise, quelle stratégie pour quel public?", sur la réhabilitation des médias publics notamment par la révision de leurs cahiers des charges et leur donner de nouvelles visions et missions.

Pour sa part Dr. Ahmed Adimi, qui a donné une communication sur "L'info-guerre: caractéristiques, outils et stratégies de riposte(s)", a appelé à la création d'une chaîne de télévision internationale à même de porter la voix de l'Algérie à l'étranger".

Le directeur général de



l'INESG, Abdelaziz Medjahed, qui a procédé à l'ouverture officielle des travaux de cette rencontre de deux jours, a affirmé l'importance de mettre la lumière sur la guerre de l'information dont l'Algérie est ciblée depuis déjà longtemps, notamment ces derniers mois".

Plusieurs thématiques d'actualité relatives, notamment, aux "Stratégies médiatiques en temps de crise", aux "Principaux

dangers de la cyber-sécurité en Algérie" et aux "Enjeux de la communication institutionnelle dans la gestion de crise" sont au menu de cette rencontre.

Il sera question, également, de traiter, durant les deux jours de cette rencontre, les cotés, théorique et conceptuel, de l'info-guerre, de la guerre de quatrième génération, du soft power, des guerres cybernétique et la guerre économique.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU COURT-MÉTRAGE D'IMEDGHASSEN (BATNA)

Les meilleures œuvres primées

Le rideau est tombé, jeudi soir, sur le Festival international du court-métrage d'Imedghassen au théâtre régional de Batna avec la remise des prix aux meilleures œuvres des deux compétitions internationale et nationale, en présence d'un public nombreux et des amateurs de 7ème art.

Le directeur artistique du Festival, Ali Djebara, a indiqué dans ce contexte à l'APS, que toutes les œuvres primées durant cette première édition ont traité des sujets humanitaires.

S'agissant de la compétition internationale, le prix du meilleur court-métrage a été décerné à l'œuvre palestinienne-allemande "Maradona's legs" du réalisateur Firas Khoury, consacrée à la question des enfants réfugiés et de l'occupation à travers le football et leur star préférée Maradona.

Le prix du meilleur tournage a été attribué ex aequo au film russe "Child's happiness" d'Andreï Kudrov et au film algérien "La page blanche" du réalisateur Nadjib Amraoui, tandis que le court-métrage "Philosophie", du réalisateur Fadhel Abdelatif du Maroc, a décroché le prix de la meilleure réalisation.

Quant au prix du jury, il a été décerné au film "Sotra" du réalisateur algérien Abdallah Aggoune.

Concernant la compétition nationale, le prix du meilleur film a été attribué au film "Nota" d'Imad Benamouira, celui du meilleur scénario au film "Domino" coréalisé par Mohamed Allouane et Farid Noui, le prix du meilleur tournage à la production "Kayen ouala ma kanech" de Abdallah Kada et celui de la meilleure réalisation à "Nos souvenirs" de Farid Noui et Walid Benyahia.

La soirée de clôture à laquelle a



pris part le wali de Batna, Toufik Mezhoud, a donné lieu à la distinction de figures de la scène artistique nationale et locale, dont Mohamed El Aouadi, Malika Belbey, Nawal Messaoudi et Mabrouk Feroudji ainsi qu'un hommage particulier au réalisateur Ahmed Rachdi.

La manifestation, organisée par la coopérative Lemsa, a vu la projection de 14 courts-métrages de réalisateurs de 14 pays et 12 autres courts-métrages de plusieurs wilayas.

Ces films ont été projetés à la cinémathèque Aurès rouverte à l'occasion après une opération de réhabilitation et de restauration après 20 années de fermeture.

Plusieurs stars nationales, dont le réalisateur Ahmed Rachedi et des comédiens à l'instar de Salah Aougrouit et Hakim Dekkar étaient présents à cette édition du court-métrage d'Imedghassen qui a attiré un public nombreux de Batna et des wilayas voisines. Des ateliers de formation aux métiers du cinéma ont également été organisés au cours de cette manifestation au profit de jeunes par des enseignants spécialisés de l'université

Batna-2. A l'ouverture de ces journées du court-métrage, Ahmed Rachedi a salué l'initiative, estimant qu'elle constitue un pas vers la relance et la dynamisation de la scène cinématographique et culturelle".

Il a souhaité, à cet effet, que ces initiatives s'étendent aux autres wilayas pour permettre au plus grand nombre de jeunes cinéastes de faire connaître leurs œuvres.

De son côté, le directeur du Centre algérien de la cinématographie, Salim Aggar, a estimé que cette manifestation constitue "un événement majeur" organisé par des jeunes amateurs du 7ème art, considérant que l'importance du festival est de se focaliser sur le court-métrage qui constitue une forme cinématographique très appréciée par les jeunes cinéastes.

Le Festival de quatre jours a été marqué par l'organisation d'excursions vers des sites archéologiques de la wilaya de Batna, dont Timdag et le tombeau royal humide d'Imedghassen, selon son Commissaire Issam Taàchit qui a mis l'accent sur la "dimension artistique, culturelle et touristique de la manifestation".

INTERNET

La chaîne YouTube de Trump sera rétablie quand le "risque de violence" aura disparu

La chaîne YouTube de Donald Trump, suspendue le 12 janvier, pourra reprendre du service quand le risque de violence aura suffisamment baissé, a indiqué jeudi Susan Wojcicki, la patronne du service vidéo de Google, près de deux mois après l'invasion du Congrès américain par des extrémistes pro-Trump.



"Je veux confirmer que nous leverons bien la suspension de la chaîne de Donald Trump, (...) quand nous aurons déterminé que le risque de violence a diminué", a-t-elle déclaré lors d'une interview par l'Atlantic Council, un think tank.

L'ancien président américain a été évincé des grandes plateformes dans la foulée des attaques meurtrières du Capitole, pour avoir incité ses partisans à la violence. Twitter, qui était son réseau de prédilection, l'a banni à vie.

Facebook l'a suspendu "indéfiniment", mais son Conseil de surveillance doit statuer sur un possible retour, ou non, du milliardaire républicain.

"Etant donné les avertissements de la police du Capitole hier sur une potentielle attaque aujourd'hui, je pense qu'il est assez clair qu'un risque élevé de violence subsiste", a souligné Susan Wojcicki.

Le Capitole a été placé sous haute sécurité jeudi après l'annonce qu'une "milice" cherchait à attaquer le siège du Congrès.

Donald Trump a tenté pendant des mois de jeter le discrédit sur l'élection présidentielle en assurant qu'il y aurait, puis qu'il y avait eu, des fraudes massives.

Lors d'un meeting dimanche, il n'a toujours pas admis sa défaite électorale et a laissé entendre qu'il pourrait se re-

présenter en 2024.

YouTube compte se fier aux rapports des forces de l'ordre pour décider si le tempétueux homme politique peut revenir.

La patronne du service a rappelé que son compte avait été suspendu pour une semaine car il s'agissait du premier avertissement à son encontre.

L'interdiction avait été prolongée en raison des risques de violence.

"Quand la chaîne sera de nouveau active (...) nous examinerons les contenus pour voir s'ils enfreignent nos règlements sur la violence ou le respect de l'intégrité des élections", a-t-elle détaillé.

Selon le règlement de la plateforme, une chaîne qui reçoit trois avertissements en moins de 90 jours est définitivement supprimée.

Les décisions des réseaux sociaux, longtemps accusés de complaisance vis-à-vis de l'ex-chef d'Etat, ont été considérées comme trop tardives par une large frange de la société civile, et comme de la censure par de nombreux conservateurs.

Certaines associations de défenses des libertés et des leaders politiques de pays démocratiques se sont émus d'un dangereux précédent en termes de pouvoir des géants des technologies sur la liberté d'expression.

ETATS UNIS - ESPACE

Le rover Perseverance a parcouru ses premiers mètres sur Mars

Le rover Perseverance de la Nasa a fait tourner ses roues avec succès sur Mars pour la première fois depuis son atterrissage il y a deux semaines, en se déplaçant de quelques mètres, a annoncé l'agence spatiale américaine vendredi.

Lors de ce premier trajet réalisé jeudi après-midi, et destiné à vérifier le bon fonctionnement du système, le véhicule, équipé de six roues, a avancé de 4 mètres, puis a effectué une rotation sur lui-même vers la gauche, avant de réaliser une ma-

noeuve arrière sur environ 2,5 mètres. En reculant, Perseverance a ainsi pu prendre une photo de ses propres traces de roues sur le sol martien, publiée par la Nasa.

Au total, le rover, qui fait la taille d'un gros SUV, a parcouru six mètres et demi en 33 minutes.

Un autre trajet un peu plus long est prévu ce vendredi, et peut-être également samedi, si tout se passe bien.

Le véhicule sera capable de parcourir 200 mètres par jour martien (des journées très légèrement

plus longues que sur Terre). Il se déplace cinq fois plus vite que Curiosity, l'autre rover de la Nasa encore en activité sur Mars. Perseverance a atterri le 18 février dans la cratère de Jezero, dont les scientifiques pensent qu'il abritait, il y a 3,5 milliards d'années, un profond lac.

Le but de la mission est d'y collecter des échantillons de roches qui seront rapportés sur Terre par une mission ultérieure, afin d'y chercher des traces de vie ancienne sur la planète rouge.

APS

PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية عين تموشنت

مديرية التنظيم والشؤون العامة

قرار رقم 79 المؤرخ في 17 جانفي 2021 المتضمن فتح التحقيق المسبق لاتفاقات المنفعة العمومية لإجواز قناة ذات الضغط المرتفع لتموين منطقة مافرة بالغاز الطبيعي ببلدية العامرية.

Alimentation en gaz Natural de la localité de MAGRA.

إن والي ولاية عين تموشنت

- بمقتضى الأمر رقم 58/75 المؤرخ في 29 سبتمبر 1975 المعدل والمتمم والمتضمن القانون المدني.
- بمقتضى القانون رقم 09/84 المؤرخ في 04 سبتمبر 1984 المتضمن التنظيم الإقليمي للبلاد.
- بمقتضى القانون رقم 25/90 المؤرخ في 18.11.1990 المتضمن التوجيه العقاري المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم 29/90 المؤرخ في 01.11.1990 المتعلق بالتهيئة العمرانية والتعمير المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم 30/90 المؤرخ في 01.12.1990 المتضمن قانون الاملاك الوطنية المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم 11/91 المؤرخ في 04.07.1991 الذي يحدد القواعد المتعلقة بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية.
- بمقتضى القانون رقم 01/02 المؤرخ في 05.02.2002 المتعلق بالكهرباء وتوزيع الغاز بواسطة القنوات.
- بمقتضى القانون رقم 10/11 المؤرخ في 22.06.2011 المتعلق بالبلدية.
- بمقتضى القانون رقم 07/12 المؤرخ في 21.02.2012 المتعلق بالولاية.
- بمقتضى المرسوم الرئاسي المؤرخ في 31.08.2020 المتضمن تعيين السيد احمد مومن واليا لولاية عين تموشنت
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 411/30 المؤرخ في 22.12.1990 المتعلق بالإجراءات التطبيقية في مجال تجار ونقل منشآت الطاقة الكهربائية والغازية تخير أماكنها والمراقبة.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 215/64 المؤرخ في 23.07.1994 المحدد لأجهزة الإدارة العامة في الولاية وهياكلها.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 265/95 المؤرخ في 06.09.1995 المحدد لاختصاص وقواعد تنظيم وتسيير مصالح مديرية التنظيم والشؤون العامة ومديرية الإدارة المحلية.
- نظرا للقائمة الاسمية الأشخاص المؤهلين للقيام بالتحقيق المسبق للتصريح بالمنفعة العامة لعمليات نزع الملكية بعنوان سنة 2020
- نظرا للطلب رقم 5456 المؤرخ في 30.09.2020 الصادر لا عن شركة هندسة الكهرباء والغاز (CEEG)
- نظرا للإرسال رقم 1456 المؤرخ في 11.10.2020 الصادر عن مديرية الطاقة للولاية.

- باقتراح من السيد مدير التنظيم والشؤون العامة -

- يقرر ما يلي -

- المادة الأولى: يفتح تحقيق مسبق للاستفادة من اتفاقات المنفعة العمومية لإجواز مشروع تزويد منطقة مافرة بالغاز الطبيعي ببلدية العامرية.
- المادة 02: تحدد مدة التحقيق بخمس عشر (15) يوما تبدأ يوم 03 فيفري 2021 وتنتهي بتاريخ 17 فيفري 2021 تجري اشغال التحقيق ضمن إقليم بلدية العامرية.
- المادة 03: يكلف السيد طيبي خليل مهندس دولة بمديرية الأشغال العمومية لولاية عين تموشنت بتسيير التحقيق تفعل الاعبات المرتبطة بهذه الأشغال من قبل شركة هندسة الكهرباء والغاز (CEEG)
- المادة 04: يوضع ملف التحقيق المتعلق بهذه العملية بمقر البلدية المعنية أين يمكن الاطلاع عليه أثناء مدة التحقيق المحددة اعلاه في أوقات العمل من طرف كل مواطن معني.
- المادة 05: يوضع سجل مرقم وموقع تحت تصرف المواطنين أين يمكنهم تسجيل ملاحظاتهم أو توجيهها إليه عن طريق الكتابة في البلديات المعنية.
- المادة 06: يبلغ السيد رئيس المجلس الشعبي البلدي للبلدية العامرية الأشغال المبرمجة إلى الملاك وأصحاب الحقوق المعنية أو المخصص لهم أو من ذوي الحقوق المعنية المصالح المعنية ويعرضون عليهم ابداء رأيهم في أجل خمس عشر (15) يوما ابتداء من تاريخ فتح التحقيق.
- المادة 07: يعلق السجل بعد انقضاء المدة المحددة اعلاه، ويوقع من قبل المحافظ المحقق ويرسل في ظرف ثمانية (08) أيام الموالية برقعة محضر التحقيق إلى شركة هندسة الكهرباء والغاز (CEEG) التي يجب عليها تقديم مذكرة رد في أجل خمس عشر (15) يوما وإذا اقتضى الأمر ذلك يمكنها اللجوء إلى تعديل المسار.
- المادة 08: يرسل المحافظ المحقق في ظرف خمسة عشر (15) يوما الملف كاملا مع جميع استنتاجاته الممكنة إلى مصالح الولاية.
- المادة 09: يجب أن يكون القرار قبل خمسة عشر (15) يوما من تاريخ فتح التحقيق.
- مشهرا بالبلدية التي يعبرها هذا المشروع.
- ومنشورا في يوميتين وطنيتين لمدة ثلاثة (03) أيام متتالية على حساب المستفيد من العملية.

المادة 10: يكلف السيد والسادة الأمين العام للولاية، مدير التنظيم والشؤون العامة، مديرية الطاقة، مدير املاك الدولة، مدير المصاح الفلاحية، مديرية التعمير الهندسة المعمارية و البناء، مدير مساح الاراضي، مدير شركة هندسة الكهرباء والغاز (CEEG)، قائد المجموعة الإقليمية للترك الوطني للولاية، مدير البيئة، رئيس دائرة العامرية، رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية العامرية كل فيما يخصه بتنفيذ هذا القرار الذي سيردج ضمن مجموعة العقود الادارية للولاية

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE JU-JITSU

Kamel Kezzaz réélu pour un second mandat olympique

Le président sortant de la Fédération algérienne de Ju-Jitsu, Kamel Kezzaz, seul candidat à sa propre succession, a été réélu pour un nouveau mandat olympique (2021-2024), lors de l'Assemblée générale électorale (AGE) tenue jeudi Alger.

Kezzaz a récolté 22 voix sur un total de 24 votants de l'AG qui comprend 30 membres.

"Dieu merci, nous avons appliqué le programme tracé en 2017 avec les membres du Bureau Fédéral, mais nous n'avons pas pu organiser le championnat d'Afrique en 2019, en raison de la pandémie Covid-19. Nous espérons reprogrammer cette compétition en 2021, si la situation sanitaire le permettait", a déclaré Kamel Kezzaz à l'issue de sa réélection.

Et d'ajouter : "des chantiers nous attendent lors de ce nouveau mandat, à savoir, l'introduction de cette discipline dans les établissements scolaires et dans la catégorie "Handisport" appelée à prendre part au Mondial-2021 à Abu Dhabi ou dans un autre pays".

Le président de la Fédération de Ju-Jitsu a souligné que "les priorités de son instance fédérale consistent à poursuivre la restructuration de cette discipline à travers le territoire national, et aussi cibler de nouveaux pratiquants parmi les jeunes auxquels nous portons un intérêt particulier".

M. Kezzaz a indiqué que son instance fédérale "n'acceptera pas l'affiliation des athlètes des autres arts martiaux tels que le Karaté, Judo et autres) en raison de nombreux dépassements enregistrés dans le passé".

Outre l'élection du président, les membres de l'AG ont procédé à l'élection des 12 membres du bureau fédéral pour le nouveau mandat olympique 2021-2024.

Pour rappel, les membres de l'Assemblée générale (AGO), réunis le 25 février à Alger, avaient adopté les bilans moral et financier de l'année 2020, ainsi que le bilan quadriennal du cycle olympique 2017-2020.

Il y a lieu de souligner que la Fédération algérienne de Ju-Jitsu, avait vu le jour en février 2017 et compte 9000 pratiquants affiliés auprès de 8 ligues de wilaya.

Composition du Bureau Fédéral:

Président:

Kamel Kezzaz

Membres du Bureau Fédéral:

Bachir Ghomrani - Mohamed Dourari - Lahcène Chemmami - Ahmed Tahar Afoul - Saïd Faci (1er vice-président) - Abdelkader Saoudi (2e vice-président) - Zineddine Rabah Boukhil - Malik Brok - Anis Laidi - Abdennour Bouaya (Secrétaire général) - Sofiane Chokri (Trésorier) - Hamza Bar.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE TRIATHLON

Salah Ouanes réélu pour un deuxième mandat

Le président sortant de la Fédération algérienne de triathlon (FATri), Salah Ouanes, a été réélu pour le cycle olympique 2021-2024, lors de l'Assemblée générale électorale (AGE), tenue vendredi au siège du Comité olympique sportif algérien (COA) à Ben Aknoun (Alger).

Ouanes, seul candidat en lice, a récolté 21 voix sur l'ensemble des 21 voix votants, alors que deux membres n'ouvrent pas droit au vote.

"Dieu merci, les élections se sont déroulées en toute transparence.

Cette Fédération avait été créée en 2015 après tant de difficultés.

Nous avons réussi à participer à des compétitions, en décrochant des médailles.

Lors de ce nouveau mandat, nous allons œuvrer pour créer d'autres clubs et ligues de wilayas, dans l'objectif d'étendre la pratique de ce sport à travers le territoire national.

Nous allons organiser des compétitions sur le plan régional puis national", a indiqué Ouanes, à l'issue de son élection. Au cours de ces élections, il a été procédé également à l'élection de 11 membres, composant le Bureau fédéral Salah Ouanes est le premier président de la FATri depuis sa



Assemblée générale de La Fédération Algérienne de triathlon

création le 17 novembre 2015, alors que l'instance fédérale a reçu son agrément officiel de la part du ministère le 29 décembre 2019. Pour rappel, l'équipe natio-

nale de triathlon avait pris part aux Jeux africains 2019 au Maroc, dans ce qui avait été sa première participation à l'échelle internationale, décrochant la médaille d'argent dans l'épreuve du relais mixte, alors qu'Oussama Hellal a pris la médaille de bronze en individuel.

Voici par ailleurs la composante du Bureau fédéral:

Président:

Ouanes Salah (21 voix)

Membres:

Hecini Adam (19 voix), Chouiter Feriel (16 voix), Settof Saâdedine (16 voix), Assoum Brahim (13 voix), Cherrouf Ahmed (13 voix), Trrai Hamza (13 voix), Aoulmi Zakaria (12 voix), Bouras Lahouari (12 voix), Ghazali Mohamed (11 voix), Sayoud Abdelkrim (7 voix), Bouziane Zohra (5 voix).

FÉDÉRATION NATIONALE DU SPORT POUR TOUS

Elhadi Mossab reconduit au poste de président

Le président sortant de la Fédération nationale du sport pour tous (FNST), Elhadi Mossab, a été réélu pour un quatrième mandat olympique consécutif (2021-2024), à la tête de cette instance, lors de l'Assemblée générale électorale (AGE) tenue vendredi, à l'institut supérieur des sciences et technologie du sport d'Aïn Bénian (Alger).

Seul candidat en lice pour le poste de président, Elhadi Mossab a récolté 31 voix contre deux (02), parmi les 33 voix délibératives présentes (sur 42), en présence de deux (02) représentants du Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS).

"Tout d'abord, je remercie les membres de l'AGE qui ont montré un sens de responsabilité et de sérénité.

J'étais le seul candidat et ça prouve leur confiance en ma personne.

Maintenant, on doit continuer à travailler et réaliser notre programme", a indiqué à l'APS, Elhadi Mossab, à l'issue du scrutin. Et d'enchaîner: "Le plus important

pour nous est d'essayer de vulgariser les différents comités et disciplines à travers le territoire national.

Aussi, nous allons travailler pour élever le nombre des adhérents au niveau de notre fédération".

Outre l'élection du président, les membres de l'AG ont également élu le nouveau Bureau fédéral, composé de sept personnes.

Les membres de l'Assemblée générale de la FNST, réunis le 19 février en session ordinaire à Alger, avaient adopté à l'unanimité les bilans moral et financier de l'année 2020, ainsi que le bilan quadriennal du cycle olympique 2017-2020 et les prévisions budgétaires.

La nouvelle composante du bureau de la FNST:

Président:

Elhadi Mossab

Membres:



Touama Moussa (28 voix), Haouam Abdelaziz (26 voix), Selmane Kamel (23 voix), Chahma Messouad (21 voix), Saadi El-Rabie (19 voix), Aissouati Amel (18 voix) et Megalti Yacine (14 voix).

NOUVEAU COMPLEXE SPORTIF D'ORAN

La main d'œuvre des chantiers sensiblement renforcée

Les chantiers du complexe olympique sportif d'Oran, en cours de réalisation, seront renforcés dans les prochains jours par l'arrivée de Chine de pas moins de 160 travailleurs pour livrer cette infrastructure dans les délais fixés, a-t-on appris auprès de la direction locale des équipements publics (DEP), maître d'ouvrage.

Les formalités administratives d'usage pour permettre à ces travailleurs de pénétrer dans le sol algérien ont été accomplies par les services concernés, permettant à l'entreprise réalisatrice

chinoise (MCC) de mettre les bouchées doubles dans la prochaine période afin d'honorer ses engagements.

Lors de sa visite au niveau des chantiers du complexe mardi dernier, le ministre de la jeunesse et des sports, Sid Ali Khaldi, a insisté pour que cette œuvre importante soit livrée dans sa totalité le 30 septembre prochain.

Selon les explications fournies par les responsables de la DEP, le taux d'avancement général des travaux au niveau des différents chantiers du complexe a atteint les 80%. Le stade de football

de 40.000 places, sera le premier à être livré, en se référant au calendrier révélé par le ministre de la tutelle.

Ce stade, dont la pelouse en gazon naturel a été classée récemment "5 étoiles" par un laboratoire anglais spécialisé, "une première dans le continent africain", selon la même source, devrait être réceptionné le 31 mars en cours.

Quant aux deux pistes d'athlétisme, du même stade ainsi que de celui annexe, elles seront livrées le 31 mai prochain, soit la veille du coup d'envoi du champion-

nat d'Afrique d'athlétisme (séniors) que va abriter Oran du 1 au 5 juin 2021.

La salle omnisports de 6.000 places et le centre nautique, composé de trois piscines, devraient être achevés le 30 septembre de l'année en cours.

Le nouveau complexe sportif, situé dans la commune de Bir El Djir (Est d'Oran) abritera plusieurs compétitions dans le cadre de la 19e édition des jeux méditerranéens prévu du 25 juin au 5 juillet 2022, rapporté-t-on.

NATATION - USA

Manuel et Ledeki s'imposent à San Antonio

L'Américaine Simone Manuel, championne olympique en titre du 100 m libre, s'est imposée sur la distance jeudi au Pro Swim Series de San Antonio (Texas), pour sa première compétition en un an, à un peu plus de quatre mois des Jeux de Tokyo.

Agée de 24 ans, Manuel a confié encore fortement ressentir les effets de la pandémie de coronavirus, depuis son apparition il y a un an: "Je pense qu'il n'y aura jamais un sentiment de normalité avec quelque chose comme ça. Cela fait cinq ans qu'on s'entraîne pour les JO. Cela demande beaucoup de force mentale".

"Je ne suis pas la seule dans cette situation", a-t-elle néanmoins reconnu, évoquant "un obstacle que nous devons tous franchir".

Manuel, qui a partagé l'or olympique du 100 m nage libre avec la Canadienne Penny Oleksiak à Rio de Janeiro, avant de glaner quatre médailles d'or et trois d'argent aux Championnats du monde de 2019, aurait "aimé faire mieux" que son temps de 54 sec 62/100e pour son retour dans les bassins.

Elle a devancé Abbey Weitzeil (54.68) et Katie Ledeki (54.74) qui s'est elle ensuite imposée sur 400 m libre

en 4 min 05 sec 00.

La deuxième victoire en deux jours après le 1.500 m nage libre, pour la quintuple médaillée d'or à Rio.

Chez les messieurs, Blake Pieroni a remporté le 100 m libre en 49.19, devant Nathan Adrian, champion olympique en 2012 (49.53), et Caleb Dressel, double champion du monde en titre (49.75).

A San Antonio, les nageurs sont tenus de porter le masque avant et après leur course, et les conférences de presse se font par visioconférence.

LIGUE DES CHAMPIONS (GR.B/ 3E J) CRB - AL-HILAL (1-1) Impuissant, le Chabab hypothèque ses chances pour les quarts

Méconnaissable, le CR Belouizdad a raté une belle occasion de relancer ses chances en Ligue des champions d'Afrique de football, en concédant le match nul (1-1) face aux Soudanais d'Al-Hilal, vendredi soir au stade du 5-Juillet d'Alger, à l'occasion de la 3e journée (Gr.B).

Les Algérois ont été surpris d'entrée, en concédant l'ouverture du score dès la 4e minute de jeu.

Sur une mauvaise relance dans l'axe du gardien de but Taoufik Moussaoui, l'ancien attaquant du CABB Arreridj Mohamed Abderrahmane Al-Ghorbal, s'est retrouvé pratiquement seul devant le gardien, et ne s'est fait prier pour donner l'avantage à son équipe.

Un scénario inattendu pour les coéquipiers du capitaine Nessakh, qui a ont complètement raté l'entame de la partie face à une équipe soudanaise bien en place. Manquant de concentration, notamment dans le secteur offensif, le CRB n'a enregistré aucune occasion notable, laissant l'adversaire contrôler à son avantage les débats, et aurait même pu corser l'addition à deux reprises.

Avec trois joueurs à vocation offensive (Sayoud - Koukpo - Ngombo), le Chabab s'est montré jusque-là impuissant, avant que le Béninois Marcelin Koukpo, de retour d'une suspension, ne déblocque la situation et parvienne à remettre les pendules à l'heure peu avant la pause (43e) d'une belle talonnade en pleine surface.

Après la pause, le Chabab est revenu avec l'intention de prendre l'avantage, en exerçant un pressing haut dans le camp soudanais, mais sans pour autant inquiéter la vigilance du portier Ali Abdallah



Abou Achrine. La sortie sur blessure du maître à jour belouizdadi Amir Sayoud (64e), est venue chambouler les plans de l'entraîneur Franck Dumas, ce qui a contraint le Chabab à baisser du rythme.

Durant le dernier quart d'heure de la partie, le club champion d'Algérie sortant a poussé en attaque, jusqu'à obtenir un penalty en fin de match, malheureusement raté par le rentrant Bellahouel (90e+1) Un mauvais résultat qui compromet sérieusement les chances du CRB pour la qualification aux quarts de finale, et qui intervient quelques jours après la lourde défaite

conçue à Dar Es-Salaam (Tanzanie) face aux Sud-africains de Mamelodi Sundowns (1-5). Cette rencontre qui devait se jouer à Alger a été délocalisée en raison du variant sud-africain du Covid-19. Dans l'autre match de cette poule, le club congolais du TP Mazembe (2e, 2 pts) et Mamelodi Sundowns (1er, 6 pts), s'affronteront samedi à Lubumbashi (14h00, algériennes) dans une véritable affiche.

Lors de la 4e journée, prévue mardi 16 mars, le Chabab se rendra à Khartoum pour défier Al-Hilal, alors que Mamelodi Sundowns recevra le TP Mazembe.

Les équipes entrantes :

CRB : Moussaoui, Haïs, Boulekhoua, Nessakh, Bouchar, Tariket, Draoui, Aïboud, Sayoud (Belkhir, 64e), Koukpo, Ngombo (Bellahouel, 72e)

Entraîneur : Franck Dumas
Al-Hilal : Abou Achrine, Meghrene, Arnek, Al-Razek, Fares Abdallah (Abdelatif Saïd, 37e), Abouakla Abdallah, Khadar (Mojahed, 80e), Al-Chaghil, Hamed (Becha, 63e), Mokadem (Vinny, 80e), Al-Ghorbal
Entraîneur : Kamel Al-Chaghil.

LIGUE 1 (16E JOURNÉE) L'ESS tombe à Biskra, la JSK au pied du podium

L'Entente de Sétif, actuel leader de la Ligue 1 algérienne de football, s'est inclinée (1-0) chez l'US Biskra, vendredi après-midi, pour le compte de la 16e journée, ayant vu la JS Kabylie remporter une victoire à l'arrachée contre l'Olympique de Médéa (2-1), et grâce à laquelle elle revient à seulement trois points de la première place.

L'Aigle noir sétifien avait tenu bon pendant pratiquement tout le match et semblait sur le point de repartir avec un nul vierge de Biskra, lorsque Salah-Eddine Harrari a surgi, pour offrir un précieux succès à l'équipe locale (87').

Néanmoins, malgré la défaite, l'Entente reste solide leader, avec 30 points, alors que l'USB remonte à la 15e place, à égalité de points avec l'ASO Chlef, qui compte également 16 unités, mais qui n'a pas encore disputé son match de la 16e journée, car sa confrontation avec l'AS Ain M'lila est prévue samedi.

La meilleure affaire du jour, c'est JS Kabylie qui l'a réalisée, du moins sur le plan comptable, car du point de vue technique, l'Olympique de Médéa lui avait bien tenu tête, et pendant pratiquement tout le match.

Les visiteurs avaient même donné des sueurs froides aux Canaris, en égalisant par Keniche (78') et ce n'est qu'à la (90'+1) que Benabdi avait réussi à redonner l'avantage aux siens (2-1), alors que le premier but kabyle avait été inscrit par le capitaine Arezki Hamroune (38'). Une victoire à

l'arrachée donc pour le club du Djurdjura, mais qui vaut son pesant d'or, car il permet aux Canaris de rejoindre le MC Oran à la 4e place, avec 27 points.

Du moins, provisoirement, puisqu'à l'instar de l'ASO Chlef, les gars d'El Hamri disputeront leur match de la 16e journée samedi, en se déplaçant chez la JSM Skikda (19e/8 pts).

Autre victoire importante, celle du RC Relizane, qui a petitement dominé l'USM Bel-Abbès (1-0), grâce à Aoued (32'), se hissant par la même occasion au 8e rang, à égalité de points avec le Paradou AC et le CR Belouizdad, qui comptent également vingt points.

Du moins, pour l'instant, car le Chabab compte cinq matchs en moins par rapport au RCR.

De son côté, le WA Tlemcen a été accroché à domicile par le NC Magra (2-2), alors que le NA Hussein Dey a difficilement perdu chez le CS Constantine (2-1).

Les buts des Sanafir ont été l'œuvre de Yettou (33') et Amokrane (67'), alors que côté Nasria, c'est le vétéran Rabie Meffah (bientôt 36 ans) qui avait momentanément égalisé à la 54'.

Cette 16e journée de Ligue 1 se poursuivra samedi, avec le déroulement des matchs Paradou AC - USM Alger, ASO Chlef - AS Ain M'lila et JSM Skikda - MC Oran, alors que les duels CA Bordj Bou Arreridj - MC Alger et CR Belouizdad - JS Saoura ont été reportés à des dates ultérieures, en raison de la participation du

Doyen et du Chabab à la Ligue des champions.

La 16e journée en un coup d'œil

Résultats partiels et buteurs de la Ligue 1 algérienne de football, à l'issue des matchs de vendredi, pour le compte de la 16e journée :

Vendredi 5 mars :

WA Tlemcen 2 : Bellatrèche (59' sp), Belaribi (75')
NC Magra 2 : Bouguèche (43'), Korichi (82')

RC Relizane 1 : Aoued (32')
USM Bel-Abbès 0 :
CS Constantine 2 : Yettou (33'), Amokrane (67')

NA Hussein Dey 1 : Meffah (54')
US Biskra 1 : Harrari (87')
ES Sétif 0 :

JS Kabylie 2 : Hamroune (38'), Benabdi (90'+1)
Olympique Médéa 1 : Keniche (78')

Samedi :

Paradou AC - USM Alger
ASO Chlef - AS Ain M'lila
JSM Skikda - MC Oran
Reportés :
CA Bordj Bou Arreridj - MC Alger
CR Belouizdad - JS Saoura.

LIGUE 2 AMATEUR (SANCTIONS) Omar Bouafia (WR M'sila) suspendu pour une année ferme (LNFA)

Le sociétaire du WR M'sila Omar Bouafia, a écopé d'une suspension d'une année ferme, pour agression sur l'arbitre du match disputé samedi dernier à domicile face à l'ES Ben Aknoun (2-3), dans le cadre de la 3e journée (Groupe Centre) du championnat de Ligue 2 amateur de football, a annoncé jeudi soir la Ligue nationale amateur (LNFA). La partie a été arrêtée prématurément à la 29e minute de jeu, suite à l'agression du joueur sur l'arbitre, qui lui avait brandi le carton rouge.

La commission de discipline de la LNFA a attribué le gain de la rencontre à l'ES Ben Aknoun face au WR M'sila par pénalité sur le score de 3-0', a ajouté la même source. Outre cette sanction, Omar Bouafia a également écopé d'une amende de 40.000 dinars.

Voici par ailleurs le classement du groupe centre actualisé à l'issue de cette décision :

Classement :	Pts	J
1). ES Ben Aknoun	7	3
--). USM El-Harrach	7	3
3). RC Kouba	5	3
--). RC Arbaâ	5	3
--). IB Lakhdar	5	3
6). JSM Béjaïa	4	3
--). WA Boufarik	4	3
8). Amel Boussaâda	3	3
--). MO Béjaïa	3	3
10). CR Béni Thour	2	3
11). USM Blida	1	3
12). WR M'sila	0	3

LIGUE 1 Le MC Oran enfin éligible à la licence professionnelle

Le MC Oran est devenu le 20e et dernier club de la Ligue 1 à être déclaré éligible à l'obtention de la Licence du club professionnel (LCP), a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) samedi.

Selon la Direction de contrôle de gestion et des finances (DCGF) de la Fédération algérienne de football (FAF), la SSPA MC Oran a complété les documents qui manquaient à son dossier d'obtention de la LCP pour la saison 2020/2021, avec une réserve relative à la certification des comptes du bilan de l'exercice 2019 par le commissaire aux comptes.

Le 12 janvier dernier, la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) avait annoncé avoir accordé un deuxième délai de 30 jours, à compter du 11 janvier 2021, à dix clubs de Ligue 1 suite au "non-respect de dépôt des documents pour l'obtention de la licence professionnelle".

Suite à ce retard, la commission de discipline a procédé à l'application de l'article 19 du code disciplinaire, infligeant une amende de 200.000 dinars à chacun d'entre eux.

ESPAGNE

Résultats de la Coupe d'Espagne - demi-finales

Résultats et programme des demi-finales de Coupe du Roi en Espagne (heures GMT):

(+ indique l'équipe qualifiée, NDLR)

Demi-finales aller

Mercredi 10 février :

Séville FC - FC Barcelone 2 - 0

Jeudi 11 février :

Athletic Bilbao - Levante 1 - 1

Demi-finales retour

Mercredi 3 mars :

(+) FC Barcelone - Séville FC 3 - 0

Jeudi 4 mars :

Levante - (+) Athletic Bilbao 1 - 2

Finale: samedi 17 avril à Séville

FC Barcelone - Athletic Bilbao

(horaire à déterminer).

LIGUE DES CHAMPIONS

D'EUROPE

Programme des 8es de finale retour

Programme des matches des 8es de finale retour de la Ligue des champions d'Europe de football qui seront disputés les mardi 9, mercredi 10, mardi 16 et mercredi 17 mars (en heures GMT):

Mardi 9 mars

(20h00) Juventus Turin (ITA) - Porto (POR)

Dortmund (GER) - Séville (ESP)

Mercredi 10 mars

(20h00) Liverpool (ENG) - RB Leipzig (GER)

Paris SG (FRA) - Barcelone (ESP)

Mardi 16 mars

(20h00) Real Madrid (ESP) - Atalanta Bergamo (ITA)

Manchester City (ENG) - Mönchengladbach (GER)

Mercredi 17 mars

(20h00) Bayern Munich (GER) - Lazio Rome (ITA)

Chelsea (ENG) - Atlético Madrid (ESP).

LIGUE EUROPA - 8ES DE FINALE

ALLER

Le programme des rencontres

Programme des matches de 8es de finale aller de la Ligue Europa qui seront disputés le jeudi 11 mars (en heures GMT):

Jeudi 11 mars à 17h55 :

Ajax Amsterdam (NED) - Young Boys (SUI)

Dynamo Kiev (UKR) - Villarreal (ESP)

Manchester United (ENG) - AC Milan (ITA)

Slavia Prague (CZE) - Glasgow Rangers (SCO)

Jeudi 11 mars à 20h00 :

AS Rome (ITA) - Shakhtar Donetsk (UKR)

Olympiakos (GRE) - Arsenal (ENG)

Tottenham (ENG) - Dinamo Zagreb (CRO)

Grenade (ESP) - Molde (NOR).

CAN U20

La Gambie remporte la 3e place aux dépens de la Tunisie

La sélection gambienne de football a remporté la 3e place de la Coupe d'Afrique des nations des moins de 20 ans, en battant vendredi soir à Nouakchott (Mauritanie) son homologue de Tunisie aux tirs au but 4-2 (0-0 au terme du temps réglementaire).

En demi-finale, la Gambie avait été éliminée par le Ghana (1-0), alors que la Tunisie avait lourdement chuté contre l'Ouganda (4-1). La finale oppose, samedi à partir de 21h00, l'Ouganda au Ghana.

ELECTIONS DE LA FIFA

Zetchi : "Soulagé d'être réhabilité"

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Kheireddine Zetchi, dont la candidature aux élections du Conseil de la Fédération internationale (Fifa) a été validée par le Tribunal arbitral de sport (TAS) de Lausanne (Suisse), s'est dit vendredi "soulagé" d'être réhabilité, à une semaine du rendez-vous électoral, prévu en marge de l'assemblée générale électorale (AGE) de la Confédération africaine (CAF), le 12 mars à Rabat (Maroc).

"Dieu merci, mon recours déposé au niveau du TAS a été accepté et je suis de nouveau candidat pour un siège au Conseil de la Fifa.

Je regrette le temps perdu depuis le refus de mon dossier, qui aurait pu me permettre de réaliser un grand travail pour promouvoir ma candidature.

Maintenant, je vais reprendre ma campagne, quitte à travailler 24/24 heures pour mettre tous les atouts de mon côté en vue de ces élections », a indiqué Zetchi sur les ondes de la radio nationale.

"Rejetée par la Fifa le 26 janvier dernier, la candidature de Zetchi a été finalement validée par le TAS.

L'instance internationale a rejeté le dossier de Zetchi pour avoir omis de signaler deux suspensions antérieures sur le plan national (2016) et continental (2018).

Zetchi est de nouveau candidat pour arracher l'un des deux sièges libérés en fin de mandat de quatre ans par le Tunisien Tarek Bouchaouaoui et l'Egyptien Hani Abo Rida, en compagnie de trois autres candidatures : Fawzi Lekkdja (Maroc), Gustavo Ndong Edo (Guinée équatoriale), et Abo Rida, ce dernier brigue un second mandat. "J'avais entamé ma



campagne en janvier au Cameroun lors du championnat d'Afrique des nations CHAN-2021 (réservé aux joueurs locaux, ndlr), mais elle a été interrompue après le rejet de ma candidature.

Je vais reprendre contact avec les présidents de fédérations au cours de la semaine, je reste confiant même si la mission s'annonce d'ores et déjà difficile", a-t-il ajouté, soulignant que son départ pour Rabat se fera le mercredi 10 mars, soit à deux jours des élections.

Par ailleurs, le président de la FAF a indiqué que son instance était dans l'attente d'une autorisation de la part

du ministère de la jeunesse et des sports (MJS) pour pouvoir organiser une assemblée générale extraordinaire (AGEX) pour la mise en conformité des nouveaux statuts, comme l'exige la Fifa.

"Nous sommes dans l'attente du feu vert du MJS en toute sérénité, pour l'organisation d'une assemblée extraordinaire, afin d'amender les nouveaux statuts, sur demande de la Fifa, avec qui nous avons entamé un processus pour cette opération depuis novembre 2019", a-t-il souligné. Avant de conclure : "J'espère qu'on pourra organiser l'AGEX dans les plus brefs délais,

afin de fixer ensuite la date de l'assemblée ordinaire, suivie par l'assemblée électorale. L'équipe nationale a besoin de plus de sérénité, elle qui s'apprête à entamer les éliminatoires de la Coupe du monde 2022 (juin, ndlr). Je souhaite que notre football national soit dans le calme pour permettre à notre sélection d'aller au bout dans ses éliminatoires et se qualifier pour le Mondial 2022 au Qatar. Nous n'avons pas besoin d'être perturbés. La feuille de route est tracée dès le début, j'espère qu'on retrouvera plus de sérénité dans l'intérêt de football algérien".

LIGUE 1 FRANÇAISE (SANCTIONS)

Le portier algérien Oukidja (FC Metz) suspendu pour cinq matchs

Le gardien de but international algérien du FC Metz Alexandre Oukidja, expulsé mercredi à domicile suite à une altercation avec un joueur d'Angers SCO, a été éclopé de cinq matchs de suspension, dont un avec sursis, a annoncé jeudi la commission de discipline de la Ligue française de football (LFP).

Au cours de cette rencontre, qui entraine dans le cadre de la 28e journée de Ligue 1 française, Oukidja en est venu aux mains avec le défenseur ivoirien d'Angers Souleyman Doumbia dans le temps additionnel, ce qui lui a valu l'expulsion lors de cette rencontre soldée par une défaite des Messins (0-1).

Ainsi, Oukidja (32 ans) n'enfilera pas les gants avant le week-end du 9-11 avril face à Lille. La suspension s'appliquant

sur les rencontres de Coupe de France, l'ancien portier du RC Strasbourg va donc rater le match des 16es de finale, programmé samedi (16h30) sur le terrain de Valenciennes.

"Alexandre s'énervait pour rien à la fin. On s'énervait parce qu'on veut bien faire. Il y'a beaucoup d'émotions à gérer et comme on n'y arrive pas, on s'énervait", a réagi l'entraîneur du FC Metz Frédéric Antonetti.

Au terme de la 28e journée, le FC Metz, où évolue également le milieu



international algérien Farid Boulaya, pointe à la 6e place au classement avec 41 points, à trois longueurs des places européennes.

NFL

Une femme noire officiera pour la première fois parmi les arbitres

La ligue professionnelle de football américain (NFL) a annoncé avoir inscrit Maia Chaka dans sa liste d'arbitres, faisant d'elle la première femme noire devant officier lors des matches du championnat, à partir de la saison prochaine.

"Les années de travail acharné, de dévouement et de persévérance de Maia - notamment dans le cadre du

programme de développement de arbitres de la NFL - lui ont valu d'obtenir un poste d'officiel", a déclaré Troy Vincent, vice-président de l'instance.

"Maia est une pionnière en tant que première femme noire arbitre et nous inspire à normaliser la présence des femmes sur les terrains de football", a-t-il ajouté.

"Je suis honorée d'avoir

été sélectionnée comme arbitre de la NFL", a pour sa part déclaré Mme Chaka.

"Mais ce moment est plus important qu'un accomplissement personnel.

C'est un accomplissement pour toutes les femmes, ma communauté et ma culture." Jusqu'à présent, elle a arbitré des matches du championnat universitaire, ainsi que des rencontres amicales de pré

saison NFL. Maia Chaka, professeure d'éducation physique à Virginia Beach, en Virginie, a obtenu un diplôme d'éducation de l'Etat de Norfolk en 2006.

La première femme ayant arbitré un match de la NFL a été Sarah Thomas, qui en 2015 est devenue la mois dernier la première à officier dans un match du Super Bowl.

LE BAYERN MUNICH PROLONGE JAMAL MUSIALA

Le Bayern Munich sécurise le contrat de sa jeune pépite. Alors que quelques clubs anglais commencent à se pencher sur son cas, le milieu de terrain Jamal Musiala ne quittera le Bayern Munich lors du prochain mercato d'été. Révélation de la saison en Allemagne, ce dernier a trouvé un accord avec ses dirigeants pour prolonger son contrat. Le jeune joueur de 18 ans a élargi son bail à l'Allianz Arena jusqu'en juin 2026. Cette saison, il a disputé 26 rencontres et inscrit quatre buts.



ICARDI EST TOUJOURS COURTISÉ EN ITALIE

Un retour en Italie pour le buteur argentin du Paris Saint-Germain ? Depuis l'arrivée de Mauricio Pochettino sur le banc du Paris Saint-Germain, l'attaquant Mauro Icardi a retrouvé le sourire. Auteur de plusieurs buts, ce dernier ne s'est pas encore de quoi sera fait son avenir l'an prochain.

Sous contrat jusqu'en juin 2024, l'international argentin serait toujours courtisé du côté de l'Italie. En effet, hier le média Sport Mediaset a lâché une bombe en annonçant que Cristiano Ronaldo pourrait quitter la Juventus Turin à l'issue de la saison. En cas de départ de l'international portugais, les dirigeants Bianconeri auraient dans l'idée de rapatrier le natif de Rosario en Serie A. Auteur de 5 buts et 4 passes décisives en 14 rencontres de Ligue 1, ce dernier serait estimé à 55 millions d'euros.

TRAORÉ BRADÉ CET ÉTÉ ?

D'après le Daily Mail, Wolverhampton souhaiterait vendre cet été le puissant ailier espagnol, auteur d'une saison décevante.

80 millions d'euros. C'est la somme astronomique que réclamait l'été dernier Wolverhampton pour vendre le puissant ailier, Adama Traoré, auteur en 2019-2020 de 4 buts et de 9 passes décisives en 37 rencontres de Premier League. Cette saison, l'international espagnol (5 sélections) de 25 ans a beaucoup plus de difficultés dans l'effectif des Wolves, ce qui pourrait amener son club à le brader. D'après le Daily Mail, au vu des statistiques faméliques de l'ancien de la Masia cette saison (1 passe décisive en 26 matchs de Premier League), son club est bien plus enclin à vendre. Manchester City et le FC Barcelone sur le coup la saison dernière, pourraient essayer à nouveau de récupérer un joueur rapide, puissant et capable d'évoluer aussi bien en latéral qu'en ailier droit. L'irrégularité d'Adama Traoré pourrait néanmoins représenter un frein pour ses prétendants. Les Wolves se déplacent aujourd'hui sur la pelouse d'Aston Villa (18h30).

ILAI MORIBA INTÉRESSE MU ET LEIPZIG

Le jeune barcelonais a déjà la cote sur le marché des transferts. Considéré comme l'un des plus grands espoirs de La Masia, le milieu de terrain Ilaix Moriba dispose d'un contrat jusqu'en juin 2022 avec le FC Barcelone. Selon Mundo Deportivo, le jeune joueur de 18 ans aurait déjà des pistes en vue du prochain mercato. Ce dernier serait dans le viseur de Manchester United et du RB Leipzig. Toujours selon le quotidien catalan, le natif de Conakry aurait déjà reçu des offres de contrat de la part des deux clubs intéressés. Du côté du Barça, on ne compte pas laisser filer le jeune joueur. Une réunion est prochainement prévue avec son entourage pour évoquer une prolongation de contrat et surtout lui mettre une grosse clause libératoire.

Oscar veut revenir !

Actuellement joueur du club chinois de Shanghai Port, Oscar, le milieu de terrain brésilien, ambitionne un retour à Chelsea où il a évolué dans le passé. S'exprimant sur la radio anglaise Talksport, Oscar a fait part de ses envies de retour chez les Blues : « Je pense finir à Chelsea parce que j'ai déjà passé de bons moments à Chelsea. Le club m'a beaucoup aidé à m'améliorer et à faire ce que j'ai toujours rêvé de faire, qui était de jouer en Ligue des Champions, et ils m'ont aidé à jouer en Coupe du Monde et à gagner la Premier League. J'ai beaucoup d'amis à Chelsea. Si j'ai la chance de terminer ma carrière à Chelsea, ce serait un autre rêve pour moi » a-t-il expliqué. L'international brésilien a mis fin à son séjour de quatre ans et demi avec Chelsea en décembre 2016 lorsqu'il a déménagé à Shanghai SIPG pour 70 millions d'euros. Un transfert qui avait surpris alors que le joueur n'avait que 25 ans et réalisait de belles choses sous les couleurs des Blues. Oscar a remporté la Premier League, la Ligue Europa et la Coupe de la Ligue, marquant 38 buts en 203 apparitions dans toutes les compétitions pour les Blues.



Lloris encense Dele Alli

Plus souvent sur le banc que sur le terrain cette saison, Dele Alli a réalisé une belle performance lors de sa titularisation face à Fulham cette semaine. Son capitaine Hugo Lloris se réjouit de cette bonne nouvelle. Dans des propos rapportés par le London Evening Standard, Hugo Lloris met en valeur la performance de Dele Alli face aux Cottagers : « En tant que coéquipier, il a toujours été professionnel, il a mis sa déception de côté et dès le premier jour de la deuxième partie de saison, après la fermeture du marché des transferts, il s'est allumé et il a commencé à améliorer progressivement sa forme physique, et obtenez autant de confiance que possible » a-t-il déclaré. Pour rappel, le joueur de 24 ans souhaitait rejoindre le Paris Saint-Germain en prêt lors du mercato hivernal 2021, mais les Spurs ont bloqué un mouvement et Dele Alli est depuis revenu dans l'équipe après une discussion de cœur à cœur avec le manager Jose Mourinho. « Maintenant, il revient et c'est bon pour l'équipe et évidemment le meilleur de sa saison est devant nous » a ajouté le capitaine de Tottenham.

PRÉSIDENCE

Le Président Tebboune préside aujourd'hui une réunion du Conseil des ministres

Le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, présidera dimanche une réunion du Conseil des ministres, a indiqué samedi un communiqué de la Présidence de la République.



"Le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, présidera, dimanche 07 mars 2021, une réunion du Conseil des ministres, consacrée à un projet d'ordonnance portant loi organique relative au régime électoral", lit-on dans le communiqué.

Le Président de la République reçoit les dirigeants de trois partis politiques

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, jeudi au siège de la Présidence de la République, les dirigeants du Parti du Renouveau algérien (PRA), du Rassemblement national démocratique (RND) et du parti Talaie El Hourriyet, et ce dans le cadre

des concertations qu'il mène avec les partis politiques, a indiqué la Présidence de la République dans un communiqué. "Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, jeudi, au siège de la Présidence de la République, M. Kamel Bensalem,

Président du PRA, M. Tayeb Zitouni, Secrétaire général du RND et M. Abdelkader Saadi, président par intérim du parti Talaie El Hourriyet, et ce dans le cadre des concertations qu'il mène avec les dirigeants des partis politiques", lit-on dans le communiqué.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Les secteurs de la Justice et de l'Intérieur en ligne de mire

Les secteurs de la Justice et de l'Intérieur ont été à l'ordre du jour de la réunion du Gouvernement présidée jeudi par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, indique un communiqué des services du Premier ministre dont voici le texte intégral : "Le Premier ministre, Monsieur Abdelaziz Djerad, a présidé, ce Jeudi 4 Mars 2021, une réunion du Gouverne-

ment qui s'est déroulée au Palais du Gouvernement.

Conformément à l'ordre du jour, les membres du Gouvernement ont examiné deux (02) avant-projets d'Ordonnances présentés par le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux ainsi que par le Ministre de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire.

1- Le Gouvernement a entendu une communication présentée par le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux relative au projet d'Ordonnance portant Loi Organique relative au régime électoral.

2- Le Gouvernement a entendu une communication présentée par le Ministre de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement

du Territoire relative au projet d'Ordonnance modifiant et complétant l'Ordonnance n 12-01 du 13/02/2012 déterminant les circonscriptions électorales et le nombre de sièges à pourvoir pour l'élection du Parlement. Ces deux (02) projets de textes seront présentés et examinés lors de la prochaine réunion du Conseil des Ministres".

SAHARA OCCIDENTAL

Nouvelle Zélande : création d'un Comité d'amitié avec le peuple sahraoui

Un Comité d'amitié avec le peuple sahraoui en Nouvelle-Zélande a été créé vendredi, lors d'un forum en ligne, en présence du représentant du Front Polisario en Australie et en Nouvelle-Zélande, Mohamed Fadel Kamal et de la députée du Parti des travailleurs au pouvoir, Louisa Wall, rapporte samedi l'Agence de presse SPS.

Cette réunion officielle de lancement du Comité de solidarité à laquelle a également pris part la députée et chargée des relations extérieures du Parti vert, Golriz Ghahraman, a été transmise en direct via les réseaux sociaux, alors que des dizaines de citoyens néo-zélandais et d'amis du peuple sahraoui l'ont suivi à travers le monde.

Le forum a été inauguré par Matthew Galloway, l'un des fondateurs du Comité d'amitié néo-zélandais avec le peuple sahraoui, qui a indiqué dans son discours que les participants à l'initiative "annoncent aujourd'hui la création du comité d'amitié néo-zélandais avec le peuple sahraoui, qui inclut dans ses membres des citoyens de toute la Nouvelle-Zélande, se soucient de sa situation et soutiennent sa juste cause".

Il a fait savoir que, "la mission du Comité est la sensibilisation à la question du Sahara occidental, et exhorter le gouvernement néo-zélandais à contribuer positivement à la décolonisation du Sahara occidental et à exercer des pressions sur les entreprises néo-zélandaises pour mettre fin au pillage des ressources du peuple sahraoui et mettre un terme à son soutien à l'occupation illégale marocaine".

Dans une brève rétrospective sur l'histoire de la décolonisation du Sahara occi-

dental et les derniers développements qu'a connu cette région, le représentant du Front Polisario, Mohamed Fadel Kamal, a rappelé "qu'en raison des obstacles marocains et des violations répétées du cessez-le-feu, la guerre a repris en novembre de l'année dernière". Il a expliqué, dans ce cadre, que l'une des raisons de la reprise de la guerre est également le manque de réactivité des Nations Unies et de la communauté internationale vis-à-vis de la question sahraouie, déplorant "qu'aucune pression réelle n'ait été exercée sur le Maroc alors que la MINURSO est devenue l'otage des autorités d'occupation marocaines". Le diplomate sahraoui a également rappelé que, la région connaît actuellement "un état de guerre et que les opérations militaires se poursuivent quotidiennement le long du mur de la honte que l'armée marocaine a construit", mettant en garde contre "la dégradation de la situation" qui risque, selon lui de "s'aggraver davantage". Il a, en outre, dénoncé le fait que, "de nombreux militants sahraouis des droits de l'Homme vivent en résidence surveillée. Il cite le cas de la militante sahraouie, Sultana Khaya qui est assignée à résidence depuis novembre 2020". Par ailleurs, la représentante du Front Polisario a assuré que "la Nouvelle-Zélande peut jouer un rôle plus positif dans le dossier du Sahara occidental en encourageant l'ONU et les deux parties au conflit, à savoir le Maroc et le Front Polisario, à trouver une solution juste et durable à la décolonisation du Sahara occidental". Evoquant le rôle prépondérant de la Nouvelle-Zélande dans l'indépendance du Timor oriental, il a notamment estimé qu'il y a "beaucoup de

similitude entre le cas du Timor oriental et du Sahara occidental", notant que la résolution du conflit au Sahara occidental "est dans l'intérêt de la Nouvelle-Zélande de part les critiques constantes dont elle fait l'objet pour son rôle controversé dans l'importation de phosphates du territoire occupé". Pour sa part, la députée Golriz Ghahraman a déclaré que son intérêt pour la question sahraouie "n'était pas seulement dû au fait qu'elle était membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et du commerce au parlement, mais parce qu'elle est avocate spécialisée en droit international". Dénonçant l'implication des entreprises néo-zélandaises dans le pillage des ressources du peuple sahraoui, elle a exhorté la Nouvelle-Zélande à "soutenir la cause sahraouie de part sa responsabilité dans le soutien de la décolonisation dans le monde". La députée néo-zélandaise a assuré que "la commission des relations extérieures du Parlement néo-zélandais continuera à faire pression sur le gouvernement pour l'inciter à prendre ses responsabilités dans cette affaire et s'acquitter de ses obligations de respecter le droit international".

De son côté, la députée du parti au pouvoir, Mme Louisa Wall, a salué le peuple sahraoui "qui se bat pour la décolonisation de son pays et a évoqué l'engagement de son parti à soutenir l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental". "Nous devons travailler pour forcer le gouvernement et les entreprises néo-zélandaises à adhérer au droit international, et nous devons soutenir l'organisation du référendum et la décolonisation du Sahara occidental", a-t-elle ajouté.

ALGÉRIE - UE

Boukadoum souligne la nécessité de renforcer le dialogue et la concertation avec l'UE

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum a mis l'accent, jeudi dans une communication téléphonique avec le Commissaire européen à l'élargissement et à la Politique de voisinage Oliver Varhelyi, sur la nécessité de renforcer le dialogue et la concertation entre l'Algérie et l'Union européenne (UE) pour élaborer une vision commune sur les priorités de l'Accord d'association ainsi que toutes les questions régionales et internationales d'intérêt commun.

"J'ai mis l'accent sur la nécessité de renforcer le dialogue et la concertation entre l'Algérie et l'Union européenne pour élaborer une vision commune sur les priorités de l'Accord d'association ainsi que toutes les questions régionales et internationales d'intérêt commun", a écrit M. Boukadoum dans un tweet sur son compte officiel.

La 12e session du Conseil d'association entre l'Algérie et l'UE s'était tenue, début décembre 2020, par visioconférence, sous la coprésidence de M. Boukadoum et le Haut représentant de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Joseph Borell.

En marge de la réunion, M. Boukadoum avait indiqué qu' "il y a une volonté de dialogue" entre l'Algérie et l'UE concernant l'Accord d'association qui lie les deux parties depuis 2005, soulignant que sa révision doit assurer un équilibre entre les intérêts des deux parties.

Les négociateurs Algériens "sont conscients des manquements en matière de l'application de l'accord d'association notamment dans son aspect commercial", a-t-il affirmé.

"Quand il y a un déséquilibre nous intervenons pour le corriger", a-t-il dit, soulignant la nécessité de prendre toutes les mesures pour la révision de cet accord sur la base de l'équilibre. "L'Algérie est un pays extrêmement important, étant la porte de l'Afrique et de l'Europe mais aussi un centre de stabilité" dans la région, a-t-il rappelé.

Signé en 2002, mais entré en vigueur en 2005, l'Accord d'association Algérie-UE prévoit l'établissement d'une zone de libre échange en 2017 qui a été décalée à septembre 2020.

L'Algérie a demandé le report d'établissement de cette zone pour préserver sa production nationale mais sans renoncer à ce cadre d'association.

JUSTICE

Assassinat de Ali Tounsi: Chouaib Oultache condamné à la prison à perpétuité

Le Tribunal correctionnel près la Cour d'Alger a condamné, vendredi, Chouaib Oultache, accusé de l'assassinat de l'ancien Directeur général de la Sécurité nationale Ali Tounsi, à la prison à perpétuité.

Le verdict est tombé suite aux délibérations au cours desquelles le procureur général a requis la peine capitale contre l'accusé.

L'ex Chef de l'unité aérienne de la DGSN était poursuivi pour "homicide volontaire avec préméditation, tentative de meurtre et possession d'arme à feu de 4e catégorie sans autorisation", dans l'affaire de Ali Tounsi, assassiné le 25 février 2010 dans son bureau, au siège de la DGSN.

Le tribunal criminel près la Cour d'Alger avait prononcé, le 27 février 2017, la peine capitale contre Chouaib Oultache pour les faits qui lui sont reprochés.